

L'Institut de Formation du COS



SECTEUR
MÉDICO-
SOCIAL

SECTEUR
SANITAIRE

SECTEUR
SOCIAL

Programme des formations

2 0 1 7



L'Institut de Formation du COS

IFCOS

88-90, boulevard de Sébastopol
75003 PARIS

E-mail : ifcos@cos-asso.org

Page internet : [http://www.cos-asso.org/
formations-ifcos](http://www.cos-asso.org/formations-ifcos)

Organisme enregistré sous le numéro
11755540375.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'État.

L'équipe

*pour tout renseignement sur votre projet
de formation*

Cécile Lefort

Directrice de l'Institut de Formation
du COS

E-mail : clefort@cos-asso.org

Tél. : 01 53 45 81 55

Maria Costa

Secrétaire de direction

E-mail : mcosta@cos-asso.org

Tél. : 01 42 60 13 22

Conception et réalisation par **Jérôme François-Morel**
(stagiaire IMEP COS de Nanteau sur Lunain)



Par **Cécile Lefort**
Directrice de l'Institut de Formation du COS

Avant-propos

« le partenaire de vos projets de formation »

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous présenter l'édition 2017 du catalogue de l'IFCOS renouvelé dans son format et dans ses contenus.

S'adressant à l'ensemble des professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et social, l'IFCOS propose cette année plus de 20 nouvelles formations développées spécifiquement pour répondre à vos attentes.

Pour vous apporter des clés de compréhension et des contenus adaptés aux problématiques quotidiennes, l'IFCOS mise sur les meilleurs experts à l'externe et sur les collaborateurs de l'association COS. L'IFCOS est en effet heureux de compter parmi ses formateurs de nouveaux professionnels du COS aux métiers variés

(cadre de santé, psychologue, médecin, psychomotricien etc.) qui développent sur le terrain une expertise propre à enrichir les formations proposées.

Dans votre structure, dans votre région, l'IFCOS a à cœur de vous proposer des prestations de qualité, adaptées à vos besoins avec une approche valorisant les apprenants en les incitant à la fois à s'approprier les contenus proposés et à réfléchir aux défis posés par les mutations de leurs environnements.

L'IFCOS se positionne comme le partenaire de vos projets de formation et vous propose, avec réactivité et professionnalisme, des réponses au service du développement des compétences de tous les professionnels.

Bien à vous.

AVANT-PROPOS 2016	1
L'INSTITUT DE FORMATION DU COS – IFCOS	4
L'IFCOS, MODE D'EMPLOI	5
PRATIQUES PROFESSIONNELLES - QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ACCUEILLIES	6
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les transmissions ciblées • Appréhender la place du secteur associatif dans le secteur sanitaire, médico-social et social • Assurer un accueil de qualité en établissement sanitaire, médico-social et social • Développement de la méthode éthique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux • Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – niveau 1 Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress • Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – niveau 2 • Prise en charge et accompagnement d'un résident déficient visuel en établissement médico-social • S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles • Secret professionnel, secret partagé • Vers une pratique bientraitante 	
GÉRONTOLOGIE - ACCOMPAGNEMENT DU SUJET ÂGÉ	17
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des techniques relationnelles et communicationnelles pour l'accompagnement quotidien de la personne âgée • Comprendre et accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées (avec un module optionnel : Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en établissement) • Connaissance de la personne âgée : pour une meilleure prise en charge • Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en Ehpad • Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé • Soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie du sujet âgé en institution • Troubles psychiques de la personne âgée : comprendre pour mieux accompagner • Vie sexuelle, vie affective de la personne âgée en établissement 	
APPROCHE DU HANDICAP - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	26
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de la perte d'autonomie et de la fin de vie en MAS/FAM • Améliorer la prise en charge du patient âgé en rééducation-réadaptation • Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap • Mieux appréhender handicap psychique et vieillissement • Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités • Le travail avec les familles dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap • Prévenir les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée • Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle 	
PRÉCARITÉS - MIGRATIONS	35
<ul style="list-style-type: none"> • Alcoolisation, précarité et désocialisation • Droit des étrangers, droit d'asile : fondamentaux et évolutions • Femmes et migrations : risques psychopathologiques, santé et précarité • Les pratiques professionnelles à l'épreuve de l'agressivité et de la violence • Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels • Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner en établissement social • L'accueil du public difficile en CHRS : faire face au stress, assurer la sécurité 	
HÔTELLERIE – RESTAURATION – HYGIÈNE	43
<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage de la fonction hôtelière : formation des référents qualité hôtelière • Formation des équipes aux pratiques hôtelières de qualité • Formation des équipes de cuisine sur les besoins nutritionnels • L'expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production • L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement • Hygiène, circuit du linge et méthode R.A.B.C • Hygiène en balnéothérapie et/ou piscine hospitalière • Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social • Prévention et surveillance des infections nosocomiales (IN) et des infections associées aux soins (IAS) 	
MANAGEMENT - TECHNIQUES D'ENCADREMENT	53
<ul style="list-style-type: none"> • Directeurs : identifier les ressources de sens de la charte du management de l'association COS 	



<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement : identifier les ressources de sens de la charte du management de l'association COS • Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels • Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social • Le manager face aux conflits au travail dans le secteur sanitaire, médico-social et social • Le management de la diversité au service de la considération • Développer une écoute empathique pour mieux communiquer • Gérer les personnalités dites « difficiles » 	
MANUTENTION - RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	62
<ul style="list-style-type: none"> • Devenir acteur PRAP 2S • Bases en prévention des risques liés à l'activité physique et en manutention • Actualisation des connaissances en prévention des risques et en manutention 	
RESSOURCES HUMAINES - DROIT - INSTANCES REPRÉSENTATIVES	66
<ul style="list-style-type: none"> • Animer les instances représentatives du personnel – niveau 1 • Animer les instances représentatives du personnel – niveau 2 • Actualités RH et juridiques • Comprendre et mettre en œuvre les charges sociales pour établir la paie • La gestion des absences liées à la santé et de l'inaptitude • La gestion des congés et absences pour raisons familiales, personnelles et professionnelles • La gestion des congés payés • La gestion des remplacements • La prévoyance : incapacité, invalidité, capital décès • Piloter ses entretiens de recrutement • Pratique de la paie dans la CCN51 • Procédures disciplinaires 	
VIE SOCIALE - ANIMATION - PARTENARIATS	79
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de la vie sociale dans un établissement : l'affaire de tous • L'utilisation du logiciel OSIRIS dans le cadre de l'animation et de la vie sociale • Développer des animations/ateliers adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs 	
QUALITÉ - GESTION DES RISQUES	83
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche qualité, gestion des risques et sécurité des établissements • Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire • Améliorer le signalement des évènements indésirables et des évènements indésirables graves en établissement 	
EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE	87
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer ses écrits professionnels • Gérer son temps et ses priorités • Manager les écrits de sa structure, de ses équipes • Formation au tutorat 	
FINANCES, GESTION, COMPTABILITÉ	92
<ul style="list-style-type: none"> • CPOM, EPRD et analyse financière en établissements et services sociaux et médico-sociaux • Élaborer le compte administratif et assurer le suivi des tableaux de bord • Mieux comprendre la réglementation et structure budgétaire des Ehpad et USLD • Préparer la clôture des comptes 	
INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE	97
<ul style="list-style-type: none"> • Business Objects XI – Web intelligence • Les outils bureautiques : les fondamentaux • Excel : les fondamentaux • Formations bureautique en ligne <ul style="list-style-type: none"> - Word © - Excel 2010© - PowerPoint 2010© - Outlook 2010© 	
NOS INTERVENANTS	102
CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION	106

L'IFCOS, un institut de formation au plus près de vos attentes

Créé en 2008, L'Institut de Formation du COS a pour principaux objectifs de :

- **Créer une dynamique de formation et de réflexion-action**

Les formations proposées par l'IFCOS sont conçues pour favoriser à la fois une prise de recul sur les pratiques quotidiennes et aussi une appropriation rapide des contenus transposables sur le terrain.

- **Renforcer la compétence des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social**

L'IFCOS propose des formations adaptées aux besoins des trois pôles d'activité de l'association COS. Pour ce faire, l'IFCOS s'appuie sur l'expertise terrain des établissements du COS et sur les apports d'experts-formateurs.

- **Repérer et valoriser les compétences et l'expertise des établissements et de leurs collaborateurs**

L'IFCOS intègre dans son pool de formateurs des collaborateurs de l'association COS ayant développé une expertise qu'ils partagent ainsi auprès de professionnels de chacun des pôles d'activité du COS.

- **Développer des actions transversales afin de favoriser le partage d'expériences et le transfert de compétences inter-secteurs**

L'IFCOS développe une approche interdisciplinaire, valorise la complémentarité entre les métiers et les secteurs d'activité et mise sur la diversité des points de vue propres à enrichir chacun.

- **Anticiper l'évolution des besoins en matière de formation eu égard aux transformations des métiers et des secteurs d'activité**

L'IFCOS propose des formations permettant aux professionnels d'actualiser et de développer leurs compétences en prenant en compte les évolutions de leurs environnements professionnels.

Nos axes de formation

L'IFCOS propose des formations pour les secteurs sanitaire, médico-social et social sur les problématiques rencontrées par l'ensemble des métiers :

- Pratiques professionnelles - qualité de la prise en charge des personnes accueillies
- Gériatrie - accompagnement du sujet âgé
- Approche du handicap - accompagnement des personnes en situation de handicap
- Précarités - migrations
- Hôtellerie - restauration - hygiène
- Management - techniques d'encadrement
- Manutention - risques liés à l'activité physique
- Ressources humaines - droit - instances représentatives
- Vie sociale - animation - partenariats
- Qualité - gestion des risques
- Efficacité professionnelle
- Finances - gestion - comptabilité
- Informatique - bureautique

Notre pédagogie

Les formations de l'IFCOS placent l'apprenant au cœur du dispositif et sont essentiellement participatives : échanges d'expériences et de pratiques, co-construction d'outils, mises en situation et jeux de rôle, études de cas et vignettes cliniques etc.

Les formateurs de l'IFCOS sont essentiellement des praticiens issus du terrain et pour la plupart étant en activité en institution.

L'IFCOS sollicite également des compétences d'universitaires et d'experts en fonction du sujet traité.



Fonctionnement

• Formations inter-établissements

L'IFCOS propose un calendrier de ses formations inter-établissements joint au catalogue de formation. Ce calendrier peut faire l'objet d'évolutions en fonction des nouveaux besoins. Les formations inter-établissements sont principalement organisées au siège du COS, Paris 3ème. Sous réserve d'un nombre suffisant de participants, les formations peuvent être organisées en région.

À votre demande, toute formation proposée en inter-établissements peut vous être proposée en intra ou être adaptée sur-mesure.

Toute inscriptions à une formation inter-établissement doit être confirmée par écrit (email, courrier ou fax) pour être validée.

Une convocation précisant le programme, le lieu, les horaires est envoyée au commanditaire qui doit d'assurer de la bonne réception par les personnes inscrites.

La tenue des formations inter-établissements est soumise à un nombre suffisant d'inscriptions.

• Formations intra-établissement

L'IFCOS propose dans son catalogue des formations conçues pour être déclinées dans votre structure.

L'IFCOS s'assure que le contenu proposé en intra réponde à vos orientations de formation et au contexte de votre établissement. Une attention particulière est également portée au développement d'une dynamique entre les participants, salariés de votre structure.

Une convocation précisant le programme, le lieu, les horaires est préparée pour que vous puissiez la relayer à vos salariés.

• Tarifs

Le prix de chacune des formations est indiqué sur la fiche formation correspondante.

Le sur-mesure

L'IFCOS étudie avec réactivité toute demande de formation sur mesure et co-construit avec vous un projet adapté à vos besoins et aux particularités de votre structure.

Pour vos demandes particulières, l'IFCOS proposera un formateur ayant à la fois l'expertise métier mais également la connaissance de votre secteur d'activité.

Toute demande de formation sur-mesure fait l'objet d'entretiens entre l'IFCOS, le formateur et la structure. Pour ces demandes, l'IFCOS peut être mobilisé à tout moment : en amont de l'élaboration de votre plan de formation et tout au long de l'année en fonction de l'évolution de vos besoins.

Le DPC, Développement Professionnel Continu



L'IFCOS est un ODPC : organisme habilité à dispenser des programmes de DPC.

Depuis le 2 janvier 2012, chaque professionnel de santé (médical et paramédical), quel que soit son mode d'exercice, doit participer à un programme de DPC, conforme à une orientation nationale (voir l'arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé pour les années 2016 à 2018) et proposé par un organisme habilité.

Les programmes siglés « DPC » dans le présent catalogue répondent aux orientations DPC 2016-2018.

Les orientations DPC 2016-2018 ayant été définies dans le cadre de la politique nationale de santé et par profession et / ou spécialité, certains programmes de formation sont susceptibles de valider le DPC uniquement pour certaines professions.

Résultat des concertations de 2015, l'article 114 de la Loi de Modernisation de notre Système de Santé a été publié au Journal Officiel le 27 janvier 2016 dernier et rend l'obligation,

à partir du 1er janvier 2017, de suivre un parcours de DPC tous les 3 ans, et non plus tous les ans.

Les « parcours de DPC » seront définis prochainement par les Conseils Nationaux Professionnels (CNP) de chaque profession ou autres instances compétentes. Dans ce cadre, le suivi de l'intégralité des étapes d'un programme de DPC en 2016 « participe » à l'obligation triennale, mais il faut attendre la publication des « parcours de DPC » pour chaque profession pour savoir comment le professionnel de santé remplira pleinement cette obligation.

Depuis le mois de juillet 2016, l'Agence nationale du DPC, chargée de mettre en place progressivement les modalités nécessaires prévues par l'article 114, remplace l'OGDPC.

L'IFCOS se prépare à ces évolutions, et proposera des parcours de DPC conformes aux futurs textes réglementaires d'application.

En fonction des évolutions qui seront demandées, l'IFCOS se réservera le droit d'adapter ses conditions tarifaires aux nouvelles exigences.



PRATIQUES PROFESSIONNELLES - QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Améliorer les transmissions ciblées 7
- Appréhender la place du secteur associatif dans le secteur sanitaire, médico-social et social 8
- Assurer un accueil de qualité en établissement sanitaire, médico-social et social 9
- Développement de la méthode éthique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux 10
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – niveau 1
Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress 11
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – niveau 2 12
- Prise en charge et accompagnement d'un résident déficient visuel en établissement médico-social 13
- S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles 14
- Secret professionnel, secret partagé 15
- Vers une pratique bientraitante 16

L'évolution des droits du patient et les possibilités de plus en plus grandes d'accéder aux données du dossier nécessitent que le professionnel structure ses écrits afin de retranscrire avec précision et pertinence son parcours de soins. Pour répondre à cette évolution, les transmissions écrites ont pris de plus en plus de place dans l'exercice du professionnel de santé dans un contexte de travail tendu, ne permettant pas d'extension de temps pour assurer à la fois une prise en charge de qualité et une traçabilité exhaustive du chemin de soin du patient.

De plus, et afin d'assurer une continuité de la prise en charge, ces transmissions doivent être retranscrites dans un modèle similaire et concis.

Les transmissions ciblées sont un outil d'organisation et de passage de témoin entre les professionnels. La somme des informations à transmettre et leur diversité nécessite de la méthode pour tracer les écrits.

Formatrice

Edith Perbet, cadre de santé et formatrice

Objectifs pédagogiques

Améliorer les transmissions écrites et orales et acquérir une méthodologie

Construire et utiliser les outils de transmission ciblée dans une philosophie de prise en charge globale du patient

Favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire et la continuité des soins

Harmoniser les pratiques professionnelles (supports, protocoles, etc.)

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité d'éligibilité au DPC de la formation (voir page 5 « L'IFCOS, mode d'emploi »)

Apports théoriques

Utilisation supports visuels

Échanges professionnels

Possibilité de travailler les transmissions ciblées avec le logiciel OSIRIS dans la formation

Durée

3 jours (2+ 1 jour)

Public concerné

Personnel de soin, jusqu'à 15 participants

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300€/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Connaître le cadre législatif, réglementaire au regard des référentiels démarche qualité
 - < Le dossier de soin, dossier patient : définition, forme et fond du dossier
 - < Les obligations des acteurs de santé face au dossier soins et au dossier patient
 - < La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades dont l'accès au dossier
 - < La traçabilité des actes : définition, objectifs et mise en œuvre

Après-midi

- Améliorer les transmissions écrites
 - < La forme réglementaire : teneur des écrits, harmonisation dans la tenue, les termes à proscrire
 - < Les acteurs : qui écrit ? Quand ? Pourquoi ?
 - < Ce que l'on écrit : règles et vocabulaire professionnel

Jour 2

- Mettre en place les outils de transmissions ciblées
 - < Définition
 - < Apprentissage du raisonnement ciblé
 - < L'écriture, le système D.A.R. (Donnée, Action, Résultat)
 - < Outils des transmissions ciblées
 - < Notion de macro cible

Jour 3

- Analyser le bilan de l'existant
 - < Évaluation des dossiers de soins afin de poser les objectifs au regard de la stratégie institutionnelle
 - < Établissement d'un lexique de cibles prévalentes
 - < Travail sur les supports existants (papier, informatique)

Le secteur privé à but non lucratif, composé notamment d'associations régies par la loi de 1901, est un acteur majeur dans la gestion d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. S'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire, les associations de ce secteur ont souvent été portées par des histoires singulières, qui leur donnent une identité et des valeurs donnant du sens dans l'accompagnement quotidien des personnes vulnérables accueillies.

Formateurs

Jean Aribaud, président, association COS
Daniel Parent, directeur général, association COS
Sandrine Audebault, responsable qualité et gestion des risques, association COS
Estelle Barthomeuf, directrice ressources humaines, association COS

Objectifs pédagogiques

Apporter des connaissances communes sur le secteur associatif
Présenter les évolutions législatives, réglementaires et organisationnelles de notre secteur d'activité et les obligations qui en découlent pour les établissements
Intégrer les principes et les enjeux de la démarche qualité au sein du secteur sanitaire, médico-social et social
Identifier les enjeux éthiques

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation supports visuels : PowerPoint
Échanges professionnels

Durée

1 jour (plusieurs dates par an)

Public concerné

Toute personne nouvellement embauchée en CDI au COS, présente depuis au moins 3 mois

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Introduction
 - < Situation du COS dans le mouvement associatif
 - < Présentation de chacun des participants et de leur établissement ou service
 - < Évaluation et certification dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
 - < Comment s'engager dans une démarche de qualité et de gestion des risques
- Place et rôle du secteur associatif
 - < Rôle historique du mouvement associatif dans le secteur sanitaire et social
 - < Les associations aujourd'hui et le rôle d'un siège social
 - < Association ou fondation privée non lucrative : spécificités et enjeux
- Cadre législatif et réglementation du secteur sanitaire, médico-social et social
 - < Organisation et financement
 - < Transversalité et complémentarité
 - < Présentation des textes fondamentaux relatifs aux droits des malades, le droit des usagers, droit des familles et les obligations pour les établissements
- Démarche qualité
- L'emploi au COS
 - < Chiffres
 - < Politique sociale en matière d'emploi, favoriser la diversité
- Un cadre éthique des relations de travail
 - < L'engagement éthique au COS
 - < Les Groupes de Réflexion Éthique (GRE)
 - < La charte du management

À l'interface entre les usagers, les familles et les différents services des établissements, la fonction accueil dans les établissements a un rôle central dans la qualité de la relation aux personnes accueillies. Face à la diversité des situations rencontrées, le travail relationnel d'accueil implique la maîtrise de savoir-faire et de savoir-être permettant au professionnel de s'adapter et d'adopter un comportement et une attitude professionnels reflétant les valeurs de sa structure.

Formateur

Carole Kharbouch, formatrice spécialiste en relation clientèle

Objectifs pédagogiques

Prendre conscience de la valeur centrale de l'accueil pour le professionnaliser
Maîtriser des techniques de communication et donner une image positive de son institution
Acquérir des outils de gestion des situations délicates

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques (techniques et outils)
Mise en situation et jeux de rôle sur la base du vécu des participants
Échanges entre les participants

Durée

2 jours

Public concerné

Toute personne responsable de l'accueil en milieu sanitaire, médico-social et social

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

180 €/jour/personne

Contenu**Jour 1****Matin**

- L'accueil en établissement sanitaire, social et médico-social
 - < Droits et devoirs des résidents et usagers
 - < Éthique et déontologie
 - < Rôle et responsabilités des interlocuteurs clés, les relais en interne
 - < Les spécificités et les besoins des publics accueillis
- Adopter un comportement et une attitude professionnelle et refléter une image positive de la structure
 - < Identifier la qualité de service attendue en face à face
 - < Diagnostiquer votre qualité de service
 - < S'adapter aux valeurs de son institution
 - < Offrir une image professionnelle
- Adapter sa communication verbale
 - < Les techniques de communication
 - < Le questionnement
 - < La reformulation
 - < La validation

Après-midi

- Les techniques d'accueil en face à face
 - < Se mettre en phase avec son interlocuteur
 - < Respecter une distance de communication appropriée
 - < Détecter les signes avant-coureurs pour prévenir les conflits

Jour 2**Matin**

- Faire face à des situations délicates en face à face
 - < Analyser et décrypter les situations complexes
 - < Maîtriser l'agressivité, l'impatience, l'impolitesse
 - < Gérer ses émotions et en faire ses alliées
 - < Décrypter les comportements non verbaux
 - < Les différents canaux (l'audition, la vision, le toucher, l'olfaction)

Après-midi

- Techniques de traitement des demandes en face à face et au téléphone
 - < Les phrases types d'accueil
 - < Expliquer pour informer
 - < Maîtriser le temps
 - < Recadrer en restant courtois
 - < Rassurer et s'assurer qu'on a été compris
 - < S'adapter aux types d'interlocuteurs
 - < Les spécificités en établissement sanitaire, social et médico-social

Le questionnement éthique émerge à travers des cas de conscience, des divergences de points de vue, des difficultés à choisir la meilleure réponse possible pour l'utilisateur ou le patient. Il révèle l'existence de « dilemmes éthiques » qui rendent difficile l'arbitrage entre des principes contradictoires, par exemple entre le droit à la liberté et la sécurité de la personne, les volontés individuelles et le cadre collectif, la volonté de l'utilisateur et celles de ses proches, etc. Dans ce cadre et compte tenu de l'importance des enjeux, la formation se propose de donner des repères pour formuler les questions éthiques, mettre en forme la réflexion et les débats, étayer conceptuellement les débats et l'élaboration d'avis.

Formateurs

Dominique Gabeloux, consultante et Bruno Larrose, psychologue clinicien et psychanalyste

Objectifs pédagogiques

Développer la méthode éthique par l'apport de connaissances (droit des usagers, bonnes pratiques, principes philosophiques, sciences humaines)
Développer la méthode éthique par des études de cas

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Études de cas
Méthodologie du débat et de l'argumentation éthiques
Méthodologie de rédaction des avis

Durée

1 jour (deux demi-journées par an)

Public concerné

Toutes catégories de professionnels salariés des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en lien avec la prise en charge des publics accueillis

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement

Prix

3 000 € pour les deux demi-journées + frais

Contenu

- L'identification des enjeux éthiques
 - < Savoir repérer la spécificité éthique des situations évoquées
- L'appropriation des références permettant de construire la méthode éthique
 - < Savoir se référer aux fondements philosophiques (principes, normes, valeurs), aux droits des usagers, aux recommandations de bonnes pratiques, à la littérature
- L'appropriation de la méthodologie de construction de la réflexion éthique
 - < Savoir distinguer les différents temps logiques de la réflexion (recueil des informations, analyse et discussion des données, recherche de fondements, recherche de consensus)
- L'appropriation de la méthodologie de rédaction d'avis éthique
 - < Savoir rédiger les étapes de la réflexion, les références, et les avis formulés

La formation se focalise autour de 4 causes principales du stress du personnel en établissement sanitaire, social et médico-social : stress lié au comportement de la personne en établissement, du fait de son état physique et mental ; stress lié au comportement des familles/proches de la personne accompagnée qui peuvent reporter leur épuisement physique et mental sur le personnel soignant ; stress lié aux relations entre collègues : disputes et situations tendues ; stress lié à la nature du travail : physique et/ou répétitif.

Formateurs

Blaise de Lanlay, formateur, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en gestion du stress et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité ou Anne Chervet, psychologue, praticienne en établissement gériatrique et enseignante (Université Paris Sud)

Objectifs pédagogiques

Pour le groupe

Comprendre

- < Nos réactions au stress ne sont pas forcément celles des autres
- < La fatigue peut prendre plusieurs formes : physique, mentale ou émotionnelle
- < Identifier son type de fatigue pour mieux agir

Apprendre

- < Mieux repérer quand les collègues sont stressés
- < Mieux soutenir, écouter, encourager
- < Utiliser des outils adaptés

Pour soi

Comprendre

- < Les émotions sont contagieuses, en particulier le stress des autres (patients, familles, collègues)

Apprendre

- < Se dissocier des émotions négatives pour travailler plus efficacement
- < Rompre la chaîne du stress et éviter de la propager
- < Des outils de relaxation et de visualisation pour récupérer nerveusement et émotionnellement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Exercices pratiques réutilisables par le professionnel

Accompagnement en ligne

Durée

1 jour (+ accompagnement en ligne après la formation)

Public concerné

Tout public travaillant au contact de personnes en établissement sanitaire, social et médico-social

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra ou inter-établissements

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe (+ frais éventuels)

Contenu

Comprendre

- < LES CONTRAINTES ÉMOTIONNELLES : COMPRENDRE POUR AGIR
Le comportement des patients ou résidents font parfois peser sur l'établissement et sur l'équipe des contraintes émotionnelles qu'il faut savoir gérer. Comment se manifestent-elles à court et moyen terme ? Comment les repérer puis les gérer au mieux ?
- < LES ÉMOTIONS SONT CONTAGIEUSES : l'épuisement physique et moral de certaines familles/proches peut être reporté sur les professionnels qui « absorbent » ces émotions
- < REPÉRER SES SIGNAUX D'ALERTE LE PLUS TÔT POSSIBLE : identifier les réactions physiologiques du corps en stress aigu (tension, rythme cardiaque, respiration, résistance musculaire) ou en stress chronique (mal de tête, trouble du sommeil, mal de ventre, etc.) afin de pouvoir utiliser aux mieux les outils proposés lors de la formation
- < NOS COMPORTEMENTS SONT DIFFÉRENTS DE CEUX DES AUTRES : en situation de stress, nos comportements ne sont pas forcément ceux des autres (ex : silence, agressivité, colère, repli). Comment identifier ceux des autres pour pouvoir mieux soutenir, écouter, encourager ?
- < LES ÉLÉMENTS PERTURBATEURS SUR LESQUELS ON PEUT AGIR : comment remettre nos perceptions à leur juste place ?

Apprendre

- < SAVOIR SE POSITIONNER EN TANT QUE PROFESSIONNEL
Mettre des limites et aider sans se laisser envahir : se dissocier des émotions négatives pour travailler plus efficacement « se protéger » pour rompre le cercle vicieux menant à l'épuisement

< METTRE EN PLACE DES OUTILS ADAPTÉS POUR PRÉVENIR LE STRESS

Stress chronique (avant, pendant et après) : une série d'exercices classés chronologiquement en 3 étapes : des outils de prévention du stress, des outils pour rester concentré lors des urgences, des outils de relaxation et de visualisation pour récupérer nerveusement et émotionnellement d'un stress

< STRESS PONCTUEL ET IMPRÉVU (par exemple : famille ou usager en colère) :

Savoir accueillir l'émotion et mettre en place une action appropriée
Respiration et hypoventilation pour éviter d'entretenir l'émotion négative
Outils de communication pour transmettre les informations dans l'écoute et le respect

Après la formation

< ACCOMPAGNEMENT ON LINE

EN LIGNE

- Suite à la formation, les participants ont accès à un espace dédié on line (enregistrement et vidéos) qui comprend :
- un coaching de 10 minutes par jour pendant 5 jours pour composer leur propre technique de régulation émotionnelle et retrouver leur calme beaucoup plus rapidement.
 - une trousse d'urgence composée d'outils à utiliser ponctuellement lorsqu'il ont besoin de conserver une attitude professionnelle (ex : lors de situations d'urgence pour éviter de céder à la panique)

Dans la continuité du programme « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Niveau 1 », cette formation permettra aux équipes de mieux comprendre les dynamiques des émotions et de s'approprier des outils simples et efficaces pour mieux communiquer en situations professionnelles.

Formateur

Blaise de Lanlay, formateur, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en gestion du stress, et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité

Objectifs pédagogiques

Acquérir des techniques de gestion de ses émotions
Mieux communiquer dans les différents types de situation

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Exercices pratiques réutilisables par le professionnel
Accompagnement en ligne

Durée

1 jour

Public concerné

Tout public travaillant au contact de personnes en établissement sanitaire, social et médico-social
Pour les personnes en situation d'encadrement, la formation « Développer une écoute empathique pour mieux communiquer », proposée au catalogue au chapitre « Management- techniques d'encadrement » tient lieu de « Niveau 2 »

Prérequis

Avoir suivi la formation « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Niveau 1 »

Format

Formation intra ou inter-établissements

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe (+ frais éventuels)

Contenu

- Décrypter le sens de ses émotions pour prendre du recul et rester professionnel
 - < Les 6 émotions de bases et leurs manifestations dans les relations professionnelles (avec le résident/patient/usager/les familles et les collègues)
 - < Les émotions proviennent de nos besoins satisfaits ou contrariés
 - < Mieux comprendre le sens de son ressenti émotionnel pour prendre de la distance
- S'entraîner à mieux communiquer dans 4 situations professionnelles
 - < En situation d'urgence : éviter la « patate chaude » : ne pas se laisser déborder par ses émotions mais arriver avec des informations précises et contextualisées à transmettre
 - < Lors d'une communication délicate (collègues, familles, proches...) : faire diminuer l'émotivité de l'interlocuteur en 3 étapes :
 - 3 outils pour rétablir le contact non-verbal, reformuler les faits et valider le ressenti émotionnel, formuler une proposition claire, réaliste et réalisable,
- Apprendre à formuler une critique constructive : la méthode D.E.S.C
 - < Arriver à dire ce que l'on pense sans s'emporter ni avoir peur de blesser son interlocuteur
 - < Décrire les faits sans interprétation/exprimer ses émotions/spécifier des solutions
- Remercier et renvoyer des signes de reconnaissance
 - < S'entraîner aux 3 étapes d'expression des signes de reconnaissance

L'objectif de ce module de formation est d'apporter des informations sur les spécificités de la prise en charge des personnes déficientes visuelles afin de mieux les accompagner dans les actes du quotidien en établissement.

Moyens pédagogiques et techniques

IFCOS, en partenariat avec Streetlab (Institut de la vision). Connexion nominative sur la plateforme de formation en ligne

Objectifs pédagogiques

Sensibiliser les personnels et les aider à mieux comprendre les enjeux de la déficience visuelle et les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans leur établissement

Informar sur les difficultés et les besoins spécifiques des résidents déficients visuels afin d'améliorer leur accompagnement et leur prise en charge

Former aux bons comportements et bonnes pratiques dans l'accompagnement au quotidien

Offrir un niveau de connaissances suffisant ainsi que des outils pour repérer d'éventuels déficits visuels

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques diversifiés (fiches, bonnes pratiques, moyens de prévention, etc.)

Mise en situation : apprentissage immersif, navigation interactive

Quiz évaluatifs

Durée

2 heures

Public concerné

Ensemble du personnel de l'établissement

Prérequis

Aucun

Format

La formation se déroule en ligne, sur un poste de travail sonorisé permettant l'accès à internet et à une imprimante.

Prix

50 €/personne

Contenu

- Vision et vieillissement
 - < Fonctionnement de l'œil et moyens d'évaluer la vision
 - < Distinction défaut optique de l'œil/ déficience visuelle
 - < Amétropies, pathologies visuelles
- Prévention
 - < Niveaux de prévention définis par l'OMS : prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Prise en charge
 - < Accompagner et prendre en charge le résident déficient visuel au quotidien en établissement
 - < Exemples de situations vécues par des personnes déficientes visuelles, solutions techniques pour faciliter le quotidien, retours d'expériences d'un professionnel de santé
- Outils de repérage
 - < Questionnaire pour mettre en évidence les comportements permettant de repérer une déficience visuelle
- Évaluation des travaux : indicateurs de progression, quiz à différentes étapes du module et score global

Formatrices

Micheline Mauduit ou Stéphanie Rohrbach, formatrices et consultant

Objectifs pédagogiques

Connaître les recommandations en lien avec les publics accueillis et les problématiques professionnelles
Comprendre la façon dont les recommandations ont été rédigées afin d'acquérir la capacité d'un mode de lecture rapide et efficace
Reconnaître et diffuser les bonnes pratiques mises en œuvre
Acquérir le réflexe de s'appuyer sur les RBPP en tant qu'aide concrète dans le travail
Faire le lien entre procédures et recommandations

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaires pré et post auto-évaluation
Apports théoriques et méthodologiques
Travail en sous-groupes
Analyse de situations présentées par les stagiaires
Mise en place d'une action dans son service en intersession

Durée

3 jours (2 + 1 jour)

Public concerné

Toutes catégories de professionnels salariés des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en lien avec la prise en charge des publics accueillis

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTER : 215 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Présentation de l'ANESM et/ou de la HAS, des recommandations et de leur mode d'élaboration

Utilisation des synthèses des RBPP, éléments d'appropriation comme outils de travail

Mise en lien des recommandations avec le projet associatif et les différentes chartes

Jour 2

Travail en sous-groupes sur la mise en œuvre opérationnelle par chacun dans son service, avec son équipe, avec les usagers

- < Une recommandation générique (ex. bientraitance, les attentes de la personne et le projet personnalisé, le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux)
- < Une recommandation spécifique en fonction de la composition du groupe (ex. qualité de vie en MAS/FAM, prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage et accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement des personnes accueillies dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile)

Mise en commun des travaux et validation par l'ensemble des participants des bonnes pratiques retenues qui pourront être diffusées par la suite

Intersession

Chaque participant fera vivre l'une des recommandations travaillées en formation dans son établissement ou son service. Il formalisera sous forme de procédure, de compte-rendu de réunion, d'outil, l'action qu'il a mise en place afin de pouvoir relater au groupe le 3ème jour.

Jour 3 (un mois plus tard environ)

Présentation par chaque stagiaire au groupe des travaux de l'intersession

Visualisation et récapitulatif des bonnes pratiques mises en œuvre à partir d'une grille d'analyse et d'une trame rédigée par le formateur qui en proposera un livret

Les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social travaillent aujourd'hui dans un cadre juridique prédéterminé. Il arrive, dans leur pratique, que des questionnements, notamment éthiques, émergent quant à l'application des règles professionnelles. C'est souvent le cas autour des principes du secret professionnel et de la transmission des informations. Quel est le périmètre de la notion de secret professionnel ? Comment peut-elle s'articuler avec la pratique du secret partagé ? Comment organiser la transmission des informations dans cette perspective ?

Formatrice

Anne Roland, formatrice pour adultes en CRPF (centre de rééducation professionnelle et de formation)

Objectifs pédagogiques

Distinguer les notions de secret médical, secret professionnel, secret partagé, discrétion professionnelle, confidentialité

Présenter l'approche juridique et législative

Animer une réflexion sur le travail en réseau et le secret partagé

Partager des expériences sur des situations qui ont posé question et en tirer un enseignement

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)

Apports théoriques et PowerPoint

Échanges et retour sur expérience

Études de situation

Support pédagogique

Durée

1 jour

Public concerné

Toute personne concernée en établissement

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

- La notion de secret professionnel
 - < Historique : d'un point de vue juridique
 - < Quels sont les professionnels qui y sont soumis ?
 - < Différences entre : secret médical, secret professionnel, secret partagé, discrétion professionnelle, confidentialité, éthique professionnelle
 - < Approche juridique et législative
- Travail en réseau, équipe pluridisciplinaire et secret partagé
 - < Le partage de l'information : que peut-on partager et comment ? Entre professionnels, familles, autres instances, etc.
 - < Quelles pratiques définir ?

Bientraitance, respect, écoute : ces principes fondamentaux et leur application concrète au quotidien sont les valeurs fondamentales du soin qui, face à la technicisation du soin, la multiplication des protocoles, peuvent être mises à mal. Cette formation permettra aux professionnels de s'outiller sur l'identification de la maltraitance et des facteurs de risque, de mieux connaître les textes de loi, d'analyser ses pratiques pour se fixer des pistes d'amélioration et d'acquérir des outils collectifs et individuels de bientraitance.

Formateur

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

Prendre conscience de la maltraitance
Réfléchir à ses valeurs éthiques et à celles de son association/institution
Connaître les textes de loi sur la maltraitance et la bientraitance
Acquérir les outils collectifs et individuels de bientraitance
Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité d'éligibilité au DPC de la formation (cf. page 5 « L'IFCOS, mode d'emploi »)
Apports théoriques
Questionnaires d'évaluation des pratiques
Lecture d'études
Exercices de réflexion individuels et en groupe
Remplissage d'échelles d'évaluation
Analyses de cas pratiques
Jeux de rôles
Visionnage de vidéos
Réalisation de supports visuels pour diffuser les bonnes pratiques dans l'établissement

Durée

A partir de 3 jours (en fonction des contenus/modules retenus)

Public concerné

Tout le personnel de l'établissement, jusqu'à 15 participants

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/par personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

FORMATION SOCLE (3 jours)

- Connaître le cadre légal et éthique de la bien-traitance
 - < Les lois de 2002, la norme V2010, le plan bien-traitance de 2007
 - < L'éthique du soin, les notions de respect (Kant, Ricœur), les valeurs de l'association/institution
 - < Les droits concrets des usagers
 - < Les diverses chartes (droits et libertés de la personne âgée dépendante, etc.)
- La maltraitance, typologie, facteurs de risques et cadre légal
 - < Les notions de violence et d'agressivité et leur subjectivité
 - < Les divers types de maltraitance active, passive, les « douces violences », etc.
 - < La maltraitance liée à l'institution, au patient et au soignant
 - < Le dilemme du témoin d'une situation de maltraitance
 - < Apprendre à signaler (obligation légale et éthique) pour quitter la culture du secret

- Les outils de la bientraitance
 - < Les notions de vulnérabilité, dépendance et autonomie
 - < La relation d'aide et ses pièges : la « bonne distance », éviter la « surprotection »
 - < La communication : règles de base, écoute active, validation des émotions.
 - < Les outils collectifs : ouverture de l'institution, groupes de parole, solidarité d'équipe

MODULES OPTIONNELS ASSOCIÉS, SUR DEMANDE (1 jour par module)

- Le vieillissement (âgisme, vieillissement normal et pathologique, le travail de vieillir, maladies neurodégénératives)
- Le handicap (le regard social, les différents types de handicap, le deuil d'une vie normale)
- Accueil des familles (ressenti des familles, agressivité et souffrance des proches, alliance thérapeutique)



GÉRONTOLOGIE - ACCOMPAGNEMENT DU SUJET ÂGÉ

- Acquérir des techniques relationnelles et communicationnelles pour l'accompagnement quotidien de la personne âgée 18
- Comprendre et accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées 19
(avec un module optionnel : Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en établissement)
- Connaissance de la personne âgée : pour une meilleure prise en charge 20
- Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en Ehpad 21
- Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé 22
- Soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie du sujet âgé en institution 23
- Troubles psychiques de la personne âgée : comprendre pour mieux accompagner 24
- Vie sexuelle, vie affective de la personne âgée en établissement 25

Pour développer des modes de communication adaptés aux personnes accueillies, les professionnels de l'accompagnement en établissement médico-social (Ehpad) ont besoin de clés de compréhension des besoins fondamentaux de la personne et d'outils pour faciliter la communication et la relation d'aide avec les personnes pouvant être atteintes de troubles de la sensibilité, de l'audition, de la vision, du langage, des fonctions intellectuelles et de l'alimentation, de handicap moteur, de pathologies liées au vieillissement.

Formatrice

Anne Roland, formatrice pour adultes en CRPF (centre de rééducation professionnelle et de formation)

Objectifs pédagogiques

Acquérir des techniques de communication verbale et non verbale
Accompagner au quotidien des personnes âgées dépendantes au sein d'un Ehpad
Comprendre les conséquences du vieillissement sur la communication
Réfléchir à la place de la relation d'aide dans son métier, dans ses fonctions

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)
Apports théoriques, PowerPoint
Étude de cas
Travail de réflexion en sous-groupe/échange de pratiques
Échanges et retour sur expérience

Durée

2 jours

Public concerné

Aides-soignants, agents des services hospitaliers, accompagnants éducatifs et sociaux, auxiliaires de vie sociale, aides médico-psychologiques, etc.

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Les principes de la communication
 - < La communication verbale
 - < La communication non verbale
 - < La relation avec son interlocuteur
 - < Les principes de communication : l'écoute active, construire son intervention avec une communication adaptée, l'importance de l'écoute, adapter son mode de communication en fonction des personnes, des comportements, des situations, des imprévus

Après-midi

- La relation d'aide
 - < Définition
 - < Les besoins fondamentaux de la personne dépendante : comment y répondre ?

Jour 2

Matin

- Conséquences du vieillissement sur la communication
 - < Identification des processus psychologiques et physiques du vieillissement « normal »
 - < Être à même d'identifier ses besoins
 - < Comprendre ce que vit, dans son quotidien, la personne âgée

Après-midi

- Créer et maintenir une relation professionnelle avec la personne : le rôle de l'intervenant lors de la prise en charge de la personne dépendante
 - < Établir une relation professionnelle adaptée avec la personne âgée dépendante et sa famille
 - < Adapter son mode de communication en fonction des personnes, des comportements, des situations
 - < Le positionnement professionnel facilitant la communication et la relation d'aide avec la personne et son entourage

Dans leur pratique, les professionnels sont de plus en plus confrontés aux personnes atteintes de pathologies démentielles. Cela implique qu'ils connaissent et comprennent ces maladies afin de pouvoir ajuster au mieux leurs attitudes et soins relationnels pour répondre de manière adaptée aux besoins de ces personnes.

Formatrice

Jennifer Meulnotte, psychologue clinicienne en Ehpad et pour des services de soins au domicile, formatrice en gérontologie

Objectifs pédagogiques

Acquérir la connaissance et la compréhension des troubles cognitifs et du comportement liés aux démences
Développer le soin relationnel auprès des personnes atteintes de pathologies démentielles
Adapter les techniques de communication aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)
Apports théoriques
Réflexion sur des questions pratiques en groupe
Débats d'idées à partir du visionnage de vidéo
Études de cas, analyse des pratiques
Mises en scène, jeux de rôles

Durée

2 jours (+ 1 jour avec le module optionnel « Sexualité et personnes âgées atteintes de démence en institution »)

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Prendre conscience de ses représentations sur la maladie d'Alzheimer et les pathologies associées et sur ce qu'elles font vivre aux personnes qui en sont atteintes
- Connaître le concept de démence et ses différentes formes : aspects cliniques, évolution, stades d'avancée de la maladie, étiologie, épidémiologie
 - < La maladie d'Alzheimer < La démence frontale
 - < La démence à corps de Lewy < Les démences vasculaires
- Comprendre ce que les troubles liés à la maladie d'Alzheimer et aux pathologies associées font vivre aux personnes malades : angoisses corporelles, impression de vide, de chute ou de disparition, angoisses abandonniques...

Après-midi

- Identifier et prendre en compte les troubles du comportement qui peuvent se développer dans le cadre d'une pathologie démentielle
 - < Idées délirantes < Hallucinations
 - < Agitation, agressivité < Dépression
 - < Anxiété < Exaltation de l'humeur
 - < Apathie < Désinhibition
 - < Instabilité de l'humeur < Comportement moteur aberrant
 - < Troubles du sommeil < Troubles de l'appétit

Avec un module optionnel

« Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en institution »

Contenu

Matin

- Représentations de la sexualité chez la personne âgée atteinte de démence
- L'expression régressive de la sexualité
- Les troubles du comportement sexuel en lien avec une atteinte des fonctions cérébrales
- La désinhibition liée à une atteinte frontale

Après-midi

- Conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle dans les différentes situations. Regard de la famille. Communication en équipe et rôle de l'institution pour la protection des personnes : rester dans une démarche éthique

Durée

1 jour

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de ses représentations sur la sexualité des personnes âgées atteintes de démence
- Comprendre le sens des comportements sexuels inadaptés socialement
- Savoir faire face à des situations délicates concernant la sexualité tant au moment des soins intimes que dans le quotidien de l'établissement

La qualité de la prise en charge de la personne âgée en établissement médico-social est fortement liée à la connaissance qu'ont les professionnels de ce public. Problématiques liées au vieillissement et à la dépendance, besoins spécifiques de la personne âgée : les professionnels ont besoin de repères et d'outils pour adapter la prise en charge et l'accompagnement au quotidien dans l'établissement.

Formatrice

Jennifer Meulnotte, psychologue clinicienne en Ehpad et pour des services de soins au domicile, formatrice en gérontologie

Objectifs pédagogiques

Connaître et intégrer dans les modes de fonctionnement les problématiques posées par le vieillissement, la dépendance et ses répercussions

Savoir évaluer les possibilités des personnes âgées pour ajuster sa prise en charge notamment en termes de socialisation, de communication et de relation
Adapter ses attitudes en fonction des besoins de la personne âgée en s'appuyant notamment sur le soin relationnel

Savoir s'appuyer sur les capacités pour stimuler la personne aux différents moments de la journée
Savoir mettre en place des activités occupationnelles tout au long de la journée

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)

Apports théoriques

Réflexion sur des questions pratiques en groupe

Débats d'idées à partir du visionnage de vidéos

Études de cas, analyse des pratiques

Mises en scène, jeux de rôles

Durée

2 jours

La durée de la formation est modulable en fonction des besoins.

Public concerné

Infirmier, aide-soignant, agent des services hospitaliers, aide médico-psychologique, animateur, agent des services logistiques, auxiliaire de vie, conseiller en économie sociale et familiale, ergothérapeute, secrétaire d'accueil, etc.

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Un entretien préalable avec la direction de l'établissement permettra de déterminer les thématiques prioritaires parmi celles proposées et d'adapter le programme en fonction des besoins de l'établissement et du public en formation.

Jour 1

Matin

- Vieillesse normale et pathologique sur le plan psychique et cognitif
 - < Le vieillissement du cerveau; l'évolution du psychisme avec l'âge et ses mécanismes de défense ; les pathologies mentales ou neurologiques typiques qui peuvent apparaître au grand âge
- La dépendance et ses répercussions sur la personne âgée
 - < Le vécu de la dépendance physique et psychique ; les manières dont la personne âgée peut répondre à cette dépendance dans la relation: par la dépression, la colère, l'emprise sur autrui, l'hyper contrôle, la confiance sereine...

Après-midi

- Les besoins de la personne âgée en lien avec son contexte et son projet de vie
 - < Le respect et la prise en compte des besoins fondamentaux d'une personne âgée ; les priorités à donner selon les souhaits et les attentes de la personne

- Le soin relationnel au quotidien
 - < Les manières de s'adresser à une personne âgée ; la place de la communication verbale et non verbale dans la relation

Jour 2

Matin

- Les capacités restantes et la stimulation aux différents moments de la journée
 - < Le repérage des possibilités d'autonomie des personnes âgées sur le plan moteur, cognitif, en matière de communication et de socialisation... dans les actes de la vie quotidienne : toilette, repas, déplacements... ; les outils d'évaluation des capacités restantes d'une personne âgée en fonction de sa profession

Après-midi

- Les activités occupationnelles adaptées au public accueilli
 - < Les activités simples que l'on peut proposer aux personnes âgées ; l'adaptation des ateliers en fonction du type de dépendance des résidents : handicap physique, problèmes visuels, troubles cognitifs...

Qu'il s'agisse de propos agressifs ou de gestes violents exprimant la souffrance des usagers ou des troubles du comportement associés aux maladies, les professionnels sont parfois confrontés à des manifestations de violence. L'inquiétude et la culpabilité des familles peuvent aussi les conduire à des comportements d'agressivité envers les soignants.

Formatrice

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en Ehpad, thérapeute familiale et hypno-thérapeute

Objectifs pédagogiques

Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer d'intention de nuire
Mieux comprendre les racines de l'agressivité des personnes âgées pour mieux s'en distancier
Prendre conscience de sa propre agressivité
Apprendre à gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang froid

Méthodes et modalités d'évaluation

Exercices de réflexion en groupe et en individuel
Analyse de cas issus de la pratique des participants
Visionnage de vidéos
Lecture d'articles
Mise en situation et jeux de rôles
Evaluation : questionnaire avant et après la formation

Durée

2 jours

Public concerné

Tout le personnel de l'établissement (accueil, personnel hôtelier, ergothérapeute, kinésithérapeute, animateur, aide-soignant, agent des services hospitaliers, accompagnant éducatif et social, infirmier, médecin etc.)

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Présentation et recueil des attentes
- La violence et l'agressivité en général : réflexion autour de vidéos et de cas pratiques
- La violence et l'agressivité des personnes âgées : la dépression hostile du sujet âgé, la difficulté du travail de vieillir, le vieillissement pathologique, les troubles du comportement liés aux maladies neurocognitives
- L'auto-agressivité de personnes âgées : suicide et équivalents suicidaires
- La violence perçue des soins, de l'institution, au sein des équipes

Après-midi

- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel
- Recueil des situations rencontrées, analyse de ces situations et reprise des réactions lors de mises en situation

Jour 2

Matin

- Le positionnement individuel face à la violence : comment ne pas se sentir visé, comment réagir, comment se protéger ? Exercices de distanciation
- Le travail de groupe face à la violence : débriefing, analyse des pratiques, projet personnalisé

Après-midi

- Nouvelles mises en situation et jeux de rôles
- Introduction à la communication non violente.
- Exercices d'assertivité
- Évaluation de la formation

Du fait du vieillissement, normal ou pathologique, les réflexes se modifient, sont retardés... Manger, acte le plus commun de la vie, devient alors difficile. L'alimentation devient un acte de soins, où il est nécessaire de s'adapter à de nouvelles habitudes pour la préservation de la santé. Chaque professionnel a un rôle dans ces prises en charge : comprendre le lien entre la pathologie et la déglutition peut alors aider une équipe soignante à aborder le repas sans angoisse ou la rassurer sur sa pratique.

Formatrice

Rachel Lorrain, orthophoniste, COS CRF Divio

Objectifs pédagogiques

Permettre à chacun :

- d'identifier les principaux enjeux d'une prise en charge des troubles de la déglutition,
- de comprendre le processus de la déglutition,
- d'identifier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition,
- d'identifier les mécanismes de fausse route, savoir détecter les fausses routes,
- de gérer la situation d'urgence,
- de savoir comment adapter l'environnement, l'installation, la posture...
- de connaître les différentes textures, leurs indications et les modes de préparation,
- de faire le lien déglutition/nutrition, différencier régime/texture,
- de mieux appréhender le rôle de chacun dans la prise en charge,
- de favoriser une cohésion d'équipe autour du résident,
- de pouvoir mieux informer le résident et son entourage,
- d'identifier des actions d'amélioration à mener dans son établissement et envisager leur réalisation...

Méthodes et modalités d'évaluation

- Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)
- Apports théoriques
- Utilisation de supports visuels, vidéos
- Cas pratiques et mise en situation
- Produits alimentaires et nutritionnels en dégustation

Durée

2 jours

Public concerné

Tout personnel associé à la prise des repas, cadre de santé, IDE, aide-soignant, accompagnement éducatif et social, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, agent des services hospitaliers, personnel de restauration, personnel médical

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande). Cette formation est disponible uniquement dans certaines zones. Nous consulter.

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Théorie
 - < Physiologie : déglutition dite « normale »
 - < Pathologie
 - < Aspects généraux du vieillissement et retentissement sur l'alimentation (presbyphagie primaire, secondaire, tertiaire)
 - < Quelques tableaux cliniques (accident vasculaire cérébral, traumatisme crânien, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, démence type Alzheimer, antécédents de cancer ORL, autres affections à risque...)
- Nutrition et déglutition
- Pratique
 - < Intervenants
 - < Bilan
 - < Aménagements
 - < Éducation du patient et/ou de l'entourage
 - < Vécu
 - < En cas d'urgence

Jour 2

- Travaux pratiques
- Vidéo radioscopie & films
- Quizz
- Dégustation (recettes, menus)
- Débat « éthique »
- Quel outil pour améliorer nos pratiques ?

Cette formation vise à proposer des outils aux équipes pour contribuer à soulager la souffrance de la personne en fin de vie en Ehpad et à mieux accompagner le résident en fin de vie et sa famille. La formation permettra de réfléchir à la démarche palliative conduite dans l'établissement et aux questions éthiques soulevées par ces problématiques.

Formatrice

Dr Véronique Millet, médecin spécialiste de la douleur, des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie, ayant exercé 4 ans comme médecin coordinateur au sein d'un réseau de soins palliatifs

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances spécifiques à la démarche palliative en Ehpad
Assurer une qualité institutionnelle de la fin de vie : aider l'équipe à accompagner le résident jusqu'au bout de sa vie en le maintenant sur son lieu de vie

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité d'éligibilité au DPC de la formation (voir page 5 « L'IFCOS, mode d'emploi »)
Apports théoriques
Débat
Analyse de situations cliniques
Jusqu'à 15 participants

Durée

3 jours (2 jours + 1 jour) - Adaptable

Public concerné

Médecin, personnel soignant, non soignant et toute personne concernée en établissement

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1300 €/jour pour le groupe

Contenu

Le programme est adapté aux besoins des participants (échanges préalables) et est proposé sur la base de 3 jours au format (2 jours + 1 jour environ 1 mois plus tard pour notamment l'analyse des pratiques).

- La démarche palliative
 - < Définition
 - < Quelle prise en charge à mettre en œuvre dans une visée de confort ?
- La douleur
 - < Les deux types de douleur
 - < Évaluation de la douleur
 - < Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse
- Autres symptômes pouvant accompagner la fin de vie : complications respiratoires, digestives, neurologiques...
Description et prise en charge
- La souffrance morale
 - < Comment l'entendre ?
 - < Comprendre le syndrome de glissement, la confusion, l'anxiété et la dépression...
 - < Quelle réponse médicamenteuse et non médicamenteuse ?
- L'accompagnement du résident et son entourage
- Questions éthiques liées à la fin de vie : sédation, demandes d'euthanasie, refus de traitement ou de soin, ou inversement soins disproportionnés, directives anticipées, etc.
- Le moment de la mort
 - < Les différentes phases de la fin de vie
 - < Quelle prise en charge pour améliorer le confort du malade ?
 - < Le rôle et la place de chacun
- L'immédiat après la mort
 - < L'annonce du décès
 - < L'accueil des proches
- Les pratiques institutionnelles en matière d'accompagnement des personnes en fin de vie : coordination et projet d'équipe autour de la fin de vie

La prise en charge des troubles psychiques des personnes âgées en établissement est particulièrement délicate pour le personnel. Souvent mal connus dans leurs manifestations et leurs répercussions, ces troubles nécessitent la mise en place d'un accompagnement et d'outils permettant de mieux les appréhender et de proposer des réponses adaptées. Cette formation sera l'occasion pour les professionnels d'échanger autour des enjeux éthiques que pose la prise en charge des personnes âgées atteintes de troubles psychiques.

Formateur

Dr Patrick Frémont, psychiatre, praticien hospitalier

Objectifs pédagogiques

Appréhender et mieux identifier les différents troubles psychiques
Améliorer l'accompagnement des personnes âgées présentant des pathologies mentales et de leurs proches

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation (cf. page 5)
Apports théoriques
Cas pratiques
Étude de cas cliniques
Travaux d'intersession

Durée

3 jours (2 + 1 jour environ 1 mois plus tard)

Public concerné

Équipe soignante, personnel paramédical, tout professionnel intervenant auprès des personnes âgées présentant des troubles psychiques

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Introduction à la thématique
 - < Le vieillissement « normal » et la définition des troubles psychiques
 - < L'entrée en institution
 - < Le vieillissement des patients présentant des pathologies psychiatriques chroniques et le vieillissement des handicapés mentaux
 - < L'apparition de troubles psychiques chez des patients jusque-là sans antécédents
- Description des troubles psychiques chez le sujet âgé
 - < Les troubles du sommeil
 - < Les troubles du comportement alimentaire, les addictions
 - < Agitation
 - < Les troubles anxieux
 - < Dépression et suicide
 - < Idées délirantes et hallucinations

Jour 2

- Étiologie et évolution des troubles psycho-comportementaux au cours des pathologies neurodégénératives
 - < Les conséquences des troubles pour le patient
 - < Le retentissement des troubles sur l'entourage familial et institutionnel

- La prise en charge
 - < La littérature et les recommandations
 - < Les approches non médicamenteuses
 - < Les médicaments
- Des questions spécifiques
 - < Handicap psychique et handicap mental
 - < Le vieillissement des malades mentaux et leur accueil en institution
 - < Le vieillissement des handicapés mentaux et leur accueil en institution

Jour 3

- La troisième journée de formation permettra, environ un mois et demi plus tard, de revisiter les notions avec des cas concrets et d'échanger sur les travaux d'observation donnés pendant l'intersession.

En établissement, la vie affective, la sexualité des personnes âgées pose un certain nombre de questions et suscite parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, tenir compte de la pathologie du résident dont la désinhibition peut faire partie, préserver la vie en collectivité, les soins etc. Cette formation apportera des clés de réflexion et des outils sur ces questions : quoi accepter/ tolérer, comment intervenir pour protéger, comment échanger en équipe sereinement sur ces sujets, comment mener une réflexion éthique.

Formateur

Walter Deumer, psychologue, formateur-consultant

Objectifs pédagogiques

Comprendre et mieux appréhender les comportements affectifs et sexuels de la personne âgée.
Permettre aux participants d'aborder et d'échanger sur leurs questionnements en ce qui concerne leurs valeurs, leurs émotions et sur des situations rencontrées
Aborder des aspects psychologiques, juridiques et pratiques : comment concilier les droits et libertés des résidents, l'obligation de protéger la personne âgée vulnérable et les exigences et contraintes de la vie en collectivité ?

Méthodes et modalités d'évaluation

Echange d'expériences et de pratiques professionnelles
Etudes de cas, analyse
Apports théoriques.
Evaluation écrite et orale de la formation.

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels travaillant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées, notamment en Ehpad

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement

Prix

INTER : 280€/jour/personne

INTRA : 1300€/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

La vie affective et la sexualité de la personne âgée
< Les manifestations
< Le vieillissement « normal » et le vieillissement « pathologique »
< La demande et les attentes affectives de certains résidents en institution

Etudes de cas, préparées en petits groupes (les thèmes seront précisés en fonction des attentes exprimées) :

< Préserver l'intimité, la vie privée en institution
< Le libre consentement/ protéger des personnes vulnérables contre des agressions sexuelles
< La jalousie
< Soins et sexualité de la personne âgée

Le cadre de la sexualité

< Respecter les choix du résident et sa vie privée
< Libre consentement/ interdiction de la violence
< La sexualité se passe à l'abri des regards de tiers
< La sexualité : une relation d'amour

Jour 2

Le point de vue des soignants
< Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
< Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis à vis d'autres résidents et du personnel lui-même
< Séparer soins et sexualité.

Comment communiquer avec les familles

< Quoi dire ?
< Quoi ne pas dire ?
< Quoi répondre ?

La réflexion en équipe pluridisciplinaire

< Faire surgir une parole
< Donner du sens
< Élaborer des réponses

Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les résidents

< Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique dans un groupe de travail pluridisciplinaire



APPROCHE DU HANDICAP ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Accompagnement de la perte d'autonomie et de la fin de vie en MAS/FAM 27
- Améliorer la prise en charge du patient âgé en rééducation-réadaptation..... 28
- Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap..... 29
- Mieux appréhender handicap psychique et vieillissement 30
- Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités 31
- Le travail avec les familles dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap 32
- Prévenir les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée 33
- Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle 34

Cette formation vise à proposer des outils aux équipes pour contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents en perte d'autonomie/fin de vie en MAS. La formation permettra de réfléchir à la démarche conduite dans l'établissement autour de cet accompagnement et aux questions éthiques soulevées par ces problématiques.

Formatrice

Dr Véronique Millet, médecin spécialiste de douleur, soins palliatifs et accompagnement de fin de vie ayant exercé 4 ans comme médecin coordinateur au sein d'un réseau de soins palliatifs

Objectifs pédagogiques

Améliorer la qualité de vie et la prise en charge des résidents en perte d'autonomie/en fin de vie
Démarche institutionnelle autour de la fin de vie en MAS/FAM : améliorer le travail en équipe autour du résident

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)
Apports théoriques
Cas pratiques
Étude de situations cliniques
Jusqu'à 15 participants

Durée

2 jours

Public concerné

Médecin, personnel soignant, non soignant et toute personne concernée en établissement

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1300 €/jour pour le groupe

Contenu

Le programme est adapté aux besoins des participants (échanges préalables) et est proposé sur la base de 2 jours.

- Mettre du sens sur le contexte spécifique de perte d'autonomie et de la fin de vie d'une personne en situation de handicap
- La douleur
 - < Les deux types de douleur
 - < Évaluation de la douleur
 - < Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse
- Autres symptômes en MAS/FAM : complications respiratoires, digestives, neurologiques... : description et prise en charge
- La souffrance morale
 - < Comment l'entendre ?
 - < Comprendre le syndrome de glissement, la confusion, l'anxiété et la dépression, etc.
 - < Quelles réponses médicamenteuse et non médicamenteuse ?
- Questions éthiques soulevées dans le contexte de la perte d'autonomie et de la fin de vie (proportionnalité des soins, demande d'euthanasie, etc.)
- Les pratiques institutionnelles et l'accompagnement des besoins spécifiques de la personne en perte d'autonomie et/ou en fin de vie

Améliorer la prise en charge du patient âgé en rééducation-réadaptation

Cette formation permettra au personnel médical et soignant des établissements de rééducation et de réadaptation de mieux prendre en compte les pathologies spécifiques aux personnes âgées dans leur accompagnement.

Formateur

Médecin-gériatre de l'association COS

Objectifs pédagogiques

Connaître les problématiques posées par le vieillissement pour adapter la prise en charge du patient âgé en CMPR/CRF (centre de médecine physique et de réadaptation/centre de rééducation fonctionnelle)
Dépister les risques spécifiques inhérents au processus de vieillissement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Étude de situations cliniques
Échanges
Jusqu'à 15 participants

Durée

1 jour

Public concerné

Tout le personnel soignant et médical

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

Contenu

L'établissement concerné adaptera et sélectionnera les thèmes à aborder lors de la journée en fonction de ses besoins spécifiques parmi ceux proposés ci-après :

- Évaluation gériatrique standardisée
- Chutes de la personne âgée
- Douleurs et échelles d'évaluation
- Dénutrition
- Iatrogénie et syndrome confusionnel aigu
- Prévenir et gérer les troubles psycho-comportementaux
- Démences
- Syndrome de fragilité
- Insuffisance cardiaque du sujet âgé

Les professionnels sont parfois confrontés à des manifestations de violence. Propos agressifs et gestes violents peuvent être engendrés par la souffrance des personnes accueillies, les manifestations de certaines pathologies ou encore la vie en collectivité. Les familles peuvent également avoir des comportements agressifs par inquiétude, culpabilité et désarroi.

Formatrice

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne, formatrice, thérapeute familiale et hypno thérapeute

Objectifs pédagogiques

Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer une intention de nuire
Mieux comprendre les racines de l'agressivité des usagers/résidents pour mieux s'en distancier
Prendre conscience de sa propre agressivité
Apprendre à gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang froid

Méthodes et modalités d'évaluation

Exercices de réflexion en groupe et en individuel
Analyse de cas issus de la pratique des participants
Visionnage de vidéos
Lecture d'articles
Mise en situation et jeux de rôles
Évaluation : questionnaire avant et après la formation

Durée

2 jours

Public concerné

Tout le personnel de l'établissement (accueil, personnel hôtelier, ergothérapeute, kinésithérapeute, animateur, aide-soignant, agent des services hospitaliers, accompagnant éducatif et social, chef de service éducatif, infirmier, médecin, etc.)

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Présentation et recueil des attentes
- La violence et l'agressivité en général : réflexion autour de vidéos et de cas pratiques
- La violence et l'agressivité dans le soin : comprendre la violence des patients, le vécu du handicap, les troubles du comportement comme symptômes de la maladie (Huntington, AVC, autisme, polyhandicap, etc.)
- L'agressivité et la colère comme protection contre l'effondrement dépressif
- L'auto-agressivité des patients : mutilations, suicide, équivalents suicidaires

Après-midi

- La violence potentielle du soin, de l'institution et les tensions au sein des équipes
- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel
- Recueil des situations rencontrées, analyse de ces situations et reprise des réactions lors de mise en situation

Jour 2

Matin

- Le positionnement individuel face à la violence : comment ne pas se sentir visé(e), comment réagir, comment se protéger. Exercices de distanciation
- Le travail de groupe face à la violence : débriefing, analyse des pratiques, projet personnalisé. Réflexion autour des incidents incluant l'usager et sa famille dans une alliance thérapeutique

Après-midi

- Nouvelles mises en situation et jeux de rôles
- Introduction à la communication non violente. Exercices d'assertivité.
- Évaluation de la formation

Dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté en établissement médico-social, cette formation permettra aux professionnels au contact de personnes vieillissantes et présentant un handicap psychique de mieux comprendre les effets du vieillissement sur ces populations et de renforcer leurs capacités d'aide et de soutien.

Formateur

Edouard Bertaud, psychologue clinicien, psychanalyste

Objectifs pédagogiques

Étudier la spécificité du handicap psychique vieillissant
Donner sens à des situations et attitudes a priori peu compréhensibles
Améliorer les accompagnements et les réponses institutionnelles

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)
Apports théoriques
Questionnaires d'évaluation des pratiques
Travail en petits groupes
Échanges autour de situations concrètes
Jusqu'à 15 participants

Durée

2 jours

Public concerné

Intervenants auprès des personnes présentant des troubles psychiques en établissement médico-social (Ehpad, MAS et FAM)

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

- Appréhender handicap psychique et vieillissement
- Approche du handicap psychique, éléments de psychopathologie : les grands tableaux cliniques (troubles de l'humeur, le groupe des schizophrénies, paranoïa...), structure et mécanismes (délire, hallucination, projection, clivage...)
- Le vieillissement et ses conséquences pour les personnes en situation de handicap psychique : espérance de vie, les notions de chronicité des troubles et de stabilité
- Les moments de crise : la question du partenariat, des modes d'hospitalisation et de la dangerosité.
- Indications sur les traitements médicamenteux
- La clinique spécifique du handicap psychique vieillissant
- La question des symptômes dits négatifs, pragmatisme, délire des négations et syndrome de méconnaissance systématique

Jour 2

- L'accompagnement au quotidien dans l'établissement des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique
- Travail à partir de situations concrètes de l'établissement sur les thématiques suivantes : L'accueil
- La vie quotidienne dans ses liens avec le rapport au corps, l'oralité, l'acceptation des soins
- « Être chez soi » : la question du lieu de vie
- Le projet personnalisé : un outil pour la relation
- Les animations et activités auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap

La réadaptation médicale place le patient, en situation de handicap, au cœur d'une équipe pluri professionnelle travaillant dans le même sens : l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de soin et d'un projet de vie. Alors même que cette discipline est peu enseignée au cours des études d'IDE, l'approche des soins infirmiers dans un service de MPR (Médecine Physique et Réadaptation) a une dimension particulière. Les valeurs soignantes, la bientraitance, qui sont des notions qui ne peuvent aujourd'hui être dissociées des pratiques de soins, y prennent encore plus de sens. Ainsi l'infirmier en MPR doit avoir des compétences spécifiques tant sur la discipline et les soins prodigués que sur la posture particulière à avoir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Formateurs

Pauline Cousin, ergothérapeute, Adeline Guibert, neuropsychologue,
Dr Fabrice Lombardini, médecin chef d'établissement, Stéphanie
Piot, cadre de santé infirmier COS CRRF Pasteur
Dr Thierry Albert, médecin chef d'établissement, Claudie
Gaoua, cadre de santé infirmier, Sophie Rendolet, psychologue
clinicienne, COS CMPR de Bobigny
Virginie Pacot-Lowicki, responsable service social, COS CRF Divio

Objectifs pédagogiques

La formation permettra aux participants :

- d'envisager leur mission de soins et d'éducation dans une approche bio-psycho-sociale de la personne en situation de handicap ;
- de mieux s'approprier les concepts de rééducation, de réadaptation et de réinsertion ;
- d'intégrer le rôle spécifique de l'IDE en réadaptation médicale ;
- d'approfondir les connaissances des différentes pathologies rencontrées en MPR et des soins infirmiers qui s'y rattachent ;
- d'appréhender les aspects psychologiques liés à la prise en charge ;
- d'approfondir l'approche du travail pluri-professionnel ;
- d'améliorer les compétences de compréhension, de suivi et soutien du patient.

Contenu

MODULE 1 - Rôles et responsabilités de l'IDE en MPR et approche globale (1/2 journée)

- Présentation de la formation, retour sur les questionnaires d'autoévaluation DPC
- Identifier les domaines d'intervention spécifiques de l'infirmier en MPR et se situer dans le projet thérapeutique
- Focus sur les rôles (coordination, relais, éducation, prévention, relationnel) de l'IDE en rééducation-réadaptation
- Mettre en œuvre un plan de soins infirmiers en rééducation-réadaptation – cas clinique
 - < Accueil du patient et examen d'entrée : abord du patient et de la famille
 - < Les 14 besoins fondamentaux dans le cadre de la MPR

MODULE 2 - Soins infirmiers en rééducation : prérequis et spécificités des soins en fonction des différentes pathologies reçues (1,5 jours)

- Etude de la prise en charge par les infirmiers des pathologies rencontrées en service de MPR : Blessés médullaires, Sclérose en plaques, AVC (accident vasculaire cérébral), Maladie de Parkinson, Neuropathies périphériques, Pathologies du rachis, Orthopédie-traumatologie, Etat végétatif chronique et pauci relationnels (EVC- EPR).
- Chacune des pathologies seront abordées selon le plan suivant : Rappel de physiopathologie, principaux syndromes cliniques liés à la pathologie, traitements médicamenteux et chirurgicaux, grands principes de rééducation et réadaptation

MODULE 3 - Troubles cognitifs et comportementaux suite à une lésion cérébrale et postures de soin (1/2 journée)

- Etude de cas
- La neuropsychologie : définition, population de patients vus en neuropsychologie, régions du cerveau et leur fonction, l'évaluation neuropsychologique, tests utilisés
- Troubles cognitifs et comportementaux fréquents suite à une lésion cérébrale/manifestation des troubles dans la vie quotidienne
- Postures de soin : pistes pour s'adapter face aux troubles cognitifs et comportementaux

Méthodes et modalités d'évaluation

Eligibilité au DPC de la formation (voir p.5 « L'IFCOS, mode d'emploi »)

- Apports cognitifs
- Analyse des pratiques
- Études de cas
- Travaux d'intersession
- Évaluation de l'acquisition des connaissances sur une ½ journée

Durée

6 jours (42h) : trois cycles de 2 jours sur une durée maximale de 4 mois

Public concerné

Infirmiers exerçant ou étant amenés à exercer en service de médecine physique et de réadaptation ou en établissement SSR

Prérequis

Être titulaires du diplôme d'État d'infirmier(e)

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

180 €/jour/personne, soit 1 080 € le cycle entier

MODULE 4 - Le handicap et la réadaptation (1 jour)

- Le concept de handicap
- Prise en charge interprofessionnelle de la dépendance
- L'adaptation de l'environnement
 - Place de la famille et des aidants
 - L'accès aux aides techniques
 - L'aménagement du domicile

MODULE 5 - Les interrelations service infirmier/ service social (1/2 journée)

- Les missions du service social
 - Le parcours de soin
 - L'accès aux droits
 - L'organisation d'une sortie
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- L'interprofessionnalité dans la sortie du patient
- La démarche précoce d'insertion : réadaptation/réinsertion professionnelle COMETE

MODULE 6 - Les aspects psychologiques de la prise en charge (1/2 journée)

- Le cheminement psychologique du patient et de son entourage :
 - appréhender le vécu du patient pour mieux le comprendre
 - Posture soignante, relation de soin et bientraitance

MODULE 7 - Rôles et responsabilités de l'IDE en MPR et approche globale - suite (1 jour)

- Être en mesure de prendre en charge un patient avec des troubles de la déglutition
 - < Type de troubles
 - < Régime
 - < Prévention des risques de fausse route
 - < Dépistage
 - < Éducation de la famille
- Enjeux et outils de la démarche interdisciplinaire en rééducation-réadaptation
- Contribuer efficacement au remplissage du PMSI et en comprendre les fondements
 - < La T2A
 - < Grille de dépendance et cotations PMSI

MODULE EVALUATIF (1/2 journée)

Cette formation vise à améliorer la compréhension des situations dans lesquelles se trouvent les familles dont l'un des membres est handicapé. Ces apports de connaissances permettent une meilleure prise en compte des familles dans les projets d'établissement, les partenariats et l'accompagnement dans les établissements et services médico-sociaux.

Formateur

Alain Minet, formateur, ancien directeur d'établissement médico-social, docteur en psychologie sociale clinique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la famille, la parentalité, son évolution, ses faces cachées, les enjeux et les dynamiques à l'œuvre dans les relations familiales
- Réfléchir à la place des familles dans l'institution, à leur implication dans l'établissement et auprès de leurs proches en situation de handicap
- Étudier les dispositifs d'accueil, d'accompagnement des familles dans l'établissement permettant d'instaurer une dynamique positive

Méthodes et modalités d'évaluation

En fonction du type d'établissement et de la population accueillie, le contenu de la formation pourra être modulé.

- Analyse de la demande institutionnelle et des attentes des participants
- Apports théoriques sur le handicap, la parentalité et l'enfance : apports socio-historiques, représentations, affects, imaginaire social, constructions identitaires
- Apports juridiques
- Jeux de rôles
- Analyses de cas pratiques
- Exercices de réflexion individuels et en groupes
- Évaluation orale collective et individuelle par questionnaire

Durée

3 jours (2 jours + 1 jour)

Public concerné

Le personnel de l'établissement en lien avec les familles
15 participants maximum

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTER : 280 €/jour de formation

INTRA : 1 300 €/jour de formation

Contenu

Jour 1

Matin

- Présentation réciproque, recueil des attentes des participants
- Présentation de la formation et ajustements en fonction des questions et difficultés rencontrées par les participants dans leurs pratiques et leurs relations aux familles
- Les principaux textes juridiques précisant le rôle et la place de la famille dans les services médico-sociaux (lois de 1975, 2002 et 2005)

Après-midi

- Exercices
 - < Mises en situation de rencontres entre intervenants et familles afin de prendre conscience de ses propres représentations et de celles de l'autre
 - < Initiation à la perspective clinique pour appréhender ce que l'autre (parent, fratrie) peut vivre et ressentir
 - < Identifier ses propres représentations et comment elles interviennent dans les relations, voire nourrissent les conflits avec les membres extérieurs
- Apports théoriques : évolution des représentations et des significations imaginaires de la responsabilité parentale, de l'enfance, du handicap

Jour 2

Matin

- Les 4 temporalités : l'institution, la personne accueillie, la famille, le professionnel
- Devenir parent d'un enfant handicapé : un trajet initiatique (contenu qui sera modulé en fonction du type d'établissement et de la population accueillie)

Après-midi

- Analyse d'une situation institutionnelle
- Approfondissements théoriques
- Les trois rôles professionnels : l'acte éducatif ou soignant, le partenariat, l'accompagnement de la famille

Jour 3

Matin

- Retour sur les 2 premières journées et apports de formation
- Atelier sur l'intégration des apports dans les pratiques d'accompagnement des familles dans l'établissement

Après-midi

- Formalisation des idées pour l'amélioration des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des familles
- Évaluation de la formation

Chez la personne polyhandicapée, suite à certaines pathologies, les réflexes sont perturbés, retardés, abolis... Manger, acte le plus commun de la vie, devient alors impossible ou difficile. L'alimentation devient alors un acte de soins, d'adaptation à de nouvelles habitudes pour la préservation de la santé. Chaque professionnel a un rôle dans ces prises en charge : comprendre le lien entre la pathologie et la déglutition peut alors aider une équipe soignante à aborder le repas sans angoisse ou la rassurer sur sa pratique.

Formatrice

Rachel Lorrain, orthophoniste, COS CRF Divio

Objectifs pédagogiques

Connaître le mécanisme de la déglutition
Détecter les troubles phagiques
Adapter l'environnement pour une mise en sécurité

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité d'éligibilité au DPC de la formation (voir page 5 « L'IFCOS, mode d'emploi »)
Apports théoriques
Utilisation de supports visuels, vidéos
Cas pratiques et mise en situation
Produits alimentaires et nutritionnels en dégustation

Durée

2 jours

Public concerné

Tout personnel associé à la prise des repas, cadre de santé, IDE, aide-soignant, accompagnement éducatif et social, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, agent des services hospitaliers, personnel de restauration, personnel médical

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande). Cette formation est disponible uniquement dans certaines zones. Nous consulter.

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Déglutition dite « normale »
 - < Développement normal de la déglutition
 - < Relation entre la motricité bucco faciale et la motricité globale
 - < Déglutition adulte normale
 - < Les différentes phases d'une déglutition saine
- La fausse route
 - < Définition et incidences
 - < Symptômes de la fausse route
 - < Comment agir dans l'urgence
- Déglutition du sujet polyhandicapé
 - < Troubles liés au polyhandicap
 - < Perturbations des réflexes
 - < Troubles du tonus et de la posture
 - < Troubles sensitifs

Jour 2

- Troubles de la déglutition du sujet polyhandicapé selon les temps
- Reflux gastroœsophagien
- Étude de cas pratiques sur visionnage de vidéo radioscopie
- Prise en charge
 - < Objectifs
 - < Alimentation entérale
 - < Préparation des repas
 - < Installation/observation d'un repas
 - < Adaptations/facilitations alimentaires, posturales, ergonomiques
 - < Traçabilité de la prise en charge de la déglutition

Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle

L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle est un facteur important de la réinsertion sociale de ces personnes et au-delà, de leur devenir. Les difficultés spécifiques que présentent ces personnes, souvent mal connues ou mal comprises, requièrent une appréciation de la nature de ces difficultés et des réponses adaptées. Les données de la recherche sont très encourageantes quant au potentiel d'adaptation au travail de ces personnes, à condition qu'elles puissent bénéficier d'un soutien approprié.

Formateur

Dr Bernard Pachoud, psychiatre, professeur des universités en psychologie à l'Université Paris Diderot

Objectifs pédagogiques

Distinguer les troubles mentaux courants des troubles mentaux sévères et persistants qui entraînent un handicap, dit « handicap psychique »
Disposer des repères pour apprécier la nature des troubles mentaux (appréciation diagnostic) et leurs conséquences sur la vie quotidienne
Connaître les conduites à tenir dans les situations de crise et les mesures à prendre pour éviter ou limiter ces situations de crise
Informations sur les traitements, leurs effets secondaires, leur impact sur les capacités d'apprentissage
Optimiser l'accueil des personnes présentant des troubles psychiques et identifier les indices d'un mal-être
Favoriser la visée du rétablissement de ces personnes et promouvoir la restauration de leur pouvoir de décider et d'agir (empowerment)

Méthodes et modalités d'évaluation

Initiation à la psychopathologie (pour évaluer les troubles et les moments de déstabilisation)
Synthèse des données de la recherche sur les déterminants de la réinsertion professionnelle de ce public
Les données de la recherche sur les pratiques visant l'accès à l'emploi, puis le maintien en emploi
Échanges à partir de situations concrètes, notamment ayant posé problème
Conseils sur la bibliographie

Durée

2 jours

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès des personnes présentant des troubles psychiques

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Repères sur la nature des troubles psychopathologiques (distinction des troubles mentaux courants, et des troubles mentaux sévères et persistants, en particulier la schizophrénie et les troubles bipolaires)
- La stigmatisation des troubles mentaux : changer de regard
- Savoir déceler et prévenir une décompensation : indicateurs de mal-être et de risques de décompensation
- Indications sur les traitements en cours et l'organisation de la prise en charge, coordination avec l'équipe de soins

Jour 2

- La notion de handicap psychique
- Améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques : travail à partir de situation réelles
- Le travail comme facteur de rétablissement personnel et social des personnes présentant des troubles psychiques
- Les déterminants du retour à l'emploi (données de la recherche)
- Les facteurs qui conditionnent le maintien en emploi (modalités de soutien possibles après l'intégration en emploi)



PRÉCARITÉS - MIGRATIONS

- Alcoolisation, précarité et désocialisation 36
- Droit des étrangers, droit d'asile : fondamentaux et évolutions 37
- Femmes et migrations : risques psychopathologiques, santé et précarité 38
- Les pratiques professionnelles à l'épreuve de l'agressivité et de la violence 39
- Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels 40
- Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner en
établissement social 41
- L'accueil du public difficile en CHRS : faire face au stress, assurer la sécurité 42

La désocialisation s'accompagne toujours d'une grande souffrance morale qui déchire les liens de l'individu avec l'environnement humain, social et matériel. C'est le propre des pathologies addictives que d'être associées à une désocialisation. Cependant l'histoire de la désocialisation peut aussi se décrire par une série d'échecs relationnels, d'abandons et d'exclusions, qui la font envisager avant tout comme une pathologie de la rupture. Cette formation permettra de mieux envisager les liens entre pathologies addictives (notamment alcoolisation), précarité et désocialisation, et les moyens d'agir en tant que professionnel.

Formateur

Gérard Bodin, médecin, médecin coordonnateur
Appartement de Coordination Thérapeutique Habitat
et Soins - Groupe SOS

Objectifs pédagogiques

- Améliorer la prise en charge des difficultés liées à l'alcoolisation des personnes dans les dispositifs d'hébergement et d'insertion
- Comprendre la fonction de l'alcool dans les processus de désocialisation
- Apporter une formation spécifique sur les problèmes pratiques posés par les conduites d'alcoolisation à risque
- Apporter les références théoriques et les outils méthodologiques nécessaires à la définition du rôle des intervenants sociaux vis-à-vis des problématiques de santé
- Dégager à partir d'exemples précis des modalités spécifiques pour l'orientation et l'accompagnement dans la mise en place de contrat d'hébergement et/ou d'insertion
- Améliorer les connaissances sur les divers partenaires pouvant être concernés

Méthodes et modalités d'évaluation

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Études de cas cliniques

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels auprès des publics en difficulté avec des pathologies addictives

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

INTER : 280 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Apports théoriques sur les processus de précarisation, de désocialisation et leurs répercussions sur les compétences psychosociales des individus
- Échanges autour des situations rencontrées dans les lieux d'hébergement ou d'accueil au regard de ces processus

Après-midi

- Apports théoriques sur les cercles de protection et les territoires de l'intime
- L'individu contemporain et la place des addictions
- Échanges autour des représentations et de la perception de la vulnérabilité sociale des publics rencontrés

Jour 2

Matin

- Apports théoriques sur le rapport au corps et aux soins des personnes précaires
- Échanges autour de la question de la représentation de soi

Après-midi

- Conditions de l'accompagnement et orientation, les enjeux
- Élaboration de stratégies, à partir de situations concrètes

Tenant compte de la réforme de l'asile, cette formation a pour objectif d'acquérir et maîtriser les fondamentaux du droit d'asile ainsi que les grandes lignes du droit des étrangers en lien avec le parcours des demandeurs d'asile. Cette formation doit permettre d'accompagner efficacement le demandeur d'asile en comprenant mieux les différentes étapes de la procédure, le fonctionnement des instances type OFPRA et CNDA, les droits et devoirs des demandeurs d'asile et des réfugiés, mais aussi les perspectives à l'issue des procédures de demande d'asile.

Formatrice

Lucile Hugon, avocate spécialiste du droit des étrangers

Objectifs pédagogiques

Connaître les fondamentaux du droit des étrangers/droits d'asile utiles
Prendre en compte dans sa pratique professionnelle l'évolution du droit des étrangers, en particulier les mineurs étrangers isolés et les demandeurs d'asile

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques et pratiques
Exercices pédagogiques : jeux de rôle, vidéos
Support de formation

Durée

2 jours

Public concerné

Tout professionnel en contact avec des personnes en demande d'asile, professionnels chargés de l'aide à la constitution des dossiers OFPRA et CNDA

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement en fonction de la demande

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Comprendre le parcours d'un demandeur d'asile pour un meilleur accompagnement
- Informer les demandeurs sur le droit d'asile et la procédure de demande d'asile
- Cerner le cadre de l'aide aux dossiers
- Acquérir les bases indispensables à un accompagnement juridique et social

Jour 2

- Maîtriser les bases juridiques du droit d'asile
- Pouvoir identifier les personnes pouvant prétendre à une protection au titre de l'asile
- Connaître les règles d'organisation et de fonctionnement des instances chargées de l'examen des demandes de protection

Cette formation apportera aux professionnels des outils théoriques et cliniques sur la santé des femmes migrantes d'une manière générale, et leur santé psychique en particulier. Cet abord spécifique leur permettra d'être en mesure de mieux anticiper et gérer la prise en charge de cette population qui croît dans les institutions de soin et d'accueil.

Formatrice

Elise Pestre, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, psychanalyste et maître de conférences à l'Université Paris - Diderot (Paris 7)

Objectifs pédagogiques

En vue d'adapter la prise en charge de ce public dans les institutions, la formation permettra d'aborder les thématiques suivantes :

- la situation des femmes migrantes au regard de la santé en France,
- les enjeux psychiques de ce public parfois en situation de grande précarité,
- les risques psychopathologiques encourus et relatifs au genre (périnatalité : grossesse en exil, etc.)

Méthodes et modalités d'évaluation

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- Échanges entre les participants
- Étude d'articles scientifiques/littérature relative au sujet traité
- Étude de situations cliniques où s'articule le thème: exil, femmes, migration et précarité

Durée

1 jour

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Matin

- État des lieux : femmes, santé et migration
 - < Actualité des chiffres sur les femmes en situation de migration en France et en Europe et sur l'accès aux soins: quelles difficultés ?
 - < Santé publique et interrelation entre migration, santé et exclusion sociale
- Les effets du déplacement sur la subjectivité des femmes : peut-on parler d'une population particulièrement exposée et vulnérable ?
 - < Abord de la conception de la clinique de l'exil
 - < Exil et déplacement dans la vie psychique des femmes : les risques psychopathologiques relatifs au déplacement (sinistrose, « position traumatique de l'étranger », etc.)
 - < Étude des spécificités de ce public vis-à-vis de la migration (grossesse, maternité en terre d'exil, etc.)

Après-midi

- Précarité, exclusion et discrimination: des troubles psychopathologiques majorés ?
 - < Relations entre précarité et vulnérabilité (psychique et sociale) : les effets sur la santé de la femme
- Prise en charge de femmes migrantes en établissement social
 - < Analyse des pratiques, situations cliniques
 - < Procédures d'asile liées au genre, réorientation vers d'autres structures, etc.

Les professionnels sont confrontés à une multitude de situations potentielles d'agressivité et de violence pouvant les user.

Si ces comportements ne peuvent être enrayés, il existe néanmoins des clés pour les comprendre, les prévenir et à défaut les gérer dans le souci de préserver une relation d'aide et la qualité de l'accompagnement, et ce même lorsque la situation est dégradée.

Formateur

Gérard Bodin, médecin, médecin coordonnateur
Appartement de Coordination Thérapeutique Habitat et Soins - Groupe SOS

Objectifs pédagogiques

- Identifier les situations susceptibles de générer des situations d'agressivité et de violence
- Analyser à partir des situations vécues les relations établies lors des situations violentes ou ressenties comme telles
- Construire et améliorer les stratégies professionnelles de gestion des situations d'agression afin d'optimiser la prise en charge des personnes

Méthodes et modalités d'évaluation

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Étude de cas cliniques

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels auprès des publics en difficulté/précaires

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Apports théoriques sur les processus de précarisation, de désocialisation et leurs répercussions sur les compétences psychosociales des individus
- Échanges autour des situations rencontrées dans les lieux d'hébergement ou d'accueil au regard de ces processus

Après-midi

- Apports théoriques sur les cercles de protection et les territoires de l'intime
- Définition des concepts d'agressivité et de violence
- Identification des situations d'agressivité et de violence en institution, détection des signes précurseurs
- Représentations individuelles de l'agressivité et la violence en institution, analyse des pratiques professionnelles

Jour 2

Matin

- Apports théoriques
 - < Addictions et violence
 - < Troubles mentaux et violence

- Échanges autour de la question de la distance

Après-midi

- Gestion de la violence en institution, rôle de l'institution
- Recours juridiques face aux situations de violence

Cette formation vise à apporter aux professionnels des outils théoriques et pratiques sur la notion de Psychotraumatisme dans un contexte d'exil afin de mieux dépister, accompagner et mieux prendre en charge le public migrant en souffrance. Le but est également de favoriser une circulation de la parole autour des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées avec ce public pour, in fine, être en capacité de gérer les prises en charge problématiques et proposer des attitudes plus adaptées à l'accueil de ce public.

Formatrice

Elise Pestre, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, psychanalyste et maître de conférences à l'Université Paris - Diderot (Paris 7)

Objectifs pédagogiques

Connaître les outils théoriques et pratiques sur la notion de Psychotraumatisme
Mieux dépister et accompagner le public migrant en souffrance
Mieux gérer les prises en charge problématiques pour favoriser un meilleur accompagnement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Analyse des pratiques
Échanges entre les participants
Étude d'articles scientifiques/littérature relative au sujet traité
Étude de situations cliniques où s'articule le thème: Psychotraumatisme, migration et précarité

Contenu

Jour 1

Matin

- Trauma et exil : est-il pertinent de parler de « psychotraumatisme du migrant » ?
 - < Introduction aux travaux de référence : des effets « normaux » du déplacement sur la subjectivité et le corps aux risques psychopathologiques
 - < Définition du concept de trauma, historique du terme et actualité du concept dans le champ social et de la clinique du trauma
 - < Origines historiques de la clinique de l'exil et place du trauma dans les conceptions de la psychologie dite transculturelle
 - < Trajectoire historique et définition de la notion de traumatisme et de ses variations dans le champ de la psychopathologie (Psychotraumatisme, névrose traumatique, PTSD) dans un contexte d'exil et de violences politiques

- Les traumatismes « extrêmes »
 - < Les effets des tentatives de déshumanisation (violences d'État, tortures, etc.) sur la psyché humaine et les comportements psychopathologiques qui s'en suivent (repli, mécanismes d'auto-ségrégation, errance)
 - < Clinique de l'asile et cas cliniques : les effets sur le corps et la santé du réfugié

Après-midi

- Les risques psychopathologiques d'actualisation du traumatisme
 - < L'importance de la reconnaissance pour le sujet
 - < Notions de « victime » et de préjudice

Durée

2 jours

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

INTER : 280 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

- < Le témoignage et sa remise en cause par des interlocuteurs - évaluateurs (de l'État, du champ médical, la peur de ne pas être cru(e), etc.)
- < Situations cliniques

- Les transmissions traumatiques : exil et familles
 - < Le traumatisme vécu collectivement en famille
 - < Les transmissions traumatiques : le trauma peut-il se transmettre au fil des générations ?
 - < Situations cliniques

Jour 2

Matin

- Prise en charge de sujets potentiellement traumatisés par les professionnels
 - < Reconnaître les signes cliniques, les outils pour mieux dépister le traumatisme et les traitements possibles
 - < Savoir faire face en tant que professionnel
 - < Orienter : urgences, instituts et centres d'accueil spécialisés
 - < Analyse de pratiques et échanges autour de situations vécues

- Sortir du traumatisme : quelques pistes du côté de la créativité

Après-midi

- Accompagner au mieux le public migrant/réfugié traumatisé et en situation d'exclusion
 - < Les outils d'action du professionnel
 - < Mises en situation

La prise en charge des troubles psychiques en établissement social est particulièrement délicate pour le personnel. Souvent mal connus dans leurs manifestations et leurs répercussions, ces troubles nécessitent la mise en place d'un accompagnement et d'outils permettant de mieux les appréhender et de proposer des réponses adaptées.

Formateur

Gérard Bodin, Médecin, Médecin coordonnateur
Appartement de Coordination Thérapeutique Habitat
et Soins - Groupe SOS

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement psychique
- Appréhender les différents troubles psychiques, avoir des repères pour les identifier
- Repérer les attitudes apaisantes face à la douleur psychique

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Etude de cas cliniques

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels auprès des publics présentant des troubles psychiques

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Des repères pour identifier les divers troubles psychopathologiques
- La construction psychique
- Développement de la personne : intégration du somatique, du cognitif et de l'émotionnel
- Troubles psychopathologiques
- Classification des différentes pathologies
 - < Les psychoses
 - < Les troubles de l'humeur : dépression, troubles bipolaires
 - < Pathologies spécifiques aux migrants
 - < Les addictions

Après-midi

- Échange autour des représentations individuelles et institutionnelles de la pathologie mentale
- Présentation de situations

Jour 2

Matin

- Souffrance psychique et précarité, les processus de précarisation et de désocialisation
- La construction de l'identité sociale et du rapport au corps
- L'individu contemporain et la place des addictions

Après-midi

- Pour une juste relation avec les personnes en souffrance psychique
- Quelles attitudes adopter ?
- Faire face au risque de passage à l'acte
- Gestion des conflits
- Conditions de l'accès aux soins

Usage d'alcool/ de drogues entraînant des comportements agressifs et/ou violents, introduction d'objets dangereux, crises de colère, bagarres : les professionnels sont susceptibles de rencontrer des difficultés, voire des problèmes de sécurité, dans l'accueil des usagers en CHRS.

Comment concilier l'accueil de personnes en difficulté, « relation d'aide », mesures de sécurité et l'application du règlement intérieur et de la loi ? Dans quels cas et dans quelle mesure envisager des sanctions faisant sens pour l'équipe et pour l'usager dans ces contextes ?

Cette formation apportera des clés de compréhension et des outils opérationnels d'action.

Formateur

Walter Deumer, psychologue, formateur-consultant

Durée

2 jours

Objectifs pédagogiques

Distinguer : origines sociales de l'agressivité, « les personnalités difficiles », difficultés liées aux conditions de l'accueil

Comprendre les enjeux de l'agressivité/ de la violence
Connaître les mécanismes émotionnels de situations d'affrontement

Gérer son stress

Communiquer de manière constructive

Faire face à l'agressivité et à la violence dans l'urgence : désamorcer, appliquer les procédures de sécurité

Savoir appliquer le cadre pour gérer les conflits dans la durée : la sanction, la réparation, la parole

Appréhender les enjeux de la prévention

Repérer les enjeux d'une coopération en équipe pour l'accueil du public difficile

Public concerné

Personnel travaillant en CHRS

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

INTER : 280€/jour/personne

Méthodes et modalités d'évaluation

Echange d'expériences et de pratiques professionnelles

Etudes de cas, analyse

Apports théoriques.

Evaluation écrite et orale de la formation

Contenu

Jour 1

Le cadre de l'accueil

< Le positionnement du professionnel

Analyser les différents aspects du manque de l'incivilité/ de la violence

< Un acte qui cause un dommage

< Une infraction à la loi ou une transgression du règlement

< Les motivations de l'auteur, causes de la violence

< Le contexte, les difficultés de la prise en charge

< Qui est « garant » ?

Le cadre

< Le règlement, le contrat, la loi

< Comment les faire respecter : quelles sanctions, comment les appliquer, quelle réparation

Jour 2

La relation, la communication

< Une parole constructive

< L'écoute

< Comprendre et apaiser les émotions

Faire face au stress

< Définition, facteurs externes et internes

< Réactions de l'organisme

< Effets positifs et négatifs du stress

< Réactions pathologiques de l'organisme, symptômes et signaux de stress

< Pistes pour gérer le stress

Comprendre la dynamique de l'affrontement

< Les processus émotionnels

< la symétrie des émotions

Intervenir face à l'agressivité / une situation violente

< désamorcer, apaiser, appliquer les procédures de sécurité

La prévention

< Un projet de vie qui fait sens pour l'équipe et pour l'usager

< Traiter la demande de l'usager de manière professionnelle

< Élaborer en équipe des mesures et procédures de sécurité

Les suites d'une situation d'agression

< analyser la situation en équipe et réadapter au besoin les mesures de sécurité

< le cas échéant modifier la prise en charge de l'usager < soutenir et protéger le professionnel et/ ou l'usager ayant fait face à la situation

< selon les cas : le dépôt de plainte etc., comment obtenir réparation ou indemnisation



HÔTELLERIE – RESTAURATION – HYGIÈNE

• Pilotage de la fonction hôtelière : formation des référents qualité hôtelière	44
• Formation des équipes aux pratiques hôtelières de qualité	45
• Formation des équipes de cuisine sur les besoins nutritionnels.....	46
• L'expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production	47
• L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement	48
• Hygiène, circuit du linge et méthode R.A.B.C	49
• Hygiène en balnéothérapie et/ou piscine hospitalière	50
• Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social	51
• Prévention et surveillance des infections nosocomiales (IN) et des infections associées aux soins (IAS)	52

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires, référents qualité hôtelière de leur établissement, auront acquis la maîtrise des connaissances de la réglementation et des pratiques hôtelières applicables et consolidé les « savoir, savoir-faire, savoir-être » de leur rôle de référents. Cette formation s'articule avec la « Formation des équipes aux pratiques hôtelières de qualité », également proposée au catalogue de l'IFCOS.

Formateurs

Sandrine Waterlot ou Stéphane Ribière, ingénieurs seniors en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

Comprendre la fonction de gouvernant ou référent qualité hôtelière : rôle et missions en établissement
Valider ses connaissances techniques sur la fonction hôtelière (distribution des repas, bio nettoyage, linge, accueil)
Savoir évaluer la prestation : indicateurs de pilotage pour les différentes fonctions
Savoir définir les ajustements associés, les mettre en œuvre et les suivre
Comprendre l'intérêt des briefings et débriefings avec les équipes opérationnelles

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Travaux de groupe et analyse de pratiques
Utilisation de supports visuels

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels en charge de la fonction de référent hôtelier dans leur établissement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin

- La fonction de référent hôtelier au sein de l'établissement
 - < La place du référent hôtelier au sein de l'établissement, au sein de son équipe et auprès des résidents/patients : sa place dans l'organisation
 - < Enjeux et responsabilités
 - < Son rôle
 - < Ses missions

- La mise en place et le pilotage de protocoles hôteliers (bio nettoyage, restauration, linge, accueil)

Après-midi

- Le pilotage de la fonction hôtelière
 - < Les outils : contrôles, auto contrôles, organismes externes...
 - < Les indicateurs de pilotage : intérêts, exemples
 - < Mesurer, évaluer et identifier les actions correctives
 - < Plan d'actions : élaboration, mise en œuvre et suivi
 - < Reporting auprès de la direction ou autres entités

- Les entités internes à la fonction hôtelière
 - < Les réunions de service
 - < La commission de menus
 - < La commission restauration
 - < La commission d'hygiène (bio nettoyage)
 - < Les transmissions
 - < Le reporting à la direction

Jour 2

- Sécurité alimentaire en lien avec la fonction hôtellerie (distribution, bio nettoyage, linge)

- Capitalisation des acquis en cours de session

- Bilan de la session de formation

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents/patients, et de techniques hôtelières.

Formateurs

Stéphane Ribière ou Béatrice Rossi ou Sandrine Waterlot, ingénieurs séniors en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

Permettre d'optimiser le lien entre savoir-faire (expertise) et savoir-être (relation et communication avec les résidents/patients)
Harmoniser la qualité de la prise en charge hôtelière

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Travaux de groupe et analyse de pratiques
Utilisation de supports visuels
Jusqu'à 15 participants

Durée

3 jours (pouvant être dissociés J1/J2 + J3)

Public concerné

Ensemble du personnel contribuant au service hôtelier

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Conduite de l'évaluation initiale
- La relation de service et son importance
- Contexte réglementaire et préconisations
- Connaissance et maîtrise des règles d'hygiène sur les fonctions distribution linge - bio nettoyage
- Les besoins et attentes des résidents/patients en termes nutritionnels

Jour 2

- Place des repas et importance de l'environnement
- Les techniques de service et de prise en charge des résidents autour des repas

- Techniques hôtelières de service des repas au plateau
- Techniques hôtelières de service des repas en salle à manger
- Synthèse des points forts et des axes de progrès : distribution en chambre, en salle à manger et agencement
- La notion de « Savoir, savoir-faire et savoir-être »

Jour 3

- Les prérequis pour l'entretien des locaux et la gestion du linge
- Mesure de la satisfaction des usagers
- Bilan de la session de formation

Cette formation permettra aux personnels de cuisine de préciser, au travers de différents régimes alimentaires, les besoins nutritionnels nécessaires aux patients ou résidents accueillis. Cette action pourra s'organiser en amont des formations « L'expertise en techniques culinaires : améliorer les techniques de cuisson » et « L'expertise en techniques culinaires : élaborer des repas à textures modifiées ».

Formatrice

Virginie Sommant, diététicienne

Objectifs pédagogiques

- Connaître les besoins nutritionnels de la population accueillie
- Connaître les aménagements culinaires nécessaires pour répondre à une prise en soins diététiques dans le cadre d'un régime alimentaire

Méthodes et modalités d'évaluation

- Apports théoriques
- Utilisation de supports visuels
- Produits alimentaires et nutritionnels à déguster

Durée

½ journée

Public concerné

Personnel de cuisine

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTER : 90 €/personne

INTRA : 650 € pour le groupe

Contenu

- Présentation des besoins nutritionnels
- Rappel du cadre nutritionnel réglementaire : les objectifs du PNNS (Plan National Nutrition Santé) 2011-2015/les composantes des recommandations Nutrition n°J5-07 du GEMRCN de juillet 2011 actualisées avec la version 1.3 du 2 août 2013
- Présentation des aménagements culinaires nécessaires en lien avec les différents régimes alimentaires

La formation des équipes de cuisine sur les nouvelles techniques de production et traitement thermique a pour objectifs d'améliorer la qualité ressentie par les résidents/patients (recherche du goût et de la qualité organoleptique et sanitaire), de mieux répondre aux besoins, de professionnaliser et optimiser les pratiques culinaires à travers une évolution dans l'organisation de production, sans charge de travail supplémentaire et en parfaite sécurité.

Formateurs

Julien Garnier, ingénieur agro, expert en texturation de l'aliment, cuisine moléculaire et enrichissements ou Stéphane Ribière, ingénieur en techniques culinaires, expert en alimentation texturée et cuisine moléculaire

Objectifs pédagogiques

- Se professionnaliser : travail de révisions des fondamentaux culinaires, développer la créativité, apports de nouvelles recettes, mettre au point des menus en lien avec le plan alimentaire
- Évoluer vers les nouvelles techniques de cuisson : cuisson de nuit en basse température, cuisson en juste température, choix cuisson dans l'emballage (barquette)/cuisson bacs gastronomes ou cuisson pasteurisation (allongement des DLC + sécurité alimentaire)
- Intégrer les éléments techniques liés à ce type de prestation
- Connaître le fonctionnement des troubles de la déglutition et identifier les réponses à ces troubles par la texturation et une granulométrie adaptée
- Accompagner la mise au point des fiches techniques des entrées aux desserts en intégrant les éléments techniques (matériels, locaux, remise en température) et le processus
- Maîtriser la gestion et l'organisation de la production (allongement des DLC, pasteurisation...)
- Mettre au point le processus de conditionnement en fonction du type de liaison
- Garantir la maîtrise sanitaire

Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation initiale (niveau de connaissance des participants) et évaluation finale (appropriation des savoirs)
- Échanges et apports en vue d'une mise en œuvre immédiate des acquisitions
- Fiches techniques (entre 60 à 80)

Durée

2 jours

Public concerné

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement. Dans tous les cas, se déroule sur site. Une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation.

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

La formation est articulée autour de 4 axes permettant de voir l'ensemble des contenus

Axe 1 : Socle de connaissance de base sur les fondamentaux

Axe 2 : Aspects réglementaires

Axe 3 : Mise en œuvre des recettes en cuisson de nuit à juste température

Axe 4 : Démonstration et initiation aux nouvelles techniques de cuisson

Déroulé pédagogique, les techniques de cuisson et de production :

- Les bénéfices en terme économique, qualité et organisationnel des nouvelles techniques de production
- Les règles de la cuisson à juste température, les couples temps/température adaptés
- Les règles de la cuisson sous vide : applicabilité en restauration hospitalière
- L'utilisation des barquettes : un outil aux multiples avantages, limites
- Les impacts techniques, économiques et qualité liés aux nouvelles techniques de cuisson
- La notion de pasteurisation et d'allongement de la DLC
- Réduire ses achats de viande de 15 % et accroître sa productivité en cuisine de 10 %

- La gestion facilitée des plats cuisinés : abaisser le taux de destruction de repas non servis
- Accroître le taux d'utilisation du matériel de cuisson
- La cuisson de nuit : faire travailler sa production 24h/24 : est-ce possible ?
- L'évolution du compte d'exploitation : l'abaissement du coût repas
- Présentation de la mise en œuvre des nouvelles techniques de production - Présentation de la mise en cuisson parmi les fiches techniques suivantes
 - < Escalope de volaille (blanc de poulet ou de dinde)
 - < Cuisse de pintade (base cuisse de pintade en sauce)
 - < Cuisse de poulet (base cuisse de poulet au jus)
 - < Lapin en gibelotte
 - < Sauté de volaille (base coq au vin)
 - < Sauté de bœuf (base bœuf bourguignon)
 - < Sauté de porc (base sauté de porc au curry)
 - < Sauté de veau (base marengo)
 - < Mixé de volaille - Mixé de porc - Mixé de bœuf
 - < Rôti de bœuf - Rôti de porc - Rôti de veau
 - < Filet de cabillaud poché
 - < Carottes vichy - Haricots verts - Riz - Semoule

L'objectif de cette formation est d'apporter les connaissances nécessaires ainsi que la maîtrise de la production des repas à « textures modifiées, manger-mains et enrichissement » via l'utilisation de techniques de cuisine adaptées. L'approche sera aussi conduite au regard des techniques de cuisson basse température. Le but de cette formation est donc d'accompagner vers la prise en main de techniques de production, la maîtrise des produits entrant dans la composition des fiches techniques et la pratique d'un savoir-faire. Les techniques apportées sont destinées à élargir les pratiques professionnelles dans le cadre de l'élaboration et l'enrichissement des plats à textures modifiées à destination des patients et résidents ayant des problèmes de mastication, de déglutition, et de fausses routes.

Formateurs

Julien Garnier, ingénieur agro, expert en texturation de l'aliment, cuisine moléculaire et enrichissements ou Stéphane Ribière, ingénieur en techniques culinaires, expert en alimentation texturée et cuisine moléculaire

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'approche technique/théorique nécessaire pour savoir pourquoi et comment sont mis en œuvre les recettes à textures modifiées
- S'approprier le savoir-faire technique, culinaire, technologique et organisationnel
- Adapter la production des repas en termes d'apport nutritionnels par rapport aux besoins des personnes accueillies, en vue notamment d'augmenter le niveau de plaisir de se restaurer
- Maîtriser les risques du processus de fabrication (durée de vie, HACCP)
- Définir des recettes d'entrées, de plats chauds et desserts à textures modifiées adaptées en lien avec le plan alimentaire

Méthodes et modalités d'évaluation

Les techniques apportées sont destinées à élargir les pratiques professionnelles dans le cadre de l'élaboration et l'enrichissement des plats à textures modifiées à destination des patients et résidents ayant des problèmes de mastication, de déglutition, et de fausses routes. L'ensemble des paramètres de ce type de restauration est valorisé (aspect visuel, sensations gustatives et olfactives et apports nutritionnels), au travers de techniques permettant de se rapprocher des plats traditionnels.

- Évaluation initiale (niveau de connaissances des participants) et évaluation finale (appropriation des savoirs)
- Échanges et apports en vue d'une mise en œuvre immédiate des acquisitions
- Fiches techniques (entre 60 à 80)

Contenu

- Comprendre pour mieux appréhender
 - < Faire comprendre les éléments techniques liés à ce type de prestation
 - < Communiquer sur la problématique de la production des plats à texture modifiée
 - < Présenter le fonctionnement des troubles de la déglutition
 - < Identifier les réponses à ces troubles par la texturation et la granulométrie pour permettre une alimentation adaptée et sans danger
- Garantir la maîtrise sanitaire
 - < Transmettre les connaissances sur la maîtrise sanitaire de ce processus
 - < Règles d'hygiène liées à la production de ces plats
 - < Protocoles HACCP et traçabilité adaptés
 - < DLC appliquée à ces produits. Conduite d'une campagne d'études microbiologiques de vieillissement
 - < Stabilité des produits en fonction de l'évolution des goûts et saveurs
- Accompagner la mise au point des menus et recettes
 - < Mettre au point des menus en lien avec le plan alimentaire
 - < Accompagner la mise au point des fiches techniques des entrées et desserts en intégrant les éléments techniques (matériels, locaux, remise en température) et le processus

Durée

2 jours

Public concerné

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement. Dans tous les cas, se déroule sur site. Une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation.

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

À côté de sa mission première de fournir un linge propre, agréable au toucher, bien sec, repassé, la blanchisserie se doit d'assurer la sécurité de ses bénéficiaires par le respect des normes liées à l'hygiène. La méthode RABC est un précieux outil pour ce faire.

Formatrice

Sophie Dhermain, adjointe de direction de l'Ehpad COS Saint-Maur (11 ans d'expérience en blanchisserie industrielle/responsable qualité - mise en place des normes ISO)

Objectifs pédagogiques

Initier à l'importance de l'hygiène en lingerie et dans le circuit du linge
Sensibiliser les personnels à la méthode RABC (norme 14065)
Maîtriser les actions préliminaires à la mise en place de la norme
Améliorer les pratiques professionnelles dans les circuits, l'utilisation et l'entretien du linge (linge plat et linge des résidents)

Méthodes et modalités d'évaluation

Recueil des attentes prioritaires des participants
Évaluation des connaissances des participants (quizz)
Apports théoriques et exercices pratiques sur le terrain : audit sur site et ébauche d'un plan d'action selon la norme 14065

Durée

2 jours

Public concerné

Personnel de lingerie, personnel impliqué dans le circuit du linge, référent en hygiène, référent qualité, référent hôtelier

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement ou formation inter-établissements (en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Hygiène : initiation au monde microbien
- Le contexte de la mise en place de la norme RABC
 - < Importance de l'hygiène en établissement
 - < Les infections nosocomiales et le rôle du linge
 - < Moyens de lutte contre les infections
- Méthode RABC
 - < Présentation de la norme 14065
 - < Conditions préalables/actions d'audits
 - < Mise en situation sur site : audit du circuit du linge

Jour 2

- Retour sur les apports de la veille
- Les 7 principes de la méthode RABC
- Mise en situation sur le terrain
 - < Audit de la lingerie/buanderie du site
 - < Analyse des risques identifiés lors des visites
 - < Élaboration en groupe des premiers documents RABC
 - < Présentation des documents de traçabilité
- Clôture de la formation/évaluation

Cette formation permettra aux professionnels de consolider leurs connaissances liées aux précautions d'hygiène en balnéothérapie et/ou piscine hospitalière dans le respect de la réglementation en vigueur.

Formatrice

Mary-Carmen Roces, cadre expert hygiéniste

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre des procédures pour assurer la sécurité des patients/résidents, fragilisés et à risque infectieux majeur, bénéficiant des prestations aquatiques, de balnéothérapie des établissements de santé ou médico-sociaux

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)

- Présentation des objectifs et du parcours de formation
- Recueil des attentes prioritaires des participants (MétaPlan)
- Évaluation du niveau de prérequis des participants (quizz)
- Analyse des actions de prévention déjà mises en œuvre

Durée

1 jour

Public concerné

Tout le personnel de balnéothérapie et soignant concerné

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

- Gestion du risque infectieux en milieu aquatique
- Notions réglementaires
- Règles d'hygiène patients et professionnels
- Traitement de l'espace aquatique
- Analyse des pratiques professionnelles
- La démarche assurance qualité en balnéothérapie

À côté de sa mission première de fournir un linge propre, agréable au toucher, bien sec, repassé, la blanchisserie se doit d'assurer la sécurité de ses bénéficiaires par le respect des normes liées à l'hygiène. La méthode RABC est un précieux outil pour ce faire.

Formatrice

Mary-Carmen Rocés, cadre expert hygiéniste

Objectifs pédagogiques

- Connaître et actualiser les connaissances vis-à-vis de l'évolution, des recommandations et des textes officiels relatifs à la maîtrise du risque infectieux
- Sensibiliser les personnels sur les mécanismes de transmission des IN et IAS
- Maîtriser les mesures de prévention de base
- Appréhender les mécanismes théoriques et pratiques dans l'application des précautions standard et la mise en œuvre des précautions complémentaires
- Améliorer les pratiques professionnelles pour la maîtrise du risque infectieux

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)

- Présentation des objectifs et du parcours de formation
- Recueil des attentes prioritaires des participants (Métoplan)
- Évaluation du niveau de prérequis des participants (quizz)
- Analyse des actions de prévention déjà mises en œuvre

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels soignants, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, agents des services hospitaliers, etc.

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

- Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux : dispositif national, PROPIAS, structures régionales, structures locales
- Le risque infectieux : micro-organismes et habitats, définition des infections associées aux soins, modes de transmission, risques liés à la pathologie, aux structures, à l'environnement, signalement interne, signalement externe
- Les mesures de prévention : tenue du personnel (gants, masques, tabliers), hygiène des mains –SHA, précautions standard, AES, vaccinations
- Gestion de l'environnement : entretien des locaux, hygiène en restauration, gestion du linge, gestion des déchets, gestion de la qualité de l'eau, entretien des fontaines réfrigérantes
- Mesures complémentaires : précautions contact - air - gouttelettes, pathogènes et conduites à tenir (grippe, clostridium difficile), accueil d'un résident porteur ou ancien porteur de BHRé
- Soins : cutanés-invasifs-vasculaires, pansements, antiseptiques
- Organiser l'hygiène en établissement

Cette formation, qui répond au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS 2015), permettra aux professionnels d'actualiser et de consolider leurs connaissances vis-à-vis de l'évolution des recommandations et de la prévention et la surveillance des IN et IAS. Ils bénéficieront d'outils d'aide à la maîtrise du risque infectieux et de diffusion des bonnes pratiques dans leur établissement.

Formatrice

Mary-Carmen Roces, cadre expert hygiéniste

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances vis-à-vis de l'évolution, des recommandations et des textes officiels relatifs à la prévention et à la surveillance des IN et IAS
- Sensibiliser les personnels sur les mécanismes de transmission des IN et IAS
- Maîtriser les mesures de prévention de base
- Appréhender les mécanismes théoriques et pratiques dans l'application des précautions standard et la mise en œuvre des précautions complémentaires
- Améliorer les pratiques professionnelles dans la lutte contre les infections nosocomiales par le suivi des actions
- Acquérir et/ou perfectionner les connaissances sur l'évaluation des pratiques professionnelles

Méthodes et modalités d'évaluation

Possibilité de mise au format DPC de la formation sur demande (cf. page 5)

- Présentation des objectifs et du parcours de formation
- Recueil des attentes prioritaires des participants (Méta-plan)
- Évaluation du niveau de pré requis des participants (quizz)
- Analyse des actions de prévention déjà mises en œuvre

Durée

2 jours

Public concerné

Correspondants en hygiène des établissements (infirmiers, aides-soignants, etc.)

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

180 €/jour/personne

Contenu

- Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise des IAS
- La politique gouvernementale : le programme national PROPIAS, le tableau de bord des IN - indicateurs, l'évaluation du programme d'action
- Le risque infectieux : les micro-organismes, les modes de transmission, les modes de contamination directs-indirects, les risques liés à la pathologie, aux structures, à l'environnement
- Le développement des mesures de prévention (lavage et désinfection des mains, prévention des AES, tenue professionnelle : gants/masques/tabliers, vaccination, signalement interne et externe. Enquête de prévalence
- Les mesures complémentaires (précautions standard, précautions contact/gouttelettes/air, gestion d'une épidémie, gestion du risque infectieux dans les lieux de vie)
- Les risques environnementaux (l'eau, l'entretien des locaux et l'entretien du matériel)
- Soins : prévention des IAS liées aux dispositifs invasifs
- Modalités de l'audit clinique et EPP



MANAGEMENT - TECHNIQUES D'ENCADREMENT

• Directeurs : identifier les ressources de sens de la charte du management de l'association COS	54
• Encadrement : identifier les ressources de sens de la charte du management de l'association COS	55
• Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels	56
• Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social	57
• Le manager face aux conflits au travail dans le secteur sanitaire, médico-social et social	58
• Le management de la diversité au service de la considération	59
• Développer une écoute empathique pour mieux communiquer	60
• Gérer les personnalités dites « difficiles »	61

Directeurs : identifier les ressources de sens de la charte du management de l'association COS

La mise en place d'un cadre éthique des pratiques de management, notamment par la définition d'une charte du management, est un axe stratégique à même d'enrichir la qualité des soins et des accompagnements, et in fine la qualité de la relation aux personnes accueillies.
La formation permettra de donner du sens aux principes de la charte et d'en imaginer les déclinaisons opérationnelles.

Cette formation est déclinable pour d'autres institutions qui souhaiteraient être accompagnées dans la mise en place d'un cadre éthique des pratiques de management dans leurs organisations.

Formateur

Pierre-Olivier Monteil, docteur en philosophie politique de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales)

Objectifs pédagogiques

Privilégier une approche centrée sur l'état d'esprit et la manière d'agir, en amont des techniques et des outils
Mettre en valeur les ressorts positifs de la charte pour les pratiques managériales et professionnelles

Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en perspective éthique des valeurs de la charte par l'animateur
Échanges entre les participants
Exercices individuels ou en binômes
Travaux en ateliers

Durée

1,5 jour

Public concerné

Directeurs d'établissement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Le contenu de la formation s'articule autour des trois valeurs de la charte du management.

Jour 1

- La considération
- Prendre en compte la richesse de points de vue différents
 - < Exercice en plénière : diriez-vous que vous faites un métier comme les autres ? Y-a-t-il une conviction principale qui vous anime dans cette fonction ?
 - < Exposé du formateur (« La vision et la visée »)
- L'erreur, la bienveillance et l'innovation
 - < Exposé du formateur sur la « métaphore vive » chez Ricœur
 - < Exercice (seul) : quelles sont les conditions qui permettent l'émergence de la métaphore vive ?
- Les savoir-faire et savoir-être liés à la considération
 - < Non-discrimination/responsabilisation/reconnaissance du travail/attention portée aux conditions de travail

- L'exemplarité
 - Exercice (seul) : recherchez dans vos souvenirs une attitude dont vous avez été témoin qui vous a semblé exemplaire
 - Évaluer : exposé du formateur sur le jugement, l'autorité et l'expérimentation
 - Les savoir-faire et savoir-être liés à l'exemplarité : travaux en 4 ateliers.
- ### Jour 2
- La coopération
 - Comment favoriser les conditions de la coopération ?
 - < Les pratiques de management : enjeux de communication, de sentiment d'appartenance et de temporalité
 - < Les savoir-faire et savoir-être liés à la coopération
 - < Travaux en 4 ateliers
 - Le cercle vertueux de la charte

Encadrement : identifier les ressources de sens de la charte du management de l'association COS

La mise en place d'un cadre éthique des pratiques de management, notamment par la définition d'une charte du management, est un axe stratégique à même d'enrichir la qualité des soins et des accompagnements, et in fine la qualité de la relation aux personnes accueillies.
La formation permettra de donner du sens aux principes de la charte et d'en imaginer les déclinaisons opérationnelles.

Cette formation est déclinable pour d'autres institutions qui souhaiteraient être accompagnées dans la mise en place d'un cadre éthique des pratiques de management dans leurs organisations.

Formateur

Pierre-Olivier Monteil, docteur en philosophie politique de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales)

Objectifs pédagogiques

Examiner les ressources de la charte en réponse aux enjeux de sens que rencontrent les encadrants dans l'accomplissement de leurs missions
Faciliter la prise en main de la charte par une analyse détaillée de son contenu
Privilégier une approche centrée sur l'état d'esprit et la manière d'agir, en amont des techniques et des outils

Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en perspective éthique des valeurs de la charte par l'animateur
Échanges entre les participants
Exercices individuels ou en binômes
Travaux en ateliers

Durée

2 jours

Public concerné

Ensemble de l'encadrement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Le contenu de la formation s'articule autour des trois valeurs de la charte du management.

Jour 1

- La demande d'éthique
- Exercice (seul) : « Personnellement, pour qui/quoi est-ce que je travaille, finalement ? »
- Les trois valeurs de l'association : signification et discussion
- Exercices en binômes
- Apports théoriques : reformulation du problème à l'aide de Hannah Arendt, Paul Ricoeur et Marcel Mauss
- La considération
- Prendre en compte la richesse de points de vue différents
 - < Exercice en plénière : diriez-vous que vous faites un métier comme les autres ? Y-a-t-il une conviction principale qui vous anime dans cette fonction ?
 - < Exposé du formateur (« La vision et la visée »)
- L'erreur, la bienveillance et l'innovation
 - < Exposé du formateur sur la « métaphore vive » chez Ricoeur
 - < Exercice (seul) : quelles sont les conditions qui permettent l'émergence de la métaphore vive ?

- Les savoir-faire et savoir-être liés à la considération
 - < Non-discrimination/responsabilisation/reconnaissance du travail/attention portée aux conditions de travail
- L'exemplarité
- Exercice (seul) : recherchez dans vos souvenirs une attitude dont vous avez été témoin qui vous a semblé exemplaire
- Évaluer : exposé du formateur sur le jugement, l'autorité et l'expérimentation
- Les savoir-faire et savoir-être liés à l'exemplarité : travaux en 4 ateliers

Jour 2

- La coopération
- Comment favoriser les conditions de la coopération ?
 - < Les pratiques de management : enjeux de communication, de sentiment d'appartenance et de temporalité
 - < Les savoir-faire et savoir-être liés à la coopération
 - < Travaux en 4 ateliers
- Le cercle vertueux de la charte

Les entretiens d'activité et les entretiens professionnels constituent des moments importants pour le manager et le salarié. Au-delà du bilan qui est fait sur l'activité de l'année, ces rendez-vous sont l'occasion d'évaluer plus spécifiquement les compétences, de responsabiliser le salarié dans son rôle et sa fonction ou encore de faire le point sur les souhaits d'évolution et de formation.

Cette formation apportera des clés de réflexion et des outils pour faire de ces entretiens un vecteur de motivation et de reconnaissance des équipes.

Formateur

Nicolas Scohy, philosophe de formation, consultant et formateur

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les principes et s'approprier les grilles des entretiens

Situer le sens de l'exercice par rapport aux valeurs de l'institution

Connaître le cadre réglementaire

Maîtriser les outils et les techniques pour décrire les compétences, apprécier les résultats, fixer des objectifs et évaluer un collaborateur en les adaptant au secteur médico-social et à sa culture

Comprendre les modalités de la « reconnaissance »

Acquérir les bases pour faire de l'entretien annuel un vecteur de motivation de ses équipes

Réussir l'exercice de communication sensible que représente l'entretien

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques (psychologie du comportement, référentiel ANACT, philosophie, etc.) et méthodologiques

Jeux de rôle et mises en situation

Outils de gestion des entretiens

Durée

2 jours

Public concerné

Ensemble de l'encadrement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

- Finalités et types d'entretien
 - < Motiver, évaluer, soutenir, reconnaître, faire progresser, motiver... Structurer et renforcer le lien hiérarchique, articuler aspirations individuelles et intérêt général
 - < Principes et objectifs de l'entretien professionnel et de l'entretien d'activité
- Conditions de réussite et risques de l'exercice
 - < Les appréhensions et les filtres de l'évalué(e), de l'évaluateur(trice). Le risque de désaccord
 - < Évaluer n'est pas juger. Les valeurs à incarner autour de l'exercice pour qu'il soit accepté et stimulant
 - < La clarté des règles de mise en place de l'entretien
 - < Les conditions de prise de recul et d'apaisement
- La communication
 - < Adapter l'entretien aux particularités du secteur médico-social, social et sanitaire
 - < Les représentations du « chef », instaurer une relation hiérarchique fluide et sécurisante

Jour 2

- Modalités d'évaluation des compétences : compétence, de quoi s'agit-il ?
 - < Tripartition : savoirs, savoir-être, savoir-faire, construction de la compétence et l'apprentissage, le cas particulier des savoirs-être
- Les objectifs individuels : qu'est-ce qu'un objectif ?
 - < Définition, principe SMART, les différents types d'objectifs, présenter, discuter et arbitrer les objectifs, le mode de délégation et de fixation des objectifs selon le degré d'autonomie des salariés
- Déroulement de l'entretien et modalités
 - < Aspects logistiques et généraux, supports, dynamiques d'échange
- Méthodes de communication positive (méta communication ou communication non violente)
- Traitement des objections et écoute active
 - < Gérer les plaintes, les refus, aborder un point délicat, formuler une critique sans blesser

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social

Recherche du sens des décisions et de l'adhésion des équipes, communiquer et donner du sens aux décisions, rechercher l'adhésion des équipes, organiser le travail : l'animation d'équipe se compose de multiples facettes qui requièrent de la part des managers des savoir-être et des savoir-faire multiples. Cette formation permettra aux managers de maîtriser les enjeux de l'animation d'équipe et d'acquérir des outils pour faciliter ce travail.

Formateur

Nicolas Scohy, philosophe de formation, consultant et formateur

Objectifs pédagogiques

Développer des outils simples et concrets pour chaque aspect de la fonction d'animation d'équipe
Le socle objectif et concret de la relation hiérarchique
La résolution de problèmes en équipe et les situations délicates
La recherche du sens des décisions et de l'adhésion des personnes
La communication régulière

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques et méthodologiques
Cas pratiques
Échanges

Durée

2 jours

Public concerné

Ensemble de l'encadrement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

- La motivation des équipes et les missions de l'encadrement
 - < Comprendre ce que les équipes attendent de l'encadrement
 - < Analyser les logiques de groupe et les mécanismes sociologiques de base dans une équipe
 - < Mettre en œuvre les actions de manière sécurisante et motivante
- La « relation » hiérarchique
 - < Trouver la manière juste d'équilibrer la relation entre fermeté et dialogue
 - < La ligne hiérarchique
 - < Management situationnel et délégation

Jour 2

- Valeurs et règles autour de l'encadrement
 - < Posture, prise de recul et prudence dans la fonction d'encadrement
 - < La charte du management
- La communication dans les relations interpersonnelles
 - < Faciliter la transmission d'un message
 - < Comprendre les mécanismes de langage qui créent de la tension relationnelle
 - < Valoriser le travail, évaluer le travail, réaliser un recadrage de manière constructive, amener une décision et trancher, résoudre un problème, traiter un désaccord
 - < Conduire le changement de manière participative, se faire accepter lors d'une prise de poste, etc.

Le manager face aux conflits au travail dans les secteurs sanitaire, médico-social et social

Charge émotionnelle induite par les missions imparties pour accueillir un public vulnérable, parfois en souffrance, complexité des missions à accomplir, stress induit par des changements, difficultés d'organisation, difficultés dans les relations interpersonnelles : de multiples facteurs peuvent être à l'origine de conflits. Cette formation permettra de mieux comprendre la mécanique des conflits et d'acquérir des outils concrets de résolution.

Formateur

Nicolas Scohy, philosophe de formation, consultant et formateur, auteur de l'ouvrage « Prévenir et gérer les conflits au travail dans le secteur médico-social » (ESF éditeur)

Objectifs pédagogiques

Comprendre la mécanique des conflits et s'approprier des méthodes concrètes pour les prévenir et les résoudre

Mettre en place une dynamique d'apaisement et de médiation

Renforcer la position du manager au sein de son équipe en cas de conflit

Gérer les personnalités difficiles, intervenir en cas de climat social dégradé

Gérer la relation usager/résident lorsque celle-ci devient conflictuelle

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques et méthodologiques

Cas pratiques

Échanges

Durée

2 jours

Public concerné

Ensemble de l'encadrement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

- Comprendre les mécanismes des conflits pour mieux les gérer
 - < Auto- diagnostic
 - < Causes et types de conflit
 - < Agir sur le management d'équipe pour prévenir les conflits
- Comprendre l'impact des émotions et des enjeux éthiques dans un conflit pour débloquer les situations
- Le rôle du manager : enquête, médiation, arbitrage...

Jour 2

- Gérer les conflits par la communication et mise en place de règles de fonctionnement, les outils de méta communication
- Applications concrètes de la méta communication pour prévenir ou apaiser un conflit, travaillées en mises en situation
- Les spécificités des secteurs sanitaire, social et médico-social
 - < Le travail en équipe pluridisciplinaire
 - < La relation direction/équipe/usagers
 - < Retentissements du conflit sur l'ensemble de la structure
 - < Comment rester garant de la continuité et de la qualité de la prise en charge de l'usager/résident malgré le conflit



La relation établie avec les personnes accueillies en établissement, basée sur le souci de l'autre, doit être confortée par un management qui repose sur le respect des personnels dans leurs diversités et la considération. Cette formation se propose d'apporter des éclairages et des pistes d'action pour renforcer un mode de management basé sur la non-discrimination et le respect de l'autre dans toutes les situations.

Formateur

Christophe Falcoz, consultant, formateur, professeur associé à l'IAE Lyon en gestion des ressources humaines

Objectifs pédagogiques

Connaître le cadre légal de la non-discrimination, du harcèlement et des délits d'opinion
Appréhender le rôle des stéréotypes pour mieux comprendre les comportements discriminatoires
Connaître et distinguer l'action contre les discriminations de celle en faveur de la diversité
Maîtriser les risques discriminatoires dans les pratiques de management et tout au long du processus RH (recrutement, évolution professionnelle, formation)

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Vidéos de témoignages
Mini-cas tirés de la jurisprudence
Analyse des pratiques

Durée

1 jour

Public concerné

Directeurs, encadrement, personnels RH

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Le cadre juridique de la non-discrimination, du harcèlement et des délits d'opinion

Stéréotypes et préjugés : mieux les identifier pour mieux y répondre

Égalité de traitement et égalité des chances : la diversité pour aller plus loin

Non-discrimination et diversité au quotidien dans les pratiques managériales et tout au long des processus RH

Idéalement dans la continuité du programme « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - niveau 1 », cette formation permettra aux personnels d'encadrement de mieux connaître et s'approprier des outils simples et efficaces pour mieux communiquer en situations professionnelles.

Formateur

Blaise de Lanlay, formateur, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en gestion du stress, et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité

Objectifs pédagogiques

Développer une écoute empathique pour gagner en aisance lors des communications avec les autres (équipe, famille)

Affirmer ses positionnements tout en respectant et en utilisant les différences interpersonnelles

Découvrir ses modes de fonctionnement et ceux des autres avec le MBTI

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Ateliers pratiques

Le MBTI : outil simple et fiable qui permet de mieux comprendre les différentes manières d'agir, de traiter l'information, de décider et de s'organiser pour adapter sa communication aux différentes personnalités

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels d'encadrement des établissements sanitaire, sociaux et médico-sociaux

Prérequis

Cette formation sera réalisée idéalement après la formation « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres – niveau 1 »

Format

Formation intra ou inter-établissements

Prix

INTER : 280 €/personne

INTRA : 650 € pour le groupe

Contenu

- Mieux cerner et pratiquer la communication empathique
 - < Trois premiers ateliers sur l'écoute active, la posture et la notion de bienveillance qui servent d'auto diagnostic
 - < Principes et applications de la communication empathique
 - < Les 4 temps de la CNV (Communication Non Violente)
 - < Les 5 obstacles les plus fréquents à la communication empathique
- S'entraîner à la communication empathique
 - < Trois ateliers pratiques : le canevas de la communication empathique à partir de problématiques concrètes choisies par les participants
- Mieux communiquer avec le MBTI
 - < Identifier ses points forts et points faibles lors des communications (avec les collègues, les familles etc.)
 - < Mieux comprendre ses modes de réaction et ceux des autres pour faire évoluer les comportements

Cette formation apportera des clés de compréhension et des outils opérationnels d'action pour prendre du recul, analyser les différentes dimensions des comportements humains, des conflits, des crises, et mieux gérer les situations rencontrées face à des personnalités dites « difficiles ».

NB. Seront étudiées les situations rencontrées notamment avec des collègues, ou des proches de résident. Le sujet « résidents/usagers difficiles » n'entre pas dans le cadre de cette formation.

Formateur

Walter Deumer, psychologue, formateur-consultant

Objectifs pédagogiques

Comprendre le comportement des personnalités dites « difficiles » et leurs réactions de défense : agressivité, passivité, peur, humeur changeant...
Comprendre leur fonctionnement pour mieux faire face : la mauvaise foi, la culpabilisation, le chantage affectif, la violence verbale...

S'adapter ; améliorer sa communication et ses techniques pour réagir face aux éventuelles attaques.

Prévenir les situations difficiles et s'initier aux techniques de gestion de conflits.

Méthodes et modalités d'évaluation

Echange d'expériences et de pratiques professionnelles

Etudes de cas, analyse

Apports théoriques

Evaluation écrite et orale de la formation

Durée

2 jours

Public concerné

Personnel de direction ou d'encadrement

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

280€/jour/personne

Contenu

Jour 1

- Quel est le problème ? Décrire, définir, différencier
- < Études de cas évoqués par les participants
 - < Distinguer entre une personnalité dite « difficile », une personne en crise, une situation difficile, un conflit
 - < Les troubles de la personnalité
 - < Les comportements d'une personne en crise ; les réactions dans une situation difficile, dans un conflit
 - < Distinguer entre comportement désagréable, comportement inacceptable, comportement répréhensible

L'impact du comportement de la personne

- < Effets pour les collaborateurs
- < Pour l'équipe
- < Pour le service, la prise en charge des usagers/résidents

Jour 2

- Faire face aux personnalités dites « difficiles »
- < Désamorcer, dialoguer, établir un rapport de force, prendre du recul : quels enjeux, quels limites ?
 - < Quels mots choisir pour se défendre, pour dialoguer ?
 - < La négociation raisonnée
 - < l'écoute active et ses limites
 - < Comprendre et apaiser les émotions
 - < Un rapport de force constructif : s'affirmer, se référer au cadre
 - < Éviter les pièges : ne pas aller dans la surenchère de la dispute, ne pas discuter inutilement, ne pas se soumettre
 - < Le rôle du manager
 - < la prévention des conflits
 - < Le harcèlement moral : définition ; notions juridiques et psychologiques



MANUTENTION - RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Devenir Acteur PRAP 2S 63
- Bases en prévention des risques liés à l'activité physique et en manutention 64
- Actualisation des connaissances en prévention des risques et en manutention 65

Les contraintes liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de nombreux accidents de travail et maladies professionnelles. Afin de pouvoir offrir des soins de qualité qui respectent la sécurité du patient mais aussi du soignant, il est nécessaire de réfléchir sur les gestes pratiqués, le matériel utilisé et ainsi développer une véritable politique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) au sein de l'établissement.

Formatrice

Elisabeth Lhermitte-Lucquin, ergothérapeute, formatrice PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) certifiée par l'INRS

Objectifs pédagogiques

Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manutention, au transport manuel, aux gestes répétitifs et aux postures de travail

Identifier et caractériser les risques physiques et les éléments déterminants des gestes et des postures de travail

Participer à la maîtrise des risques et proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés

Méthodes et modalités d'évaluation

Cours théorique : support PowerPoint et film

Travail en groupe ou par 2

Mise en situation pratique

Jusqu'à 10 participants

A l'issue de la formation, un certificat « acteur PRAP 2S » valable 24 mois sera délivré à l'apprenant

Durée

3 jours

Public concerné

Toute personne issue du milieu sanitaire et médico-social

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

180 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

- Présentation des missions de l'Acteur PRAP
- Les AT (arrêts de travail) et maladies professionnelles
- La prévention
- Les risques et dangers
- Les principes de prévention
- Fonctionnement du corps humain
- Les TMS (troubles musculo-squelettiques)
- Les zones de confort au niveau des membres supérieurs
- La situation de travail

Jour 2

- Analyse d'une situation de travail
- Proposition d'aménagements
- Principes d'économie gestuelle
- Début des techniques de manutention

Jour 3

- Rappels des principes d'économie gestuelle
- Échauffements
- Techniques de manutention au lit
- Techniques de manutention au fauteuil
- Aides techniques

Bases en prévention des risques liés à l'activité physique et en manutention

Afin de préserver la santé et la sécurité des salariés au travail, il est indispensable qu'ils acquièrent les bases en matière de prévention. Cette formation permet d'offrir des soins de qualité qui respectent la sécurité du patient mais aussi du soignant, en faisant réfléchir sur les gestes pratiqués, le matériel utilisé, l'organisation, et ainsi développer une véritable politique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) au sein de l'établissement.

Formatrice

Elisabeth Lhermitte-Lucquin, ergothérapeute, formatrice PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) certifiée par l'INRS

Objectifs pédagogiques

Connaître, utiliser et acquérir les gestes de base professionnels préventifs
Améliorer le confort et la sécurité des malades / résidents et des soignants

Méthodes et modalités d'évaluation

Cours théorique : support PowerPoint et film
Travail en groupe ou par 2
Mise en situation pratique
Jusqu'à 10 participants
Actualisation des connaissances recommandée tous les 2 ou 3 ans

Durée

2 jours

Public concerné

Personnel soignant (IDE, AS, AMP, ASH...) ayant besoin de consolider ses connaissances

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements (en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Présentation de la formation
- Les AT (les arrêts de travail) et maladies professionnelles
- La prévention
- Les risques et dangers
- Les principes de prévention
- Fonctionnement du corps humain
- Les TMS (troubles musculo-squelettiques)
- Les zones de confort au niveau des membres supérieurs
- La situation de travail : analyse succincte

Jour 2

- Rappels des principes d'économie gestuelle
- Échauffements
- Techniques de manutention au lit
- Techniques de manutention au fauteuil
- Aides techniques

Actualisation des connaissances en prévention des risques liés à l'activité physique et en manutention

Avec le temps, certains gestes, qui ne sont pas toujours les plus adaptés au patient/résident, peuvent devenir automatiques. Une formation devient ainsi nécessaire pour réajuster sa pratique. Afin de pouvoir offrir des soins de qualité qui respectent la sécurité du patient mais aussi du soignant, il est nécessaire de réfléchir sur les gestes pratiqués, le matériel utilisé, et ainsi développer une véritable politique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) au sein de l'établissement.

Formatrice

Elisabeth Lhermitte-Lucquin, ergothérapeute, formatrice PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) certifiée par l'INRS

Objectifs pédagogiques

Connaître, utiliser et acquérir les gestes de base professionnels préventifs
Améliorer le confort et la sécurité des malades et des soignants

Méthodes et modalités d'évaluation

Cours théorique : support PowerPoint et film
Travail en groupe ou par 2
Mise en situation pratique
Jusqu'à 10 participants
Actualisation des connaissances recommandée tous les 2 ou 3 ans

Durée

1 jour

Public concerné

Personnel soignant (IDE, AS, AMP, ASH...) ayant besoin d'une actualisation des connaissances

Prérequis

Avoir déjà suivi une formation manutention

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements (en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 euros/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

- Présentation de la formation
- La prévention
- Les risques et dangers
- Les principes d'économie gestuelle
- Échauffements
- Techniques de manutention au lit
- Techniques de manutention au fauteuil
- Aides techniques



RESSOURCES HUMAINES - DROIT - INSTANCES REPRÉSENTATIVES

• Animer les instances représentatives du personnel – niveau 1	67
• Animer les instances représentatives du personnel – niveau 2	68
• Actualités RH et juridiques	69
• Comprendre et mettre en œuvre les charges sociales pour établir la paie	70
• La gestion des absences liées à la santé et de l'inaptitude	71
• La gestion des congés et absences pour raisons familiales, personnelles et professionnelles	72
• La gestion des congés payés	73
• La gestion des remplacements	74
• La prévoyance : incapacité, invalidité, capital décès	75
• Piloter ses entretiens de recrutement	76
• Pratique de la paie dans la CCN51	77
• Procédures disciplinaires	78

Animer les instances représentatives du personnel

Niveau 1

Un dialogue social constructif est d'une importance capitale pour un management respectueux de l'expression collective et un partage des informations stratégiques de l'organisation. Ainsi, maîtriser les droits, les devoirs, les règles de fonctionnement de chacune des instances est un prérequis indispensable pour la participation à un dialogue social de qualité.

Formatrice

Albane Morterol, formatrice spécialiste de la gestion des instances représentatives du personnel (IRP)

Objectifs pédagogiques

Renforcer le management en s'appropriant les leviers de la gestion sociale et les relations avec les représentants du personnel

Maîtriser les droits et devoirs, moyens d'action et règles de fonctionnement des IRP

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Travaux de groupe et échanges de bonnes pratiques

Utilisation de supports visuels

Études de cas

Durée

2 jours

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints et personnels en charge des ressources humaines

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1 Relations sociales, les fondamentaux

Matin

- Regard sur le paysage syndical
 - < Son évolution
 - < Positionnement des OS
 - < Les OS et la négociation d'accords
- La représentation des salariés : 3 raisons d'être représenté(e)
 - < Situer le rôle social et la légitimité de l'encadrement et ses responsabilités par rapport aux représentants du personnel
 - < Comprendre les 3 types de représentation : hiérarchique, élue et syndicale
 - < Schéma de communication entre tous les acteurs : direction, élus, salariés
- Les instances de consultation de la vie économique et sociale
 - < CE : les membres du CE, les attributions, les informations à donner, l'info/consultation, l'ordre jour, le PV
 - < CEC
 - < CHSCT : les membres du CHSCT, les missions, les recours aux experts, l'inspecteur de la CARSAT, l'ordre du jour, le PV
 - < Présider une instance : les bonnes attitudes
- Les instances de défense et d'obtention de droits
 - < DP : les missions, les registres, l'analyse des questions de DP
 - < DS

Après-midi

- Les droits des IRP
 - < Le nombre d'élus
 - < Le crédit d'heures
 - < Le local et les panneaux d'affichage
 - < Etc.

- Les relations avec les élus au quotidien
 - < Comment éviter les situations de tension
 - < Ne pas se laisser déposséder de sa légitimité sociale
 - < L'animation sociale de mes collaborateurs
- Garantir une cohérence de management au sein de l'encadrement
 - < Mises en situation et études de cas
 - < Quels comportements adopter ? Synthèse des bonnes pratiques

Jour 2

Gestion de projet avec les IRP et gestion de crise : études de cas, exercices et mises en situation

- Rappels sur le rôle des instances
- Exercice individuel à partir de situations vécues : une situation complexe dont on peut tirer des bonnes pratiques pour tous
- Études de cas : à partir de deux études de cas préparées en fonction des attentes des participants, les apprenants travailleront en petits groupes puis mettront en commun leurs travaux avec comme objectifs de :
 - < Comprendre et savoir utiliser la complémentarité des mandats
 - < Bâtir leur stratégie syndicale,
 - < Intégrer les points de droits à respecter, etc.

Comment faire de son encadrement des acteurs de la stratégie sociale et syndicale de l'établissement ?

Un dialogue social constructif est d'une importance capitale pour un management respectueux de l'expression collective et un partage des informations stratégiques de l'organisation. Ainsi, maîtriser les droits, les devoirs, les règles de fonctionnement de chacune des instances est un prérequis indispensable pour la participation à un dialogue social de qualité.

Cette formation permettra d'approfondir de façon très pratique les contenus abordés lors de la formation « Animer les IRP - Niveau 1 », notamment autour des relations avec le CE et le CHSCT.

Formatrice

Albane Morterol, formatrice spécialiste de la gestion des instances représentatives du personnel (IRP)

Objectifs pédagogiques

Mieux s'approprier les leviers de la gestion sociale et des relations avec les représentants du personnel
Maîtriser les droits et devoirs, moyens d'action et règles de fonctionnement des IRP
Présider efficacement les réunions de CE et de CHSCT

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques et méthodologiques
Cas pratiques
Support de formation
Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques

Durée

1 jour

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints et RH

Prérequis

Avoir suivi la formation « Animer les IRP – niveau 1 »

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

- Maîtriser le rôle du Comité d'Entreprise
 - < Un CE pourquoi et pour quoi faire ?
 - < La composition du CE : président, secrétaire, trésorier, invités, qui fait quoi ?
- Valider le fonctionnement du CE
 - < Rédiger ou formaliser le règlement intérieur
 - < Allouer au CE ses moyens budgétaires
 - < Fournir les moyens de fonctionnement : local, équipements, experts, droit d'alerte, crédits d'heures
 - < Connaître les moyens d'information du CE et l'utilisation possible des NTIC
- Organiser les réunions du CE
 - < Planifier les dates de réunions et convoquer
 - < Fixer conjointement l'ordre du jour avec le secrétaire
 - < Appliquer les règles de base du remplacement des titulaires par les suppléants
 - < Gérer les délibérations
 - < Le procès-verbal et sa diffusion : un contrôle légal limité du président
- Maîtriser le rôle du CHSCT
 - < Un CHSCT : pourquoi et pour quoi faire ?
 - < La composition du CHSCT : qui fait quoi ?
 - < Cerner son rôle en matière de prévention
- Respecter les moyens de fonctionnement
 - < Rédiger ou formaliser le règlement intérieur
 - < Fournir les moyens de fonctionnement du CHSCT : crédits d'heures, formation, moyens matériels...
 - < Préparer les rapports et les bilans obligatoires (dont document unique)
 - < Examiner le droit d'alerte et la procédure de DGI
 - < Connaître les conditions de recours à un expert

Ces journées de formation permettront aux personnels chargés des RH et de la paie d'actualiser leurs connaissances RH, juridiques, paie et formation afin de les intégrer dans leurs établissements.

Formatrices

Estelle Barthomeuf, directrice RH COS, Stéphanie Birotheau, juriste droit social COS et Claire Clidière, responsable paie et indicateurs RH COS

Objectifs pédagogiques

Connaître les évolutions législatives, conventionnelles et associatives en matière de gestion des RH, en droit social et en paie
Mettre en application les évolutions dans son établissement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation de supports visuels
Support de formation

Durée

1 jour (plusieurs dates par an)

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

Le contenu de la formation est déterminé en fonction de l'actualité juridique et réglementaire.

- Les thématiques suivantes peuvent être abordées :
- Actualités RH, par exemple :
 - < Les accords d'entreprise
 - < Les procédures RH en vigueur
 - < Évolution du SIRH
 - < Prévoyance, frais de santé
- Actualités juridiques, évolutions législatives et réglementaires, par exemple :
 - < Les nouveaux textes de loi et les accords de branche ou conventionnels
 - < Analyse jurisprudentielle
 - < Les répercussions en termes de gestion RH et applications concrètes en établissement
- Actualités formation, par exemple :
 - < Évolutions juridiques et réglementaires
 - < Dispositifs de financement et de gestion de la formation
 - < DPC
- Actualités paie, par exemple :
 - < Applications des évolutions réglementaires

Comprendre et mettre en œuvre les charges sociales pour établir la paie

Cette formation permettra aux personnels chargés de la paie de maîtriser les techniques de calcul des charges sociales et de valider le processus de paie dans l'objectif d'établir les déclarations sociales (DSN, retraite, N4DS, prévoyance).

Formatrice

Catherine Audias, consultante-formatrice en management des associations de l'action sociale, experte droit social et ressources humaines

Objectifs pédagogiques

Maîtriser et sécuriser la paie et ses difficultés au travers d'une meilleure connaissance du cadre légal et réglementaire de référence des charges sociales et fiscales

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques et méthodologiques
Cas pratiques
Support de formation
Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques

Durée

1 jour

Public concerné

Ensemble du personnel travaillant dans les services paie

Prérequis

1^{er} niveau de connaissance du fonctionnement de la paie

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

- Maîtriser les règles propres aux cotisations sociales et aux tranches de cotisation
 - < Les bases de cotisation, les tranches de cotisation, le plafond de sécurité sociale et les cas de proratisation, de neutralisation et régularisation
- Les déclarations sociales
 - < Savoir identifier les caisses, comprendre les codes et les règles de déclaration
- Maîtriser le calcul des cotisations patronales et salariales
 - < Les notions de base et de taux propres au régime général, le calcul des sommes isolées, le forfait social
 - < Les cotisations de retraite complémentaire : l'Agirc et l'Arcco, l'application des tranches, le principe de la GMP et les conséquences des régularisations de plafond
 - < Les allègements de charges sociales : la réduction Fillon, les conditions d'application, les régularisations mensuelles progressives, les cas particuliers et les règles de déclaration
 - < Les cas d'exonérations : le régime des contrats aidés et l'identification des critères et les conséquences sur les charges sociales
 - < Les cotisations particulières : la taxe sur les salaires (le principe de l'assiette spécifique et des tranches de cotisation) et la réforme de la contribution sur la FCP

Cette journée de formation permettra de maîtriser les procédures se rapportant aux absences des salariés liées à l'état de santé et celles liées à l'inaptitude dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts de ces absences pour le fonctionnement de la structure.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social au COS

Objectifs pédagogiques

Connaître les différents cas d'absences possibles du salarié dans le code du travail, la CCN51 et l'association
Maîtriser les règles d'acquisition et de décompte des absences
Mettre en application les procédures liées aux absences dans son établissement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation de supports visuels
Échanges entre professionnels
Cas pratiques/exercices

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Absences liées à l'état de santé
 - < Congés maladie
 - < Accident du travail ou maladie professionnelle
 - < Temps partiel thérapeutique
- Inaptitude
 - < Invalidité et inaptitude
 - < La visite de pré-reprise
 - < Le constat d'inaptitude
 - < L'obligation de reclassement
 - < La procédure de licenciement du salarié inapte
- Assurer la gestion et le suivi des absences dans son établissement

Cette journée de formation permettra aux personnels chargés des RH et de la paie de maîtriser les procédures liées aux congés et absences des salariés pour raisons familiales, personnelles et professionnelles dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts de ces absences pour le fonctionnement de la structure.

Formateurs

Stéphanie Birotheau, juriste droit social, COS et/ou
Claire Clidière, responsable paie et indicateurs RH, COS

Objectifs pédagogiques

Connaître les différents cas d'absences possibles du salarié dans le code du travail, la CCN51 et l'association
Maîtriser les règles d'acquisition et de décompte des absences
Mettre en application les procédures liées aux absences dans son établissement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation de supports visuels
Échanges entre professionnels
Cas pratiques/exercices

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Congés liés à la naissance ou adoption
 - < Congé maternité
 - < Congé d'adoption
 - < Congé paternité
 - < Congé naissance
 - < Congé parental d'éducation
- Absences pour motifs personnels
 - < Congés pour événements familiaux
 - < Congés enfants malades
 - < Congé sabbatique
 - < Congé sans solde
 - < Congé de création d'entreprise
- Le CET (Compte Épargne Temps)
- Congés et absences solidaires
 - < Absence sapeurs-pompiers
 - < Congé pour catastrophe naturelle
- Congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESS)
- Congé de formation des représentants du personnel

Cette journée de formation permettra aux personnels chargés des RH et de la paie de maîtriser les procédures liées aux congés payés des salariés dans le respect des dispositions légales, conventionnelles et associatives en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts des congés payés pour le fonctionnement de la structure.

Formateurs

Stéphanie Birotheau, juriste droit social, COS et Claire Clidière, responsable paie et indicateurs RH COS

Objectifs pédagogiques

Mettre à jour ses connaissances en droit social et conventionnel afin de prévenir les risques en matière de GRH
Améliorer les données de suivi informatique

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation de supports visuels
Échanges entre professionnels
Support de formation
Cas pratiques/exercices

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Connaître les droits aux congés légaux et conventionnels
 - < Congés payés
 - < Congés COS
 - < Congés cadres CCN51
 - < Modalités d'acquisition et de prise
- Organiser les départs en congés
 - < Consultation des IRP
 - < Ordre des départs
 - < Affichage, etc.
- L'indemnisation des congés payés
 - < L'acquisition en fonction des absences
 - < La prise
 - < Le report
 - < Le calcul de l'indemnité de congés payés
- Effectuer un suivi informatique des congés via le logiciel de paie pour mieux élaborer les rapports sociaux obligatoires

Cette journée de formation permettra aux personnels chargés des RH et de la paie de maîtriser les procédures liées aux remplacements des salariés dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts des remplacements pour le fonctionnement de la structure tout en s'assurant de la bonne gestion dans le logiciel.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social COS

Objectifs pédagogiques

Connaître les règles encadrant le recours au CDD et à l'intérim

Améliorer ses connaissances dans la gestion CDD de remplacement et du travail temporaire, des heures supplémentaires ou complémentaires

Éviter le risque de requalification en CDI

Gérer la saisie dans le logiciel

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Utilisation de supports visuels

Échanges entre professionnels

Support de formation

Cas pratiques/exercices

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- La gestion des CDD
 - < Le formalisme requis en matière de CDD
 - < CDD au COS : cas de recours légaux
 - < CDD de remplacement
 - < CDD : cas de recours interdits par la loi
 - < CDD : cas de recours impossibles au COS
 - < CDD de date à date : durée maximale, période d'essai et renouvellement
 - < CDD à terme incertain
 - < Succession de CDD
 - < Droits des salariés en CDD
 - < Fin de CDD : motifs de rupture, prime de précarité, formalités administratives
- Les heures supplémentaires et complémentaires
 - < Définition
 - < Contingent
 - < Repos obligatoire
 - < Le paiement
- L'avenant complément d'heures
- L'intérim
- La saisie dans le logiciel

Cette journée de formation permettra aux personnels chargés des RH de maîtriser les procédures liées à la prévoyance des salariés (incapacité, invalidité, décès) dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux intégrer les différents impacts des dispositions dans leur gestion.

Formateurs

Intervenants Verspieren pour l'IFCOS

Objectifs pédagogiques

Connaître les obligations légales, celles liées à l'application de la convention collective 51 et du contrat associatif

Connaître les implications qui en découlent dans le contrat d'assurance

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Utilisation supports visuels

Support de formation papier et numérique

Livrets

Échanges professionnels

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Introduction
 - < Rappel des infos Sécurité sociale (PMSS ; TA / TB...)
 - < Rappel des infos prévoyance (fonctionnement du contrat...)
- Incapacité de travail
 - < Dispositions de la convention collective, régime de la Sécurité sociale, régime de prévoyance
 - < Principe et calcul pour l'indemnisation en cas d'incapacité
 - < Exemples de prestations avec un cas concret
 - < Focus sur les ALD (exonérantes/non exonérantes)
- Invalidité
 - < Dispositions de la convention collective, régime de la Sécurité sociale, régime de prévoyance
 - < Principe et calcul pour l'indemnisation en cas d'invalidité
 - < Exemples de prestations avec un cas concret
 - < Différence invalidité/inaptitude et invalidité/TH
- Capital décès
- Portabilité

Cette formation permettra aux personnels en situation de recrutement de connaître et structurer les étapes de l'entretien de recrutement pour en renforcer l'efficacité opérationnelle, d'acquérir des techniques pour optimiser l'entretien et d'effectuer ses choix de recrutement en respectant le cadre de la non-discrimination.

Formateur

Cyril Carniel, formateur et consultant, ex-DG d'un cabinet de recrutement

Objectifs pédagogiques

Maximiser l'efficacité des entretiens de recrutement
Évaluer objectivement les candidats et détecter les candidatures « à problèmes ».
Connaître le cadre juridique du recrutement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation d'une grille d'entretien de recrutement
Matériel pédagogique : kit pilotage d'entretien de recrutement
Mises en situation et cas pratiques
Suivi post-formation

Durée

1 jour

Public concerné

Tout personnel en charge de recrutements : directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, RH, chefs de service, IDEC, etc.

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

180 €/jour/personne

Contenu

- Bien définir son besoin
 - < La définition de fonction
 - < Les compétences clés
 - < La recherche des candidats
- La préparation des entretiens : le succès se paie d'avance
 - < Préparation de l'entretien. Cas pratique
 - < Définir et hiérarchiser les priorités du recruteur
- Maximiser l'efficacité de l'entretien (part 1)
 - < Débuter un entretien
 - < L'écoute active (1)
- Maximiser l'efficacité de l'entretien (part 2)
 - < L'écoute active (2)
 - < Aller au-delà des premières réponses
 - < Garder le contrôle et terminer un entretien
- Recruter n'est pas cloner
- Le cadre juridique et les limites à connaître
 - < Le cadre juridique et ses évolutions
 - < La discrimination
- Quelques outils supplémentaires à la disposition du recruteur
- Le kit pilotage entretiens

Cette formation permettra aux personnels chargés de la paie de maîtriser les dispositions liées aux spécificités de la CCN51 dans le traitement de la paie, et de sécuriser les pratiques.

Formatrice

Catherine Audias, consultant-formateur en management des associations de l'action sociale, experte droit social et ressources humaines

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la détermination du salaire
Piloter la gestion administrative du personnel
Savoir appliquer les principes, règles et procédures du droit du travail et du droit conventionnel

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques et méthodologiques
Cas pratiques
Études de cas
Support de formation
Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques

Durée

1 jour

Public concerné

Ensemble du personnel travaillant dans les services paie

Prérequis

1er niveau de connaissance du fonctionnement de la paie

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

- La notion de charges sociales et de tranches (TA/TB), les effets sur le plafond de la sécurité sociale
- Les contrats aidés et le principe des exonérations de charges (CUI-CAE, contrat d'avenir, contrat de qualification et contrat d'apprentissage)
- Les éléments de rémunération dans la convention du 31/10/1951 (socle conventionnel de 2014)
 - < Le salaire et ses compléments (notamment les sujétions d'internat et les astreintes)
 - < Les avantages en nature, nourriture
- Les événements affectant le salaire
 - < Les heures supplémentaires et complémentaires
 - < Les congés payés et congés divers selon les modes d'aménagement du temps de travail
 - < L'indemnisation légale et conventionnelle de la maladie
 - < Les indemnités de rupture du contrat de travail et le régime social et fiscal
 - < Les heures de délégation
- Le paiement de la rémunération
- Les documents de fin de contrat

Cette journée de formation permettra de mieux cerner les différents degrés de sanctions et recours possibles, de mettre en œuvre sa décision en connaissance de cause, de maîtriser les procédures disciplinaires pour sécuriser les pratiques et éviter les risques de contentieux.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social COS

Objectifs pédagogiques

Donner les bases juridiques et étudier la mise en œuvre de ces procédures disciplinaires

Maîtriser les procédures pour éviter les risques de contentieux à l'aide de modèles et d'exemples concrets

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Utilisation de supports visuels

Échanges entre professionnels

Cas pratiques/exercices

Support de formation

Durée

1 jour

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, personnels en charge de la RH/gestion du personnel

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Le cadre juridique de la procédure disciplinaire
 - < Le droit disciplinaire : quelques notions
 - < Le repérage de la faute, l'objectivation
 - < Les sanctions prévues par les dispositions légales et conventionnelles
- La mise en œuvre de la procédure disciplinaire
 - < La prise en compte des prescriptions
 - < La mise à pied à titre conservatoire
 - < La convocation à un entretien préalable
 - < L'entretien préalable
 - < Le délai de réflexion à l'issue de l'entretien préalable
- Le choix et la notification de la sanction
 - < Le choix de la sanction
 - < La notification de la sanction
 - < Autres procédures. La procédure de licenciement pour faute
- La procédure de licenciement des salariés protégés
 - < Le préavis
 - < Les indemnités de rupture
 - < Les documents à remettre lors du départ du salarié
- Le contentieux prud'homal



VIE SOCIALE - ANIMATION - PARTENARIATS

- Le développement de la vie sociale dans un établissement : l'affaire de tous 80
- L'utilisation du logiciel OSIRIS dans le cadre de l'animation et de la vie sociale..... 81
- Développer des animations/ateliers adaptés à la grande dépendance
et aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs 82

La possibilité de maintenir ou de renouer des liens sociaux antérieurs et d'en créer de nouveaux, tant au sein de l'établissement qu'à l'extérieur, concourent à la qualité de vie des personnes accueillies. Pour mener à bien cette ambition, la diversité des possibilités de maintenir et développer la vie sociale (liens intergénérationnels, bénévolat, etc.) suppose une organisation et une implication des différents acteurs de l'établissement.

Formatrice

Cécile Baudru, animatrice coordinatrice

Objectifs pédagogiques

Impliquer l'ensemble des acteurs de l'établissement dans la vie sociale

Développer une dynamique interne autour de la vie sociale

Favoriser le développement et l'accueil de partenariats de tous types (intergénérationnels, associatifs, culturels, citoyens, acteurs économiques etc.)

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques

Exercices pratiques

Mise en situation (outil théâtre)

Durée

2 jours

Public concerné

Tous les acteurs de la vie sociale (animateurs, accompagnants éducatifs et sociaux, aides médico-psychologiques, psychologues, direction, ergothérapeutes, aides-soignants, agents des services hospitaliers, etc.)

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements sur demande)

Prix :

INTER : 180 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- La vie sociale, un soin à part entière : comprendre les enjeux de la vie sociale auprès des personnes accompagnées
- La place de la vie sociale dans l'établissement et le rôle de chacun
 - < La vie sociale dans le projet d'établissement et le projet de soins
 - < La communication autour des actions de vie sociale en interne et auprès des résidents, familles et des bénévoles
 - < La place de chacun dans la vie sociale : animateurs, interactions animateurs/soignants

Jour 2

- Le développement des relations avec les partenaires et les bénévoles au service de la participation du résident à la vie de la cité
 - < Favoriser la compréhension des enjeux et des bénéfices pour l'établissement du développement de partenariats et les enjeux des partenaires
 - < Améliorer l'accueil des partenaires
- Bilan et préconisations du groupe autour de la vie sociale de leur établissement en présence de la direction si celle-ci n'a pas participé à la formation



Osiris est un logiciel de gestion du dossier patient/résident/usager, dossiers médicaux et de soin. Selon un paramétrage spécifique, ce logiciel est susceptible d'être utilisé par les personnes en charge de la vie sociale dans leur établissement pour mieux organiser leurs activités au bénéfice de l'utilisateur.

Formatrice

Anne Lapeyre, directrice, SAMSAH COS 93
Rosny-sous-Bois

Objectifs pédagogiques

Savoir utiliser le logiciel OSIRIS dans le cadre de l'animation et de la vie sociale

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Exercices pratiques

Durée

1/2 journée

Public concerné

Animateurs, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

45 € par participant

Contenu

- OSIRIS : le logiciel
- Appports théoriques
 - < Intérêt d'OSIRIS en vie sociale
 - < Découvrir OSIRIS (se connecter, naviguer dans les différents dossiers, où trouver les informations utiles...)
 - < Transmettre
- Dossier vie sociale/animation
- Les utilisations d'OSIRIS pour les animateurs : extraire les informations utiles, etc.
- Exercices pratiques
 - < Naviguer dans le logiciel
 - < Créer et programmer ses ateliers et/ou activités
 - < Apprendre à commenter

Développer des animations/ateliers adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs

La mise en place d'animations et d'ateliers fait partie intégrante de la vie de l'établissement en permettant de mobiliser les capacités intellectuelles et physiques de la personne. Face à des personnes âgées présentant des troubles cognitifs et/ou en situation de grande dépendance, l'adaptation des techniques et des modalités permettra de mieux contribuer à la mise en œuvre des projets de vie individualisés de ces personnes.

Formatrice

Cécile Baudru, animatrice coordinatrice

Objectifs pédagogiques

Contribuer à la mise en œuvre des projets de vie individualisés de chaque résident
Favoriser le potentiel d'activité au sein d'un service
Développer des savoir-faire en techniques d'animation

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Exercices pratiques
Mise en situation

Durée

2 jours

Public concerné

Animateurs, psychologues, ergothérapeutes, accompagnants éducatifs et sociaux, aides médico-psychologiques, aides-soignants, agents des services hospitaliers, etc.

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Comprendre les enjeux thérapeutiques des animations et des ateliers auprès de personnes présentant des troubles cognitifs et/ou en situation de grande dépendance
 - < Les différents types d'activités à mettre en œuvre
 - < Adapter les activités aux personnes présentant des troubles cognitifs et/ou en situation de grande dépendance
 - < Travail sur la posture professionnelle des participants en fonction des activités proposées
- Établir le cadre de ces animations au sein du projet d'établissement
 - < La place de l'animation dans le projet d'établissement
 - < Les limites de la prise en charge de groupe et le projet individuel
 - < Maîtriser les techniques d'évaluation des conduites d'animation
 - < Inclure les partenaires (soignants, familles bénévoles)

Jour 2

- Concevoir et mettre en place les activités dans le respect des rythmes institutionnels
 - < La vie sociale des personnes accompagnées et le projet individualisé
 - < Ateliers autour des savoir-faire et de la vie quotidienne
 - < Activités ludiques et cognitives
 - < Activités autour des cinq sens



QUALITÉ - GESTION DES RISQUES

- Démarche qualité, gestion des risques et sécurité des établissements 84
- Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire 85
- Améliorer le signalement des évènements indésirables et des évènements indésirables graves en établissement..... 86

Les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux sont soumis à différentes réglementations, qui relèvent, pour leurs missions, du Code de la santé publique et du Code de l'action sociale et des familles (loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et loi du 4 mars 2002, Droits des patients entre autres) ou, de manière transversale, du Code du travail, du Code de l'environnement ou encore du Règlement de sécurité incendie des établissements recevant du public (ERP) parmi d'autres.

C'est dans ce périmètre réglementaire strict que la démarche d'amélioration continue des pratiques telle qu'envisagée permet de répondre tant aux besoins et attentes des usagers bénéficiaires qu'aux nombreuses obligations à respecter.

Formatrice

Sandrine Audebault, responsable qualité et gestion des risques, COS

Objectifs pédagogiques

Connaître les éléments constitutifs de la démarche qualité, de la gestion des risques et de la sécurité des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
Mettre en application la politique qualité, gestion des risques et sécurité dans l'établissement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation de supports visuels
Support de formation
Jusqu'à 16 participants

Durée

1 jour

Public concerné

Direction d'établissement et référents qualité

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Connaître les missions du service qualité et gestion des risques (QGR)
- Gestion documentaire : objectifs et organisation
- Qualité
 - < Démarche qualité
 - < Système évaluatif
 - < Quelques outils
- Gestion des risques
 - < Les risques sanitaires
 - < Les risques professionnels
 - < Le risque incendie en établissement recevant du public (ERP)
 - < Gestion des événements indésirables
 - < Astreintes administratives
- Responsabilités civile et pénale : définitions et rappels



Les établissements recevant du public (ERP) doivent répondre aux obligations du Règlement de sécurité incendie qui leur est dédié (Arrêté du 25 juin 1980 modifié).

Ce règlement de sécurité impose des normes de construction, d'aménagement, de maintenance et de vérification des installations de formation du personnel afin de garantir la sécurité et l'intégrité des personnes, des usagers, du personnel et des biens.

Formateurs

Sandrine Audebault, responsable qualité et gestion des risques, COS et Franck Bisson, responsable patrimoine, COS

Objectifs pédagogiques

Respecter les obligations en matière de sécurité incendie
Améliorer la méthodologie de suivi et la traçabilité des interventions
Garantir la sécurité des personnes et des biens

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Utilisation de supports visuels
Support de formation

Durée

1 jour

Public concerné

En binôme : direction d'établissement ou adjoint/technicien de la maintenance et/ou ouvrier d'entretien

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Sécurité des établissements recevant du public
 - < Classification des bâtiments
 - < Établissements recevant du public (ERP)
 - < Classement des établissements du COS
 - < Réglementation applicable aux ERP
 - < Formations obligatoires
 - < Affichages de sécurité
- Travaux et maintenance réglementaire des ERP
 - < Création ou modification d'un ERP
 - < Vérifications périodiques
 - < Diagnostics obligatoires
- Commission de sécurité
 - < Composition
 - < Différents types de visites
 - < Déroulé d'une visite

La notion de risque et son évitabilité sont de plus en plus prégnantes dans notre société. Le monde de la santé, du médico-social et du social n'échappe pas à cette règle. Au cours de ces dernières décennies, la gestion des risques est en effet devenue une préoccupation majeure des établissements. Elle repose essentiellement sur le signalement par les professionnels des événements indésirables. Cependant, la sous déclaration est une réalité à laquelle se heurtent les établissements. Des actions sont donc nécessaires pour comprendre, accompagner et renforcer la mise en place de la déclaration qui contribue fortement à renforcer la culture sécurité et à l'amélioration de la qualité et sécurité des soins et des pratiques d'accompagnement.

Formatrice

Maria Saunié, Responsable Qualité

Objectifs pédagogiques

Développer une culture de sécurité des soins
Connaître et comprendre les enjeux de la gestion des risques a posteriori
Connaître et comprendre les obligations de signalement

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Echanges professionnels
Quiz
Cas pratiques et mise en situation

Durée

1 jour

Public concerné

Ensemble des professionnels concernés en établissement sanitaire et médico-social

Prérequis

Aucun

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 180 €/jour/personne

Contenu

Le contexte
< Cadre réglementaire

Les enjeux liés à la démarche de gestion des événements indésirables
< Définition pour un langage partagé (EI/EIG/EIAS)
< Le signalement : un dispositif à mettre en place :
 bénéfices
< Les freins à la déclaration : limites
< Développement d'une culture sécurité et d'un apprentissage par l'erreur

Le circuit des événements indésirables
< Signalement : qui ; quoi ; comment ; à qui ?
< Définir le circuit de signalement (interne et externe)
< Collecte des événements (support de signalement)
< Savoir qualifier les événements (cas pratique)
< Traitement et analyse d'un événement indésirable :
 principes commun
< Retour d'information
< Actions d'amélioration et articulation avec le Plan d'amélioration qualité et sécurité des soins

Quizz d'évaluation des connaissances



EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

- Améliorer ses écrits professionnels 88
- Gérer son temps et ses priorités 89
- Manager les écrits de sa structure, de ses équipes 90
- Formation au tutorat 91

Cette formation doit permettre aux professionnels de mieux organiser, présenter et rédiger leurs écrits professionnels et administratifs par l'acquisition d'une méthodologie adaptée afin de gagner en aisance et en efficacité.

Formatrice

Nathalie Mathieu, chef de service adjointe d'un service ASE

Objectifs pédagogiques

- Sélectionner les informations utiles (par rapport au destinataire, au contexte, à l'objectif visé...)
- Construire son écrit (plan, argumentation...) en fonction de ses objectifs
- Savoir choisir son vocabulaire afin d'exprimer au mieux ses idées
- Acquérir une méthodologie afin de gagner en temps et en efficacité

Méthodes et modalités d'évaluation

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse et réécriture des écrits rédigés par les participants dans leurs postes respectifs (la confidentialité est respectée)

Durée

2 jours

Public concerné

Personnels des services administratifs et de gestion, assistantes, secrétaires, chargé(e)s de mission etc.

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTER : 280 euros/jour/personne

INTRA : 1 300 euros/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

- Le cadre légal des écrits professionnels
- Les écrits courts
 - < Courrier
 - < Note interne
 - < Courriel
 - < etc.
- Les règles de présentation et de rédaction
 - < Règles de base
 - < Améliorer la lisibilité et la cohérence
- Méthodologie, plan, paragraphes, vocabulaire...
 - < Faire ressortir le fil directeur
 - < Hiérarchiser ses idées
 - < Organiser ses paragraphes de façon efficace
 - < Choisir les bons mots-outils pour articuler sa pensée
 - < Utiliser un vocabulaire adapté

Jour 2

- La prise de notes
 - < Préparer la prise de notes
 - < Structurer la prise de notes
 - < Distinguer l'essentiel de l'accessoire
- Les écrits longs : comptes rendus, rapports, notes...
 - < Technique d'élaboration
 - < Hiérarchisation des informations
 - < Sélection de l'information et rédaction

Savoir gérer son temps et s'organiser au travail est un atout. Les bénéfices sont multiples : gain de temps, diminution du stress, un certain confort au travail, mais il n'est pas toujours aisé de réussir à le faire. Seront abordées lors de cette formation des techniques simples pour améliorer l'organisation du travail et ainsi gagner en efficacité et en aisance.

Formatrice

Ingrid Dauphas, formatrice-consultante

Objectifs pédagogiques

Prendre conscience de ses habitudes et attitudes par rapport au temps
Comprendre les effets de la gestion du temps dans son travail
Utiliser son temps en fonction de son rôle, des priorités que l'on s'est ou qu'on nous a fixées
Mieux s'organiser en développant sa propre stratégie de gestion du temps
Réfléchir à de nouveaux comportements et à ses relations avec ses collègues

Méthodes et modalités d'évaluation

Pédagogie interactive
Apports théoriques
Échanges sur le vécu des participants
Mises en situation

Durée

2 jours

Public concerné

Toute personne concernée, 12 participants maximum

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

280 €/jour/personne

Contenu**Jour 1**

- Représentation du temps : « la ligne du temps »
 - < Repérer les gaspilleurs ou voleurs de temps
 - < La relativité du temps : les lois du temps
 - < La perception du temps. Mieux se connaître : quelle est votre vision du temps ?
Comment utilisez-vous cette ressource ?
- Hiérarchiser ses activités
 - < Tenir compte de son contexte professionnel
 - < Connaître ses besoins et facteurs de motivation
 - < Se représenter son rôle, ses missions
 - < Définir et hiérarchiser ses priorités
 - < Distinguer l'important de l'urgent

Jour 2

- Optimiser son temps en s'organisant autrement
 - < Structurer son temps et gérer ses priorités.
Prévoir, hiérarchiser, planifier les tâches quotidiennes et les imprévus
 - < Se fixer des objectifs réalistes
 - < Gérer sa communication avec autrui
 - < Savoir dire non
 - < Adopter votre stratégie de gestion du temps

Cette formation doit permettre aux professionnels de mieux organiser et d'améliorer les écrits professionnels et administratifs de leurs structures, par l'acquisition d'une méthodologie adaptée.

Formatrice

Nathalie Mathieu, chef de service adjointe d'un service ASE

Objectifs pédagogiques

- Savoir accompagner ses collaborateurs dans la rédaction de différents écrits professionnels
- Organiser le travail de façon à faciliter le travail d'écriture
- Décomposer les étapes de travail d'écriture et les validations correspondantes

Méthodes et modalités d'évaluation

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse et réécriture des écrits rédigés par les participants dans leurs postes respectifs (la confidentialité est respectée)

Durée

2 jours

Public concerné

Encadrement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

- Maîtriser les outils méthodologiques des écrits professionnels
- Identifier les objectifs de chaque écrit selon les destinataires
- Organiser et suivre un plan de remise des documents
- Formaliser les attentes et exigences de sa structure quant aux écrits professionnels (guide, charte de l'écrit)

Toutes les professions paramédicales ont été réformées et visent l'acquisition de compétences. Dans le cadre de l'alternance proposée par cette réingénierie, les tuteurs, les praticiens formateurs, jouent un rôle essentiel pour former les stagiaires à la réflexivité et il leur appartient de guider l'étudiant dans l'acquisition des compétences et l'analyse des situations professionnelles rencontrées. Afin de répondre au mieux à ces nouveaux référentiels, la DGOS a reconnu comme prioritaire la formation au tutorat des professionnels paramédicaux pour l'année 2017.

Formatrice

Magali Rocca, cadre de santé, kinésithérapeute de formation

Objectifs pédagogiques

Utiliser les concepts des sciences de l'éducation pour mieux préparer et développer son rôle de tuteur
Adopter une posture pédagogique pour accompagner le stagiaire dans l'élaboration des objectifs de stage et dans la pratique professionnelle
Décrire les compétences sous-tendues dans son propre exercice professionnel pour élaborer une offre de compétences et le livret d'accueil des étudiants spécifique à l'établissement
Évaluer le stagiaire dans une approche par les compétences
Connaître les concepts fondamentaux des sciences de l'éducation
Mettre en place des situations pédagogiques en lien avec l'acquisition de compétences pour les étudiants
Évaluer ses pratiques tutorales

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Études de cas
Jeux de rôle

Durée

3 jours (2 jours + 1 jour 3 semaines plus tard)

Public concerné

Professionnels de santé engagés dans l'encadrement de stagiaires

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement

Prix

INTER : 180€/jour/personne

INTRA : 1300€/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Évaluation du besoin et des attentes des professionnels
Apports théoriques sur les concepts de l'alternance et des compétences et de l'évaluation.
Présentation des portfolio
Ateliers en sous-groupes pour s'approprier le port folio et créer des grilles d'évaluation, et un livret d'accueil précisant les compétences qui pourront être travaillées.

Jour 2

Apports théoriques en sciences de l'éducation nécessaires à la fonction de tuteur dans un établissement sanitaire, médico-social ou social: théorie de l'apprentissage, modèle de la formation, de la posture et de la communication
Élaboration de matrices sur les concepts vus

Ateliers en sous-groupes pour élaborer des situations d'apprentissages et d'évaluation de compétences

Intersession

Les participants travailleront à des méthodes ou outils pédagogiques adaptées à leur propre situation.
Élaboration d'une situation pédagogique et d'une grille d'évaluation.
Finalisation du livret d'accueil.

Jour 3

Permettre aux participants de s'entraîner à l'analyse de pratique : présentation des travaux de l'intersession et analyse de pratiques en groupe
Évaluation des apprentissages et de la satisfaction des participants



FINANCES - GESTION - COMPTABILITÉ

- CPOM, EPRD et analyse financière en établissements et services sociaux et médico-sociaux 93
- Élaborer le compte administratif et assurer le suivi des tableaux de bord 94
- Mieux comprendre la réglementation et structure budgétaire des Ehpad et USLD 95
- Préparer la clôture des comptes 96

Cette formation permettra de maîtriser les outils d'analyse financière dans le cadre de la nouvelle procédure budgétaire liée à la mise en place de l'EPRD et les changements induits par la mise en place des CPOM en lieu et place des conventions tripartites.

Formateur

Services financiers du COS

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation budgétaire et comptable applicable aux ESMS et les particularités comptables
Savoir présenter et analyser un budget
Suivre l'exécution d'un budget et savoir analyser les résultats

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Travaux de groupe et analyse de pratique
Utilisation de supports visuels

Durée

2 jours

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Bases et évolutions législatives et réglementaires
 - < Les fondamentaux
 - < Loi 2002-2, loi HPST - ARS - RGPP, etc.
 - < Présentation ERPD et CPOM
 - < Dispositions du CASF relatives au budget et au compte administratif
 - < Calendrier budgétaire et comptable
- Présentation des particularités comptables
 - < Affectation du résultat
 - < Provisions réglementées
 - < Fonds dédiés
 - < Bilan financier
- Présentation et contenu du budget - le rapport budgétaire base du budget
 - < Section d'exploitation : activité, groupes fonctionnels
 - < Section d'investissement : plan pluriannuel de financement
 - < Rapport d'orientation budgétaire
- Suivi budgétaire
 - < Le budget exécutoire
 - < Le suivi budgétaire
 - < L'analyse des écarts (réel - budget)

Élaborer le compte administratif et assurer le suivi des tableaux de bord

Cette formation permettra de mettre en évidence les éléments techniques pour réaliser les comptes administratifs et les tableaux de bord.

Formateur

Services financiers du COS

Objectifs pédagogiques

Réaliser les travaux préalables à l'élaboration du compte administratif
Établir le compte administratif et les annexes
Utiliser les tableaux de bord et savoir les adapter à son activité

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Travaux de groupe et analyse de pratique
Utilisation de supports visuels

Durée

1 jour

Public concerné

Ensemble du personnel travaillant dans les services comptables

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Préparer la clôture annuelle
 - < Suivi tout au long de l'année
 - < Contrôles préalables
- Élaborer le compte administratif et ses annexes
 - < Section d'investissement
 - < Tableaux relatifs à l'exploitation
 - < Propositions d'affectation des résultats
- Réaliser et suivre les tableaux de bord
 - < Définir des indicateurs
 - < Outil d'aide à la gestion quotidienne de l'établissement

La gestion de la facturation en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est un processus important pour la qualité de la prise en charge des personnes accueillies. Cette formation vise à apporter des éclairages aux personnels en charge de cette activité pour mieux comprendre la réglementation et la structure budgétaire des établissements, et cerner à quelles prestations correspond chacune des parties de la facture, la fixation des prix et les aides dont les personnes accueillies peuvent bénéficier.

Formateur

Jean-Michel Navarro, responsable comptable

Objectifs pédagogiques

Dans l'optique d'améliorer le processus de gestion de la facturation :

- comprendre les composantes des frais de séjour, les prestations facturées et le tarif journalier de dépendance ;
- connaître et intégrer les différentes aides dont peuvent bénéficier les résidents.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Réflexion sur des questions pratiques en groupes, en lien avec le logiciel de facturation utilisé

Durée

1 jour

Public concerné

Personnels d'accueil, services comptables et financiers, en charge de la facturation

Format

Formation inter-établissements

Prérequis

Aucun

Prix

250 €/jour/personne

Contenu

- La réglementation des Ehpad
 - < Définitions
 - < Les autorités de tutelles : définitions, attributions et compétences
 - < La convention tripartite
 - < La grille AGGIR
- La structure budgétaire d'un Ehpad
 - < Le budget hébergement / le budget dépendance / le budget « soins »
- Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM)
- Les prestations facturées : composantes et modalités de fixation
 - < Le tarif journalier d'hébergement
 - < Le tarif journalier de dépendance
- Les aides au paiement des frais d'hébergement : modalités et modulation de la facture en établissement
 - < Les aides au logement
 - < L'aide sociale à l'hébergement
 - < Les aides au paiement des frais de dépendance
 - < Modalités de gestion des aides dans la facturation de l'établissement
- Échanges sur des cas pratiques

Cette formation permettra de mettre en place une organisation rigoureuse pour clôturer les comptes annuels de l'établissement.

Formateur

Services financiers du COS

Objectifs pédagogiques

Préparer les « doc » du dossier clôture
Permettre aux responsables comptables de préparer le compte administratif
Réaliser les travaux préalables à l'élaboration du compte administratif
Établir le compte administratif et les annexes

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Travaux de groupe et analyse de pratique
Utilisation de supports visuels

Durée

1 jour

Public concerné

Ensemble du personnel travaillant dans les services comptables

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

- Contrôle et documents du dossier clôture
- Les contrôles préalables à l'élaboration du compte administratif
- Les bases législatives et réglementaires du compte administratif
- La section d'investissement
- Le calcul du glissement - Vieillesse - Technicité
- Les propositions d'affectation des résultats
- Les difficultés d'utilisation des imprimés



INFORMATIQUE - BUREAUTIQUE

• Business Objects XI – Web intelligence	98
• Les outils bureautiques : les fondamentaux	99
• Excel : les fondamentaux	100
• Formations bureautique en ligne	101
- Word©	
- Excel 2010©	
- PowerPoint 2010©	
- Outlook 2010©	

Formateur

Didier Godard, directeur des systèmes d'informations, association COS

Objectifs pédagogiques

Permettre aux participants de Web Intelligence XI de :
comprendre les concepts de la solution ;
maîtriser les fonctions d'interrogation, d'analyse et de reporting, en vue de suivre, comprendre et piloter leur activité métier.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques
Démonstrations
Exercices
6 à 8 participants maximum

Durée

1 jour

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints, médecins, cadres de santé, DIM, TIM, responsables comptabilité, responsables facturation, responsables qualité

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement en fonction de la demande

Prix

INTER : 90 €/jour par personne
INTRA : 500 €/jour pour le groupe

Contenu

- Prise en main
 - < Introduction
 - < Concepts et prise en main de Web Intelligence
 - < Visualisation des documents des dossiers publics, des dossiers personnels et de la boîte de réception Infoview
 - < Structure et ergonomie d'un document Web Intelligence
 - < Présentation synthétique des univers EVOLUCARE
- Création et mise en forme d'un document
 - < Création d'un document Web Intelligence XI
 - < La mise en forme du document et la manipulation des données sous différentes formes (tableaux, tableaux croisés, diagrammes...)
- Création d'un document complexe
 - < Maîtrise de l'éditeur de requête
 - < Création d'un document Web Intelligence XI multi-requêtes
 - < Valorisation des résultats (fonctions de présentation : ruptures, sections, calculs, filtres, tris, alerteurs, classement)
 - < Formules simples et variables
 - < Sauvegarde d'un document Web Intelligence au format Excel
 - < Partage des documents

Cette formation permettra à des utilisateurs débutants d'acquérir les bons réflexes pour exploiter au mieux l'ordinateur et connaître les fonctions essentielles des principaux logiciels.

Formateur

Carole Kharbouch, formatrice en bureautique

Objectifs pédagogiques

Prendre en main son ordinateur et la bureautique
Pratiquer l'environnement Windows 7
S'initier à Outlook 2010/2013, Word 2010/2013 et Excel 2010/2013

Méthodes et modalités d'évaluation :

Exercices
Mises en pratique
Apports théoriques

Durée

2 jours

Public concerné

Utilisateurs débutants en bureautique n'ayant pas ou très peu pratiqué

Prérequis

Aucun

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Se familiariser avec son environnement de travail
 - < Découvrir l'ordinateur
 - < Découvrir l'environnement Windows
 - < Personnaliser et configurer dans Windows
- Découvrir et pratiquer l'environnement Windows 7
 - < Le bureau
 - < Le menu démarrer
 - < Les fenêtres
 - < La barre de tâches
 - < La corbeille
- Windows 8/10
 - < La page d'accueil et ses vignettes dynamiques
 - < Le bureau et la barre de tâches
 - < Gérer les tâches : ouvrir, fermer une application
 - < Passer d'une application à une autre
 - < Créer et organiser ses dossiers
 - < Copier, déplacer, renommer, supprimer des fichiers
 - < Paramétrer la date et l'heure
 - < Imprimer

Après-midi

- S'initier à Outlook 2010/2013
 - < Interface
 - < Rédiger et envoyer un message
 - < Boîte de réception, lire, répondre, transférer, supprimer un message

- < Joindre un fichier à un message
- < Création d'un dossier
- < Créer une signature automatique
- < Créer et modifier un contact

Jour 2

Matin

- S'initier à Word 2010/2013
 - < La barre d'outils d'accès rapide, le ruban, les onglets
 - < Saisir du texte
 - < Créer, modifier et corriger un document
 - < Présenter et mettre en forme un document
 - < Onglet insertion
 - < Pré-visualiser et découvrir les options d'impression
 - < Intégrer un tableau Excel dans un document Word : principe du copier/coller

Après-midi

- S'initier à Excel 2010/2013
 - < Construire un tableau
 - < La saisie et le format
 - < La sélection : cellules/lignes/colonnes
 - < Ajouter ou supprimer une ligne ou une colonne
 - < Ajouter des formules de calcul
 - < Enregistrer et imprimer
 - < Sélection de la zone d'impression

Cette formation permettra aux stagiaires d'acquérir les bases nécessaires pour utiliser efficacement Excel 2007 ou Excel 2010.

Formatrice

Carole Kharbouch, formatrice en bureautique

Objectifs pédagogiques

Acquérir les bases dans l'utilisation d'Excel
Maîtriser les fonctionnalités de base : tableaux, formules de calcul, réalisation de graphiques, etc.

Méthodes et modalités d'évaluation :

Exercices
Mises en pratique
Apports théoriques

Durée

2 jours

Public concerné

Utilisateurs débutants

Prérequis

Être à l'aise dans l'environnement Windows et utiliser régulièrement un ordinateur

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTER : 180 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin

- Se familiariser avec l'interface
 - < La zone de travail (les cellules, les lignes, les colonnes)
 - < La barre de formules
 - < La barre de menus
 - < Les barres d'outils
 - < Le ruban
 - < Les raccourcis
- Gestion d'un classeur
 - < Ouvrir un classeur
 - < Insérer et nommer une nouvelle feuille dans un classeur
 - < Déplacer une feuille dans le même classeur
 - < Copier la feuille dans le même classeur
 - < Copier/déplacer la feuille dans un autre classeur
 - < Supprimer une feuille dans le même classeur

- Construction d'un tableau pas à pas
 - < Insérer une ligne, une colonne
 - < Saisir des nombres, du texte
 - < Modifier le format des nombres
 - < Modifier la taille d'une cellule, d'une ligne, d'une colonne
 - < Les manipulations : sélection, déplacement, copie incrémentée, copier, couper, coller
 - < Renvoyer à la ligne automatiquement
 - < Figurer les colonnes pour une meilleure lecture
 - < Sauvegarder
 - < Imprimer (définir des zones d'impression)

Après-midi

- Présentation et mise en page
 - < Mise en forme de la page, des cellules, du cadre texte
 - < Affectation d'une police, d'une bordure, d'un ombrage

- < Formatage des calculs, des dates (utiliser les formats personnalisés)
- < Entête et pied de page

- Travailler sur plusieurs feuilles de calcul
 - < Notion de consolidation - groupe de travail
- Calcul de pourcentages d'évolution et de répartition
 - < Références relatives et absolues

Jour 2

Matin

- Construction d'un graphique
 - < Créer un graphique avec l'assistant
 - < Modifier un graphique (couleurs, étiquettes de données...)
 - < Mise en forme d'un graphique
 - < Insérer une image dans un graphique
 - < Insérer des titres et afficher les données chiffrées

- Utilisation des formules de calcul
 - < Calculs simples (notions des parenthèses - 4 opérations de base)
 - < Utilisations des fonctions statistiques (somme/moyenne/minimum/maximum)
 - < Visualisation des formules
 - < Utilisation de la fonction « SI »

- Mise en forme conditionnelle

Après-midi

- Création de bases de données
 - < Saisie d'une liste
 - < Filtre automatique
 - < Tri
- Sous totaux
- Protection des données

L'IFCOS propose des formations en ligne aux logiciels Excel 2010 - Outlook 2010 - PowerPoint 2010 - Word 2010 pour l'ensemble des niveaux : débutants, intermédiaires, experts.

Intervenant

Assistant technique en connexion à distance

Objectifs pédagogiques

Il s'agit, en fonction du niveau, d'acquérir les connaissances de base, intermédiaires ou expertes pour l'utilisation du logiciel Excel 2010, Outlook 2010, PowerPoint 2010 ou Word 2010

Méthodes et modalités d'évaluation :

Quiz évaluatif pour situer le niveau de l'apprenant et le placer dans un parcours (débutant/intermédiaire/avancé)

Parcours personnalisé comprenant des cours interactifs en ligne, des exercices d'application et des tests

Accès autonome illimité modulable selon l'organisation du travail

Ouverture des accès sous 3 semaines

Durée

2 à 12 heures : durée définie en fonction du test de positionnement

Un bon rythme d'apprentissage serait 2 voire 4 heures hebdomadaires maximum

Public concerné

Utilisateurs débutants, intermédiaires ou avancés selon le cas

Format

Formation en ligne (accès à un poste informatique avec connexion internet, casque conseillé)

Prérequis

Connaissances de Windows

Variables en fonction du niveau

Prix

50 € par logiciel

Contenu

- Positionnement en ligne (20')
- Résultats instantanés à l'issue du quiz
- Création du parcours en fonction des besoins
- Ouverture des droits d'accès et affectation des ressources
- Attestation de parcours (modules suivis et temps d'apprentissage)

A

• **Thierry Albert**, médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, ancien interne et ancien chef de clinique assistant des Hôpitaux de Paris. Médecin chef du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de Bobigny depuis 2013.

Principaux domaines d'expertise : blessés médullaires, hémiplegie, sclérose en plaque, trouble de la marche, spasticité, innovation technologiques dans le domaine de la MPR.

• **Catherine Audias**, titulaire d'un DESS en droit social et d'un Master en management des structures de l'action sociale, consultante, formatrice en droit social et en management des structures de l'action sociale.

Principaux domaines d'expertise : droit social, outils RH et organisation, restructuration, gouvernance associative.

B

• **Cécile Baudru**, animatrice coordinatrice en Ehpad depuis 2005, titulaire d'un BPJEPS et d'un DEJEPS, actuellement animatrice coordinatrice à l'Ehpad COS Alice Guy.

Principaux domaines d'expertise : vie sociale, ateliers d'expression artistique (théâtre, écriture, arts plastiques), développement de partenariats, intégration et tutorat de stagiaires ASSP, volontaires de service civique, animateurs, art-thérapeutes etc.

• **Edouard Bertaud**, psychologue clinicien et psychanalyste. Il travaille à la Résidence du Dr Arnaud (Maison d'accueil spécialisée de l'Association Œuvre Falret). Doctorant à l'Université Paris VII, il est également membre de l'école psychanalytique de Ste Anne et secrétaire adjoint de l'association régionale d'aide à la santé mentale (A.R.A.S.M. Ile de France).

Principaux domaines d'expertise : psychiatrie, handicap psychique.

• **Gérard Bodin**, médecin spécialiste en santé publique - médecin et directeur du SAMU Social de Bordeaux de 1996 à 2012, actuellement médecin coordonnateur en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) - chargé d'enseignement vacataire à l'Université de Bordeaux (DU Alcoologie, DU santé précarité), chargé d'enseignement à l'Institut Régional du Travail Social Aquitaine (IRTS) et au Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé (CFPPS) du CHU de Bordeaux.

Principaux domaines d'expertise : santé et précarité, addictions, santé mentale et précarité, stratégies institutionnelles dans la prise en charge des personnes précaires présentant des difficultés de santé.

C

• **Cyril Carniel**, diplômé de l'Université de Paris Dauphine et titulaire d'un MBA de l'Université de Henley on Thames (Royaume-Uni). Il possède une longue expérience professionnelle de direction d'entreprises en France et à l'étranger. Il dirige un cabinet de RH spécialisé en recrutement et en problématiques de discrimination à l'embauche.

Principaux domaines d'expertise : techniques d'entretien, législation anti-discrimination, fonctionnement des entreprises et des organisations publiques.

• **Anne Chervet** est psychologue - neuropsychologue spécialisée en pathologie du vieillissement. Elle exerce au quotidien en milieu gériatrique depuis plus de dix ans. Formatrice, enseignante (Université Paris Sud) et conférencière, elle forme des soignants, des encadrants, des bénévoles et des aidants pour apporter une meilleure compréhension des problématiques du vieillissement.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la douleur en gériatrie, prise en charge des pathologies du vieillissement, gestion du stress, expertise neuro psychologique, régulation des émotions dans une approche systémique, analyse de la pratique.

• **Pauline Cousin**, ergothérapeute. Titulaire du Diplôme d'État d'Ergothérapeute depuis juin 2012. Elle a suivi une formation sur le thème de l'Éducation Thérapeutique du Patient. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes.

Principaux domaines d'expertise : rééducation de patients présentant un handicap moteur et/ou cognitif, réadaptation dans les activités de la vie quotidienne du patient, adaptation du cadre bâti.

D

• **Ingrid Dauphas** a été éducatrice spécialisée en MECS auprès d'enfants et d'adolescents placés, en CHRS auprès de personnes en situation de précarité et de violences conjugales, référente RMI dans les quartiers nord de Marseille. Depuis 2004, formatrice consultante à l'IRTS de Marseille, IRTS Paris IDF puis en statut d'indépendante. Titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice spécialisée, d'un Master 2 Genre égalité et politiques sociales, d'un DU en Victimologie Etat de stress post-traumatique et d'un DU en management des équipes.

Principaux domaines d'expertise : communication professionnelle, genre, violences intrafamiliales, bientraitance, tutorat, méthodologie de projets, management.

Walter Deumer est psychologue et formateur consultant. Allemand, vivant en France depuis 1990, il a suivi une formation de formateur à la gestion des conflits, la communication, la médiation, le conseil en organisation, l'interculturel. En tant que consultant, il intervient auprès d'équipes pour prévenir les RPS (audit, accompagnement, médiation), en particulier pour gérer des conflits internes.

Principaux domaines d'expertise : gestion des conflits, accueil du public, animation d'équipe, prévention des Risques Psycho Sociaux, prise en charge de la personne âgée en Ehpad et en clinique SSR, bientraitance, accueil des familles.

• **Sophie Dhermain** a 10 ans d'expérience en restauration collective puis 11 ans en blanchisserie industrielle en tant que responsable qualité, achats et audits. Titulaire d'un DESS en gestion des entreprises et d'un DUT en biologie appliquée, elle est actuellement adjointe de direction en charge de la logistique et responsable qualité au pôle gérontologique COS Saint-Maur.

Principaux domaines d'expertise : fonctions linge et restauration - certifications.

F

• **Christophe Falcoz**, docteur habilité à diriger des recherches en sciences de gestion, consultant et professeur associé à l'IAE Lyon. Il est l'auteur de plusieurs publications et ouvrages dont « Nouveaux regards sur le management de la diversité » (EMS, collection Gestion en liberté) qu'il a co-dirigé en 2010.

Principaux domaines d'expertise : formation au management et à la diversité, accompagnement de la transformation de la fonction RH et des managers.

• **Patrick Frémont**, psychiatre des hôpitaux, chef de pôle à l'hôpital de Marne La Vallée (77) et attaché d'enseignement à l'Université Pierre et Marie Curie.

Principaux domaines d'expertise : psychiatrie générale et psychiatrie du sujet âgé.

G

• **Dominique Gabeloux**, après plusieurs années de direction dans le secteur médico-social (COS, URIOPSS LR, EHPAD, CHRS), intervient aujourd'hui comme consultante au service des associations du secteur. Elle est également membre du conseil d'orientation de l'Espace Régional de Réflexion Éthique (Languedoc Roussillon).

Principaux domaines d'expertise : éthique, accompagnement de projet, conseil, audit.



• **Adeline Guibert**, psychologue - neuropsychologue. Titulaire du Master 2 sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention psychologie, spécialité développement et fonctionnement de la personne parcours neuropsychologie à l'université d'Amiens en 2005. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au Centre de Rééducation et réadaptation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes depuis l'année 2009.

Principaux domaines d'expertise : évaluation neuropsychologique, rééducation cognitive et information sur les troubles cognitifs et comportementaux liés à une lésion cérébrale.

H

• **Lucile Hugon**, avocate, exerce principalement dans le domaine du droit des étrangers (asile, éloignement...). Elle a exercé les fonctions d'officier de protection au sein de l'Office français pour les réfugiés et apatrides et dirigé le service asile et renvoi dangereux d'une ONG internationale de lutte contre la torture.

Principaux domaines d'expertise : droit d'asile, droit des étrangers.

K

• **Carole Kharbouch**, formatrice en formations qualifiantes de niveau V à III, au COS CRPF (Centre de Rééducation Professionnelle et de Formation) de Melun (77), intervenant sur un public de droit commun ou travailleur reconnu handicapé. Titulaire d'un BTS commerce et d'un diplôme de formateur professionnel pour adultes. Membre du Jury professionnel (Directe) pour le titre formateur professionnel pour adultes.

Principaux domaines d'expertise : relation clientèle, relation commerciale.

L

• **Blaise de Lanlay** enseigne la gestion du stress dans le Greta des Métiers de la Santé et du Social. Il est formé aux outils de gestion du stress et des émotions en milieu hospitalier et universitaire (CHU de Lille et Harvard Medical School à Boston). Il est aussi diplômé HEC (mémoire de fin d'étude sur le stress), titulaire d'une maîtrise de philosophie et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité.

Principaux domaines d'expertise : intelligence émotionnelle, gestion du stress et régulation des émotions, communication interpersonnelle, MBTI.

• **Bruno Larrose**, psychologue clinicien et psychanalyste, a exercé en pédopsychiatrie et en milieu carcéral. Il a été chargé de cours en psychologie clinique et pathologique à l'Université de Bordeaux 2, et en réflexion éthique à l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes.

Principaux domaines d'expertise : supervision d'équipes (analyse de pratiques), coaching de directeurs et de cadres, formation et réflexion éthique, évaluation externe (ANESM), gestion de conflits, consolidation organisationnelle.

• **Elisabeth Lhermitte-Lucquin**, ergothérapeute, sophrologue, relaxologue, formateur PRAP au sein du personnel du Centre de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes mais également est intervenue à l'IFSI, la Croix-Rouge et dans différentes structures d'aides à domicile et établissements de santé. Elle a pratiqué en tant qu'ergothérapeute dans de nombreux domaines (pédiatrie, psychiatrie, gériatrie, neurologie, traumatologie, rhumatologie) et dans des structures variées (SESSAD, MAS, hôpitaux, libéral).

Principaux domaines d'expertise : prévention des risques liés à l'activité professionnelle, manutention.

• **Rachel Lorrain**, orthophoniste, diplômée de l'École d'Orthophonie de la faculté de médecine de Nancy en 2000. Elle est titulaire d'un D.I.U. Traumatisme Cranio-Cérébraux et a suivi une formation complémentaire en Éducation Thérapeutique. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies neurologiques au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS

DIVIO, à Dijon.

Principaux domaines d'expertise : troubles de la déglutition d'origine neurologique ou chez le sujet âgé ou porteur de polyhandicap.

• **Virginie Lowicki Pacot**, assistante de Service Social depuis 2007 au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS DIVIO à Dijon, Responsable du service social et de l'Unité de Réinsertion Professionnelle COMETE France depuis 2015. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies orthopédiques et neurologiques.

Principaux domaines d'expertise : accès aux droits des personnes hospitalisées, prise en charge des problématiques sociales, mise en place de stratégies de compensation du handicap, insertion sociale et professionnelle.

M

• **Nathalie Mathieu**, directrice d'établissement, titulaire du CAFDES et d'une thèse en droit public sur les droits de l'homme. Ancienne directrice d'établissement au COS Isard à Pau, elle travaille actuellement au service de l'aide sociale à l'enfance du conseil départemental de Seine-Saint-Denis en qualité de chef de service adjointe chargée du secteur accueil. Elle a publié 3 ouvrages sur les écrits dans le travail social aux éditions ASH.

Principaux domaines d'expertise : écrits professionnels.

• **Micheline Mauduit**, psychologue formée aux sciences de l'éducation elle dirige depuis 20 ans la formation professionnelle initiale et continue au sein du Cabinet. Associée du Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés.

Principaux domaines d'expertise : dépendance et autonomie, insertion professionnelle des personnes en insertion dans le domaine social et médico-social, la dimension interculturelle, diversité et non-discrimination, la GPEC et la gestion des conflits.

• **Nathalie Meistermann**, psychologue clinicienne en Ehpad ainsi que thérapeute familiale et hypno-thérapeute en libéral. Elle est également formatrice en établissements de santé et médico-social. Journaliste dans une première vie professionnelle pendant 25 ans dont 20 ans au sein de l'agence de presse internationale Reuters, elle a couvert les domaines de l'économie, des médias et des nouvelles technologies.

Principaux domaines d'expertise : psychologie du vieillissement, bientraitance, communication non violente, gestion de l'agressivité, épuisement professionnel, analyse des pratiques, groupe de parole.

• **Jennifer Meulnotte**, psychologue clinicienne en Ehpad et pour des services de soins au domicile, elle travaille également dans le domaine de la recherche et de la formation. Elle exerce aussi en libéral en lien avec les hôpitaux gériatriques.

Principaux domaines d'expertise : gérontologie, accompagnement psychologique du sujet âgé, troubles du comportement, pathologies démentielles, prises en charge non médicamenteuses.

• **Alain Minet**, éducateur spécialisé, ancien directeur d'établissement médico-social. Actuellement formateur, chercheur et consultant. Titulaire du CAFDES (EHESP) et d'un Doctorat en psychologie sociale clinique. Il est chercheur associé au LCSP, Université Paris Diderot. Il est également administrateur dans une association gestionnaire du secteur médico-social.

Principaux domaines d'expertise : la parentalité d'enfant handicapé, les associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux, analyse institutionnelle, analyse des pratiques.

• **Véronique Millet** est docteur en médecine, titulaire d'un DIU d'Épidémiologie, d'un DIU de recherche clinique et d'un DIU de Soins palliatifs et accompagnement de fin de vie. Elle a été médecin coordonnateur au sein d'un réseau de soins palliatifs pendant 4 ans.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la douleur, démarche palliative.

• **Pierre-Olivier Monteil**, docteur en philosophie politique de l'EHESS, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et chercheur associé au Fonds Ricœur. Il enseigne à HEC, à l'Université Paris-Dauphine et à l'Espace de réflexion éthique Ile-de-France. Il est également formateur et conférencier en éthique de l'action en organisation.

Principaux domaines d'expertise : éthique et philosophie du management, éthiques professionnelles, vivre-ensemble et politique.

• **Sabrina Morgon**, orthophoniste. Diplômée en juin 2006, ayant exercé en libéral et en salariat dans différentes structures (MAS, Service de MPR en hôpital, CMPP), elle est actuellement en poste au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS DIVIO de Dijon auprès de patients victimes de pathologies neurologiques.

Principaux domaines d'expertise : troubles de la déglutition (d'origine neurologique ou chez le sujet âgé ou porteur de polyhandicap), rééducation et réadaptation des troubles du langage, de la communication et de la communication des patients cérébrolésés.

• **Albane Morterol**, assistance-conseil auprès des directions d'entreprise et RH pour la conception et mise en œuvre d'une politique sociale et syndicale de l'entreprise et la prévention des conflits. Formation de la ligne hiérarchique au rôle social de l'encadrement, à la connaissance des syndicats et des IRP et à la gestion des relations avec les représentants du personnel, formation et conseil aux élus du personnel.

Principaux domaines d'expertise : relations sociales.

N

• **Jean-Michel Navarro**, chef comptable – Diplôme d'Études Comptables Supérieures – du centre de gériatrie Beauséjour à Hyères dans le Var, établissement disposant de 90 lits en secteur Ehpad, 100 lits en secteur USLD, 50 lits en secteur SSR (dont 10 lits identifiés LISp).

Principaux domaines d'expertise : gestion financière et comptable des établissements sous tarification ternaire (Ehpad et USLD) et des établissements soumis au modèle budgétaire de l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

P

• **Bernard Pachoud** est psychiatre et professeur de psychologie à l'Université Paris Diderot. Ses recherches portent sur les déterminants du devenir à long-terme des personnes vivant avec des troubles mentaux, et en particulier sur l'insertion professionnelle de ces personnes. Plus largement, il s'intéresse au dialogue interdisciplinaire entre philosophie et psychiatrie.

Principaux domaines d'expertise : psychopathologie de l'adulte, pratiques d'accompagnement et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant un handicap psychique.

• **Béatrice Pennes**, psychologue clinicienne depuis 1990 et titulaire d'un certificat de musicothérapeute depuis 2012. Elle intervient auprès des personnes âgées et leur famille dans deux Ehpad dont celui du COS le Réjal à Ispagnac. Elle exerce également en libéral, intervient comme enseignante en sciences humaines auprès d'étudiants du secteur social, anime des groupes d'analyse de la pratique et des groupes de parole pour des associations. Elle anime enfin des séances de musicothérapie aidants/aidés malades d'Alzheimer en partenariat avec le Conseil Général.

Principaux domaines d'expertise : accompagnement psychologique des résidents et des familles, approches non médicamenteuses, communication avec les familles, mise en place et animation d'ateliers de stimulation cognitive et de maintien cognitif.

• **Edith Perbet**, cadre de santé au COS CRF DIVIO. Ancienne IDE de réanimation, Edith Perbet a exercé en tant que cadre en chirurgie puis en Ehpad avant d'enseigner en IFSI pendant 2 ans. Formée à l'analyse transactionnelle, à la programmation neuro linguistique et aux transmissions ciblées. Ancienne formatrice aux transmissions ciblées sur les hôpitaux militaires.

Principaux domaines d'expertise : interrelations professionnelles, management d'équipe, transmissions ciblées, programmation des soins dans l'outil DPI Osiris

• **Elise Pestre** est psychologue clinicienne, psychanalyste, maître de conférences à l'Université Paris 7 (Paris Diderot) et formatrice. Docteure en psychologie, sa thèse soutenue en 2007 portait sur le thème « L'Etat, le réfugié et son thérapeute. Les conditions de vie psychique des réfugiés ».

Principaux domaines d'expertise : psychopathologie du sujet réfugié, maternité, exil et périnatalité, accompagnement clinique des professionnels qui travaillent au contact de populations en situation de précarité dans les champs de la santé et du social.

• **Stéphanie Piot**, cadre de santé. Diplômée d'état en soins infirmier depuis 2002 et cadre de santé depuis 2011 (mémoire ayant pour thème la place de l'infirmier en rééducation). Elle a intégré le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle Pasteur à Troyes suite à son diplôme en tant qu'infirmière. Elle a suivi une formation en Éducation thérapeutique. Investie au sein de son établissement dans la mise en œuvre de la CSARR et de la dépendance dans les unités de soins, elle a également assuré le tutorat des étudiants durant 5 ans. Est détachée une partie de son temps pour occuper une fonction d'assistante à la coordination SSR Sud Champagne auprès de l'ARS Grand est. Ces dernières années lui ont permis de travailler sur la mise en œuvre et le suivi des différentes pratiques de soins infirmiers spécifiques à la rééducation-réadaptation.

Principaux domaines d'expertise : soins infirmiers en SSR neurologique et locomoteur, prise en charge du risque escarre.

R

• **Lucie Rémy**, orthophoniste, diplômée du Département de l'école d'Orthophonie de la Faculté Pierre et Marie Curie - Pitié-Salpêtrière à Paris. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies neurologiques au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS DIVIO, à Dijon.

Principaux domaines d'expertise : troubles de la déglutition (d'origine neurologique ou chez le sujet âgé ou porteur de polyhandicap), rééducation et réadaptation des troubles du langage, de la parole et de la communication des patients cérébrolésés.

• **Stéphane Ribière**, directeur de pôle formation. Titulaire du BTS Restauration depuis juin 1993. Il a suivi plusieurs formations dans le domaine culinaire : pâtisserie/chocolaterie, aubergiste contemporain, art de la cuisine allégée, textures modifiées. Après 8 années passées dans le milieu médico-social (Ehpad, FAM, MAS, Foyer de vie), il travaille aujourd'hui dans la restauration et la nutrition hospitalière, gériatrique et handicap pour le cabinet SENES à Lyon (Groupe EC6).

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la



dénutrition, mise en place d'offres de restauration et textures modifiées, organisation des tâches de travail, process de fabrication en milieu sanitaire et social, fonction hôtellerie en institution.

• **Magali Rocca**, cadre de santé en SSR au COS CMPR de Bobigny depuis 2012, masseur-kinésithérapeute depuis 2004, tutrice de stagiaires. Elle a créé une procédure de prise en charge des stagiaires dans son établissement et a valorisé leur prise en charge dans le projet de service du plateau technique de rééducation. Elle est titulaire d'un Master 2 Sciences de l'éducation mention REFE et a présenté son mémoire intitulé « Introduction des sciences de l'éducation dans l'organisation de l'alternance entre IFMK et terrains de stages pour l'optimisation de la professionnalisation des étudiants en masso-kinésithérapie ».

Principaux domaines d'expertise : sciences de l'éducation, tutorat

• **Mary Carmen Rocas**, cadre supérieur de santé, expert en hygiène et consultant formateur. Salariée de l'association COS, elle intervient sur plusieurs établissements.

Principaux domaines d'expertise : hygiène, projets d'établissements, évaluations des pratiques, audits cliniques.

• **Stéphanie Rohrbach**, titulaire du Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, d'un Master 1 Intervention en politique sociale et du Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale de l'Université Paris Est Créteil, évaluatrice et formatrice au sein du Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés.

Principaux domaines d'expertise : évaluation interne et externe des ESSMS, qualité et management de la démarche qualité, prévention des risques professionnels, analyse de pratiques professionnelles.

• **Anne Roland**, formatrice au COS CRPF (Centre de Rééducation Professionnelle et de Formation) de Torcy depuis 12 ans. Elle accompagne des groupes en formation sur le titre d'assistante de vie aux familles et des personnes sur un travail de projet sur les métiers des services à la personne et des professionnels dans le cadre d'une VAE (validation des acquis de l'expérience). Précédemment infirmière durant 13 années : à domicile, en Ehpad et en HAD (hospitalisation à domicile).

Principaux domaines d'intervention : prise en charge de groupe en formation, travail de projet sur les métiers des services à la personne, remise à niveau, accompagnement des personnes en VAE.

• **Béatrice Rossi**, diététicienne. Elle est certifiée AFNOR Évaluateur Externe des établissements sociaux et médicaux sociaux depuis 2013. Elle est experte de la nutrition de la personne fragile (âgée, atteinte de handicap ou hospitalisée) et lutte contre la dénutrition grâce à la collaboration et les relations entre l'encadrement et la cuisine avec organisation de la production.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la dénutrition, formation des équipes (soin, cuisine, hôtellerie), maîtrise le suivi et le contrôle qualité (locaux et cuisine).

S

Maria Saunié est Responsable qualité au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio à Dijon. Titulaire d'une maîtrise en « Management et gestion des entreprises spécialité management des établissements sociaux et médico-sociaux » Niveau 1 et d'un D.U. « Qualité, évaluation et management de projet dans les structures sanitaires et sociales » (IFROSS – Université

Jean Moulin Lyon 3), Maria Saunié pilote la démarche Qualité de son établissement définie en tant qu'outil de management (certifications V1 (3 recommandations) -V2 - V2010 et V2014 sans réserve ni recommandation).

Principaux domaines d'expertise : démarche qualité, gestion des risques

• **Nicolas Scohy** est philosophe et consultant en management. Il intervient comme consultant, coach et formateur. Il s'est spécialisé plus particulièrement en communication et gestion de conflit, sujet sur lequel il a publié un ouvrage aux éditions ESF. Il intervient sur des actions de médiation ou de gestion de crise.

Principaux domaines d'expertise : management d'équipe, ressources humaines, communication, gestion de conflit, risques psycho-sociaux, accompagnement du changement et réorganisation.

• **Virginie Sommant**, diététicienne. Titulaire du BTS Diététique depuis septembre 2011. Elle a suivi une formation complémentaire en Éducation Thérapeutique. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS DIVIO à Dijon.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la dénutrition, prise en soins diététiques des patients présentant des troubles de la déglutition (d'origine neurologique).

W

• **Sandrine Waterlot**, ingénieur sénior en hôtellerie, restauration des établissements médico-sociaux et sanitaires - directrice associée Groupe EC6 - expérience dans la gestion opérationnelle de projet d'expertises et de formations sur le secteur sénior, secteur handicap et secteur sanitaire.

Principaux domaines d'expertise : gestion de projets, nutrition, hôtellerie (distribution – bio nettoyage – linge), production, audits, plan d'actions.

Z

• **Myriam Zaguedoun**, psychologue clinicienne. Titulaire d'un doctorat de psychanalyse et psychopathologie. Elle a un DU de douleur et d'accompagnement en soins palliatifs. Elle travaille en service gériatrie (hôpital Émile-Roux, APHP, 94). Elle est psychologue de l'équipe mobile de soins palliatifs de son établissement, elle intervient également en SSR et à l'hôpital de jour diagnostic.

Principaux domaines d'expertise : soins palliatifs, prise en charge de la douleur, psychopathologie, pathologies neurodégénératives, suivi psychologique des patients et de leur famille, travail en équipe et institutionnel.

• Formations inter-établissements : inscriptions et conditions tarifaires

L'inscription peut être effectuée par courriel, par fax et par courrier postal.

Cet écrit vaut engagement auprès de l'IFCOS. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante.

Les prix comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs ainsi que les frais de restauration du stagiaire le midi (sauf cas exceptionnels).

Ce prix ne comprend pas les frais liés au déplacement du stagiaire. Des frais supplémentaires pourront être facturés pour la mise au format DPC d'une formation. Le paiement sera dû à réception de la facture.

Ces conditions feront l'objet d'une contractualisation qui prendra la forme d'une convention de formation professionnelle que le client s'engage à renvoyer signée dès réception à l'IFCOS.

Au plus tard deux semaines avant le démarrage de la formation, le stagiaire par l'intermédiaire de sa direction ou directement selon le cas- reçoit une « convocation » comprenant les informations pratiques et le programme de la formation.

A l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet les attestations de formation.

• Formations intra-établissement

Pour toute demande de formation INTRA, l'IFCOS s'engage à adapter le contenu à la demande de l'établissement.

Dans ce cadre, un entretien préalable est organisé entre le formateur et l'établissement demandeur.

La demande de formation intra doit être confirmée par écrit. Cet écrit vaut engagement auprès de l'IFCOS.

Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante.

Les prix comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs ainsi que les frais de restauration des stagiaires le midi (sauf cas exceptionnels).

Des frais supplémentaires pourront être facturés pour la mise au format DPC d'une formation.

Pour certaines formations, des frais liés au déplacement du formateur sont susceptibles d'être facturés. Le paiement sera dû à réception de la facture.

Ces conditions feront l'objet d'une contractualisation qui prendra la forme d'une convention de formation professionnelle que le client s'engage à renvoyer signée dès réception à l'IFCOS.

Au plus tard deux semaines avant le démarrage de la formation, une « convocation » comprenant les informations pratiques et le programme de la formation est envoyée à l'établissement.

A l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet les attestations de formation.

• Annulations et reports

Toute formation commencée restera due en totalité en cas d'abandon par le stagiaire, sauf cas de force majeure telle que définis strictement et limitativement par la loi.

L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention signée et à fournir tout document et pièce de nature à justifier de la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait (article L.6354-1 du code du travail).

Sauf cas spécifiques dûment justifiés, en cas de renoncement du fait du stagiaire dans un délai de 2 semaines avant la date de début de la formation, la somme sera due en totalité.

L'IFCOS se réserve le droit d'annuler ou de reporter ses actions en cas de force majeure (manque de stagiaires, absence de son formateur etc.) sans dédommagements.

• Respect du principe de confidentialité et utilisation des données

Les documents, supports, méthodes techniques de la formation ne doivent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de la relation contractuelle. Aucune donnée ne pourra être transmise à un tiers sans l'accord de l'IFCOS.

Les intervenants externes de l'IFCOS ne peuvent être sollicités par voie directe par les stagiaires/établissements qu'avec l'accord de l'IFCOS.

L'IFCOS s'engage à ne pas utiliser les données collectées sur le stagiaire/son institution en dehors du cadre de la relation contractuelle.